

MONNAIE FORTE



L'économie criminalisée des diamants dans la République démocratique du Congo et les pays voisins

Christian Dietrich

Table des Matières

Préface.....	i
Chronologie: Le Congo-Zaïre et ses environs	ii
I. Introduction : La monnaie la plus forte	1
II. RDC : L'économie de casino.....	5
III. Un conte de deux villes : le monopole à Kinshasa, la fraude à Brazzaville.....	18
IV. République centrafricaine	22
V. Angola.....	29
VI. Commercialisation du déploiement militaire en RDC	43
VII. Problèmes de définition des diamants de guerre.....	54
VIII. Conclusions et recommandations : un vol professionnel et scandaleux	56
Annexe Statistique.....	62
Notes	64
Acronymes et abréviations	70



Photos: Diamants alluviaux en RDC: (c) Wim Van Cappellan/Reporters Press Agency

Préface

Ce document a été rédigé au cours d'une période de 18 mois, bien que le travail de Christian Dietrich sur les diamants de guerre remonte à 1999, lorsqu'il était attaché au South African Institute for Security Studies. Son travail ultérieur avec Jakkie Cilliers sur l'Angola a donné lieu à l'édition d'un volume en 2000, *Angola's War Economy: the Role of Oil and Diamonds*.

Ici, Dietrich traite sans ménagement des diamants de guerre. Il démontre que la définition utilisée par le Conseil de sécurité de l'ONU et par le « Processus intergouvernemental de Kimberley » ne sert qu'à restreindre le débat et les interventions concernant l'un des plus horribles conflits des 50 dernières années. Il définit le conflit en termes régionaux, montrant que les guerres en République démocratique du Congo (RDC) et en Angola sont liées entre elles de façon inextricable par l'entremise de réseaux criminels et en raison d'une soif de pouvoir transfrontalière, qu'elles sont alimentées par les diamants et tuent des centaines de milliers de civils innocents. Les décennies d'agitation en République centrafricaine ont aussi pris racine dans le commerce des diamants, Bangui servant de point de transit aux diamants volés à d'autres pays.

Les pays qui ne possèdent pas eux-mêmes de diamants mais qui sont devenus des exportateurs actifs sont tout aussi lamentables. La République du Congo — par le biais de sa capitale, Brazzaville — a exporté des diamants valant des centaines de millions de dollars au cours des 20 dernières années. Plus récemment, en RDC, les armées envahissantes du Rwanda, de l'Ouganda et du Zimbabwe ont — sous le couvert de la nécessité militaire — envoyé des diamants dans leurs capitales pour exportation subséquente. Le Burundi, la Tanzanie, la Namibie et la Zambie ont aussi bénéficié, d'une façon ou d'une autre, des diamants de l'Angola et du Congo. Il semble que les cessez-le-feu et les accords de paix ne parviendront pas à mettre un terme à ce commerce largement criminalisé de diamants, non plus qu'à écarter les possibilités de conflits futurs si l'on n'agit pas de manière concertée et cohérente sur de nombreux plans.

Dietrich trace le portrait de la corruption et de l'avidité répandues au sein des gouvernements et chez leurs fonctionnaires ainsi qu'au sein de l'industrie internationale du diamant, dont la quête de pierres précieuses est implacable. Quel que soit le bien engendré par les diamants ailleurs dans le monde, ils sont une malédiction en Afrique centrale, une malédiction qui ne cessera pas sans un engagement plus ferme et des interventions plus avisées de la part des gouvernements concernés, des Nations Unies et du secteur privé. Dietrich formule des recommandations que tous ceux qui sont concernés par cette question devraient prendre au sérieux, et il affirme que les dispositions réglementaires que propose le Processus de Kimberley ne fonctionneront pas sans un examen crédible et périodique, par des experts, de tous les mécanismes nationaux de contrôle des diamants.

L'étude fait partie d'un ensemble de documents hors série produits par le *Projet sur les diamants et la sécurité humaine*. Une version abrégée est aussi disponible, et les deux versions sont également disponibles en anglais.

Ian Smillie,
Directeur de publication,
Ottawa, juin 2002

Chronologie :

Le Congo-Zaïre et ses environs

1498 : Vasco da Gama arrive en Angola; une colonie portugaise est établie à Luanda, en 1575, et l'Angola devient une source d'esclaves pour les colonies portugaises au Brésil jusque dans les années 1840.

1876 : Le roi Léopold de Belgique crée l'Association internationale africaine, qui financera ultérieurement les expéditions de Henry Stanley ainsi que les accords de protectorat conclu avec les chefs, le long du fleuve Congo. Ces traités, de même que les postes de traite belges à l'embouchure du fleuve Congo, témoignent de l'influence de Léopold.

Années 1880 : La France annexe ce qui est aujourd'hui la République centrafricaine, alors nommée Ubangui-Chari. Une colonie française est établie en 1894. L'explorateur français Pierre Savorgnan de Brazza négocie une entente afin de créer un protectorat français sur la rive nord du fleuve Congo — aujourd'hui Brazzaville.

1885 : La conférence de Berlin reconnaît l'État libre du Congo à titre de propriété personnelle du roi Léopold.

1891-1894 : Les Belges conquièrent Katanga et dominent l'est du Congo pour défier les commerçants de l'Afrique orientale.

1908 : L'État libre du Congo devient une colonie belge.

1910 : L'Oubangui-Chari (République centrafricaine) fait partie de la Fédération de l'Afrique-Équatoriale française. Le Moyen Congo (actuellement la République du Congo) est intégré à l'Afrique-Équatoriale française.

1890-1920 : L'armée du Portugal fait campagne pour amener la paix dans la colonie angolaise. Il y a 10 000 pionniers portugais en Angola en 1900, 50 000 en 1950 et 350 000 au début des années 1970 — dont seulement 1 p. 100 vivent sur les terres agricoles de l'intérieur.

1946 : L'Oubangui-Chari obtient une représentation au Parlement français et acquiert l'autonomie gouvernementale au sein de l'Afrique-Équatoriale française. Le Moyen-congo (actuellement la République du Congo) obtient également une assemblée territoriale et une représentation au Parlement français.

1960 : Le Moyen-Congo acquiert son indépendance de la France et est renommé République du Congo.

Juin 1960 : Le Congo belge accède à l'indépendance. Joseph Kasavubu est le premier président et le premier ministre est Patrice Lumumba. Quelques jours après l'accession à l'indépendance, le premier ministre de la province de Katanga, Moïse Tshombe, amorce un mouvement sécessionniste avec l'aide de mercenaires européens. À la suite des opérations des Nations Unies, la sécession de Katanga prend fin en 1963.

Août 1960 : La France accorde son indépendance à la République centrafricaine. David Dacko devient président.

Septembre 1960 : Le président du Congo, Kasavubu, destitue le premier ministre Lumumba, qui est arrêté en décembre et assassiné en février 1961.

1965 : Soutenu par les États-Unis et la Belgique, Joseph Désiré Mobutu déloge Kasavubu et Tshombe par un coup d'État.

Décembre 1965 : Le président de la République centrafricaine, David Dacko, est évincé par son cousin, le colonel Jean-Bédél Bokassa.

1971 : Mobutu renomme le Congo « Zaïre » et se renomme lui-même Mobutu Sese Seko. La province de Katanga est rebaptisée Shaba.

1972 : Bokassa se déclare lui-même président à vie de la République centrafricaine.

Avril 1974 : Le gouvernement Salazar, au Portugal, est renversé par l'armée. Le nouveau régime annonce sa volonté d'accorder l'indépendance aux colonies portugaises.

Novembre 1975 : Indépendance de l'Angola. Le MPLA contrôle la capitale, Luanda, et se proclame lui-même autorité légitime malgré l'existence de deux autres groupes armés, le FNLA et l'UNITA. Des troupes cubaines arrivent pour soutenir le gouvernement du MPLA. Les Nations Unies reconnaissent officiellement le gouvernement du MPLA, en 1976.

1977 : Bokassa se déclare empereur et rebaptise la République centrafricaine sous le nom d'« Empire centrafricain ».

Septembre 1979 : Le premier président de l'Angola, Augustinho Neto, meurt et est remplacé par le ministre de la Planification, José Eduardo dos Santos.

Septembre 1979 : L'empereur centrafricain Bokassa est chassé par l'ancien président Dacko avec l'aide de l'armée française.

Septembre 1981 : Le président Dacko de la République centrafricaine est chassé par le général Kolingba.

Décembre 1988 : Après 13 années de guerre, l'Angola, l'Afrique du Sud et Cuba signent une entente tripartite, s'accordant sur le retrait de l'Angola des troupes de l'Afrique du Sud et de Cuba, ce qui met fin à la guerre entre Pretoria et Luanda et mène à l'indépendance de la Namibie. La guerre en Angola se poursuit néanmoins.

Avril 1990 : Mobutu met fin au régime unipartite du Zaïre et promet de tenir des élections.

1991 : André Kolingba, le président de la République centrafricaine, lève l'interdiction de former des partis politiques.

1991 : Émeute à Kinshasa par des soldats impayés; Mobutu accepte un gouvernement de coalition. Des gouvernements rivaux appuient Mobutu et s'y opposent tour à tour jusqu'en 1993.

Mai 1991 : Un accord de paix est signé entre le MPLA et l'UNITA. Le MPLA permet la formation d'autres partis politiques.

1992 : Pascal Lissouba devient président de la République du Congo lors de la première élection au pays.

Septembre 1992 : Le MPLA remporte les élections en Angola. Le chef de l'UNITA, Jonas Savimbi, rejette les résultats et la guerre reprend.

1993 : Lutte entre le gouvernement et les forces de l'opposition au sujet des résultats contestés des élections au Parlement de la République du Congo. Un cessez-le-feu, en 1994, permet l'intégration de l'opposition dans un gouvernement unifié.

Septembre 1993 : Élections en République centrafricaine; Ange-Félix Patassé, premier ministre sous Bokassa, devient président.

Avril 1994 : Le président du Rwanda, Habyarimana, et le président du Burundi, Ntatyamira, tous deux Hutus, meurent dans l'écrasement de l'avion présidentiel, à Kigali. Le génocide du Rwanda débute immédiatement, mené par des unités paramilitaires hutues contre les Tutsis et les Hutus modérés. Le bilan des morts dépasse le million de personnes, et plus de deux millions de réfugiés rwandais sont dispersés dans les pays voisins. En juillet, les rebelles du FPR (des Tutsis) s'emparent de Kigali.

Novembre 1994 : Le Protocole de Lusaka est signé par l'UNITA et le MPLA.

Mai 1996 : Première de plusieurs mutineries par les troupes de la République centrafricaine à Bangui. Le président Patassé demande l'intervention de la France après la deuxième mutinerie. En 1997, les troupes françaises commencent à se retirer, remplacées par les troupes africaines de maintien de la paix, qui formeront plus tard une mission de maintien de la paix des Nations Unies.

Mai 1997 : Mobutu est destitué par les rebelles de Laurent Kabila. Le Zaïre est rebaptisé République démocratique du Congo (RDC).

1997 : Guerre en République du Congo entre les milices loyales au président Lissouba et l'ancien président Sassou-Nguesso. L'armée de l'Angola intervient pour soutenir Sassou-Nguesso, forçant Lissouba à s'enfuir.

Août 1998 : Une nouvelle guerre débute en RDC, dirigée par les troupes du Rwanda et de l'Ouganda et leurs alliés rebelles. Le premier assaut, près de Kinshasa, échoue en raison de l'intervention d'États voisins alliés de Kabila, mais les rebelles s'emparent de bastions clés dans l'est de la RDC. Les alliés militaires de Kinshasa sont l'Angola, le Zimbabwe et la Namibie, ainsi que le Soudan et le Tchad originairement.

Mi-1998 : La guerre civile en Angola reprend après l'échec du processus de paix.

1999 : Le président Patassé de la République centrafricaine est réélu.

1999 : Le gouvernement de la République du Congo et les rebelles signent un accord de paix à Lusaka, en Zambie, appelant à la démilitarisation des partis politiques et à la démobilisation de diverses milices.

Février 1999 : Les rebelles de la RDC lancent une offensive concertée sur trois fronts.

Juillet-août 1999 : Un accord de paix est signé à Lusaka par les pays dont les armées sont déployées en RDC et par les groupes rebelles.

Novembre 1999 : L'armée de l'Angola s'empare de bastions rebelles autour d'Andulu et de Bailundu, dans les massifs du centre, anéantissant la capacité militaire conventionnelle de l'UNITA. L'UNITA retourne aux tactiques de la guérilla, abandonnant du terrain au profit des forces gouvernementales, poursuivant ses opérations de terreur et ses attaques dans la plupart des provinces de l'Angola.

Janvier 2000 : Le Conseil de sécurité de l'ONU autorise le déploiement de troupes en RDC afin d'encadrer l'Accord de paix de Lusaka.

Juin 2000 : Le Rwanda et l'Ouganda, alliés nominaux opposés à Kabila, s'affrontent pour la troisième fois à Kisangani, dans l'est de la RDC. Au moins 750 civils sont tués.

Janvier 2001 : Le président Laurent Kabila est assassiné; son fils, Joseph, prend le pouvoir à Kinshasa.

Février 2001 : Toutes les parties impliquées dans la guerre en RDC se rencontrent à Lusaka et s'entendent pour se retirer et retourner à la position qu'ils occupaient en mai 2000. Notamment, les troupes du Rwanda, de l'Ouganda et du Zimbabwe entament un rapatriement restreint.

Avril 2001 : Les troupes de l'ONU commencent à se déployer en RDC.

Mai 2001 : Tentative de coup d'État en République centrafricaine. Le président Patassé reçoit une aide militaire du Tchad, de la Libye et du groupe rebelle congolais MLC. Autres affrontements en novembre, alors que le chef de l'armée est congédié et arrêté après avoir été accusé d'avoir participé à la tentative de coup d'État, en mai.

Février 2002 : Le chef des rebelles de l'UNITA, Jonas Savimbi, est tué par l'armée angolaise dans une escarmouche armée.

Mars 2002 : Nouveaux combats entre les forces du gouvernement et la milice Ninja en République du Congo.

Avril 2002 : Un accord de cessez-le-feu est conclu en Angola entre le gouvernement et l'UNITA.

Avril 2002 : Le dialogue inter-congolais prend fin en Afrique du Sud avec des résultats variables. Le chef du groupe de rebelles MLC, Jean-Pierre Bemba, accepte de se joindre au gouvernement de Kinshasa à titre de premier ministre par intérim; Joseph Kabila demeure à titre de président non élu. Le groupe de rebelles de RCD-Goma ne parvient à aucune entente. Le RCD-Goma et cinq partis politiques forment une nouvelle alliance — l'Alliance pour la sauvegarde du dialogue inter-congolais (ASD) — dont le siège est à Kisangani.

I. Introduction : la monnaie la plus forte

Imaginez un diamant si parfait et si gros que les experts mondiaux en matière de diamants ne peuvent pas y mettre un prix. La Millennium Star de De Beers... Il a fallu plus de trois années aux tailleurs de diamants de la société pour lui donner sa forme, à l'aide de rayons laser. Il en est sorti le seul diamant piriforme de 203 carats au monde qui soit sans défaut à l'intérieur comme à l'extérieur. De Beers a créé la collection [Millennium] de façon à symboliser les espoirs et les rêves du monde face à l'avenir¹.

De Beers a acheté au début des années 1990 la pierre de laquelle on a taillé la Millennium Star, près de Mbuji-Mayi, au Zaïre, à un prix que la rumeur évalue à 400 000 £. La société n'a jamais révélé le prix qu'elle avait payé aux revendeurs congolais², et la Millennium Star a par la suite été la pièce principale de la campagne de vente Millennium de De Beers*. La BBC, avec son reportage intitulé « Great Heists of Our Time³ », a plus tard attiré l'attention du public sur la tentative de vol de la Millennium Collection au Millennium Dome, à Londres, en novembre 2000. Personne n'a soulevé l'ironie de la situation : ce diamant au prix inestimable avait été acheté dans les années 1990 dans un pays maintenant affligé par une guerre civile qui est le résultat de décennies de mauvaise administration, de corruption et d'exploitation par les instances gouvernementales ainsi que par des intérêts commerciaux et stratégiques étrangers. Personne non plus n'a remarqué que la République démocratique du Congo, autrefois le Zaïre, était au rang des 10 plus gros producteurs de diamants au monde mais demeurait l'un des pays les moins développés⁴.

Les diamants constituent la forme de monnaie la plus forte : ils sont relativement faciles à extraire et à transporter; ils conservent leur valeur; et ils sont accessibles à tous les segments de la population. L'économie du diamant de l'Afrique centrale est

un sujet de recherche ambitieux. Il y a beaucoup plus de questions que de réponses, ces dernières étant souvent assorties de mises en garde ou manquant de cohérence. Les diamants représentent un pilier important de l'économie parallèle dans des pays qui ont presque cessé d'exister en tant que pays viables. Ils représentent aussi des possibilités considérables qui pourraient contribuer grandement au développement national et régional. D'une part, la fonction des

L'étude

Monnaie forte : L'économie criminalisée des diamants dans la République démocratique du Congo et les pays voisins est un document hors série du Projet sur les diamants et la sécurité humaine, une initiative conjointe de Partenariat Afrique Canada (Ottawa), de l'International Peace Information Service (Anvers) et du Network Movement for Justice and Development (Freetown). Le projet vise à faire la lumière sur le commerce des diamants de guerre et à aider à y mettre un terme. L'étude a été menée en 2001 et 2002. Au cours de ses enquêtes, l'auteur a effectué plusieurs voyages en Afrique centrale et en Afrique australe, et a poursuivi ses recherches à Anvers, où il était attaché à l'International Peace Information Service.

L'auteur tient à remercier les nombreuses personnes et entreprises du secteur privé ainsi que les nombreux organismes et gouvernements qui lui ont fourni des renseignements utiles au cours de sa recherche. Pour des raisons évidentes, ils demeurent anonymes, mais sans leur aide, ce document n'aurait pu voir le jour. Les opinions formulées dans ce document sont celles de l'auteur et du Projet, et ne reflètent pas nécessairement les points de vue des organismes qui appuient le Projet.

* Les références occasionnelles au « Zaïre » dans ce document se rapportent à la période entre 1971 et 1997. En plus de rebaptiser le pays, en 1971, Joseph Désiré Mobutu s'est lui-même renommé Mobutu Sese Seko. Dans ce document, on fait parfois référence à la République du Congo, qui est voisine, en l'appelant Congo-Brazzaville, afin d'éviter toute confusion.

économies officielle, parallèle et illicite fondées sur les diamants en Afrique centrale échappe à toute définition, mais, d'autre part, cette définition s'avère utile pour l'étude des gouvernements, des civils, des militaires, des sociétés commerciales privées internationales et des armées rebelles qui en sont venus à dépendre des diamants.

Les principaux exportateurs de diamants de l'Afrique centrale — l'Angola, la République démocratique du Congo (RDC), la République centrafricaine (RCA) et la République du Congo (RC) — sont parmi les pays les moins développés au monde. En Afrique centrale, la corrélation entre la pauvreté, l'instabilité et les diamants donne à croire que la région est accablée par sa richesse en diamants plutôt que d'en être fortunée. Pourquoi? Contrairement au cuivre, au cobalt et au pétrole, qu'il faut extraire de façon industrielle puisqu'ils exigent des

investissements substantiels et une certaine stabilité sur les lieux d'extraction, on peut extraire les diamants alluviaux dans des zones de guerre, avec peu ou pas de moyens techniques. On peut en faire l'extraction dans des endroits instables sur le plan militaire, qui changent de main régulièrement entre les belligérants. Le prix des diamants est relativement constant et reconnu sur le plan international, et leur ratio valeur-poids est plus élevé que celui de presque toute autre matière. Les diamants sont l'une des monnaies fortes les plus faciles à obtenir et à transporter, autant pour les pays que pour les acteurs non-étatiques. Les contrôles insuffisants dans les pays d'acheminement voisins, tels que le Rwanda, le Burundi, l'Ouganda, la Zambie, le Zimbabwe et la Tanzanie, et dans les pays commerçants, tels que la Belgique, Israël et l'Inde, de même que le secret qui règne dans l'industrie, rendent les diamants — licites ou illicites — faciles à

Les diamants de l'Afrique centrale

Les diamants proviennent de pipes kimberlitiques en forme de cône qui ont été projetées vers la surface de la terre par l'activité volcanique il y a plusieurs millions d'années. La plupart des pipes kimberlitiques ne sont pas viables du point de vue de l'exploitation commerciale, bien que certaines des pipes les plus rentables se trouvent en Afrique centrale. La météorisation a libéré les diamants de certaines pipes kimberlitiques dans les réseaux hydrographiques, anciens et nouveaux, et les diamants ont été dispersés sur une vaste superficie. Ces diamants des gisements secondaires ou des gisements alluvionnaires peuvent être découverts à des centaines de kilomètres de la pipe kimberlitique d'origine, adjacents à la pipe (colluviaux) ou au-dessus de la pipe (elluviaux). Les gisements alluvionnaires peuvent être disséminés encore davantage en un « troisième cycle » par lequel les rivières délogent les diamants de la roche friable — telle que le grès — comme c'est le cas en République centrafricaine.

La République centrafricaine est réputée n'avoir aucun gisement kimberlitique, et les diamants du pays

proviennent probablement du nord et de l'est de la République démocratique du Congo (RDC). La RDC possède plusieurs sources de diamants kimberlitiques, les gisements du pays suivant essentiellement une bande large mais décentralisée allant du sud-ouest aux parties du nord et du nord-est du pays. Les réserves se trouvent principalement dans les provinces du sud de Kasai et de Bandundu, bien qu'environ 10 p. 100 de la production du pays provienne de gisements dans les provinces de l'Équateur et d'Orientale. Les champs de diamants de l'Angola sont également éparpillés de par le pays, dans les provinces du sud-est, du centre et du nord-est. La région où il y a la plus grande concentration de diamants est celle des provinces du Lunda, Lunda Norte bordant la province de Kasai-Occidental. Des diamants de grande qualité ont été répartis le long de rivières qui coulent dans le nord, du nord de l'Angola au sud de la RDC. Certains diamants à Tshikapa, par exemple, sont des gisements alluviaux provenant de pipes kimberlitiques en Angola, alors que des diamants à Mbuji-Mayi, dans la province de Kasai-Oriental, proviennent de pipes kimberlitiques des environs, où la qualité est très faible.

vendre. Ils contribuent à la « dollarisation » des économies parallèles, reliant les intermédiaires africains à des revendeurs internationaux, qui payent généreusement. Les diamants peuvent rapporter aux mineurs artisanaux, aux intermédiaires, aux exportateurs et aux caisses des États, mais ils peuvent aussi être réacheminés par des voies illicites, et financer les hommes forts des gouvernements, les réseaux criminels et les groupes de rebelles.

L'appauvrissement de l'Afrique centrale, les bouleversements sociaux et la guerre sont intimement liés à l'exploitation coloniale et à la violence, ainsi qu'à la corruption persistante et aux méfaits de l'État qui ont suivi le mouvement en faveur de l'indépendance. L'avidité du commerce des esclaves, le colonialisme et la gouvernance post-indépendance ont légué à la région un héritage de manipulation; les personnes ont été traitées comme des sujets plutôt que comme des citoyens. Dans le contexte de la corruption, de l'effondrement économique et des conflits militaires croissants, les diamants ont créé une économie parallèle qui permet à des milliers de mineurs et de revendeurs de survivre. L'économie parallèle plus vaste — dont les diamants sont un pilier — a aussi servi de source de butin aux chefs d'État et à ceux qui cherchaient à les renverser. L'économie du diamant est fondée sur le rêve d'une richesse immédiate; les diamants nécessitent peu d'investissements, ils sont faciles à transporter et leur commerce est — ou semble être — pratiquement incontrôlable. Bien entendu, une grande part du commerce international des diamants s'appuie sur la libre circulation des diamants de milliers de petites mines aux centres de commerce, un système qui ne tient pas compte des frontières nationales, ni de la surveillance ou de l'imposition par les pays. Le secret est endémique à tous les niveaux du commerce, ce qui donne lieu à un important chevauchement entre le commerce des diamants licites et celui des diamants illicites.

Depuis 2000, la communauté internationale s'est donné comme priorité de contrôler ces réseaux de diamants illicites, de façon à mettre fin aux guerres qu'ils alimentent et à permettre au pays de tirer profit de ses diamants. Il s'agit d'un changement majeur des politiques qui, jusqu'à la fin des années 1990, ne se

Quatre pays

L'« État libre du Congo » était une « propriété » personnelle de Léopold II, le roi de la Belgique, des années 1880 à 1908, lorsque les atrocités commises sous sa direction ont forcé le gouvernement belge à prendre les commandes et à transformer le Congo en une colonie officielle. En 1960, le Congo a obtenu son indépendance. Un coup d'État et la dissension interne ont officialisé le pouvoir que Joseph Désiré Mobutu exerçait déjà. En 1971, celui-ci a rebaptisé le pays du nom de « Zaïre » et a dirigé l'un des gouvernements les plus corrompus du monde durant les 25 années qui ont suivi. Après son renversement, en 1997, le nouveau président, Laurent Kabila, a renommé le pays République démocratique du Congo. Les invasions et la guerre civile ont prédominé depuis 1997. La RDC est plus de quatre fois plus grande que la France et sa population s'élève à 52 millions de personnes.

La République du Congo (5,5 millions d'habitants) a obtenu son indépendance de la France en 1960, et durant près de trois décennies, le pays a connu un gouvernement marxiste. En 1992, un gouvernement élu démocratiquement a été formé. En 1997, la guerre civile a ramené au pouvoir l'ancien président marxiste Sassou-Nguesso.

La République centrafricaine (3,6 millions d'habitants), ancienne colonie française, a obtenu son indépendance en 1960. En 1993, après 30 années de bouleversements politiques et de mauvaise gouvernance, on a mis en place un gouvernement civil.

Après une longue guérilla, l'Angola (10,4 millions d'habitants) a acquis son indépendance du Portugal en 1975. Le pays subit la guerre civile depuis lors. L'UNITA, le mouvement rebelle autrefois ami des pays de l'Ouest, est tombé en disgrâce lorsque la guerre froide a pris fin. L'UNITA a financé avec des diamants une grande part de sa guerre incessante. Jusqu'à 1,5 million de personnes sont mortes dans les combats qui se poursuivent depuis l'indépendance.

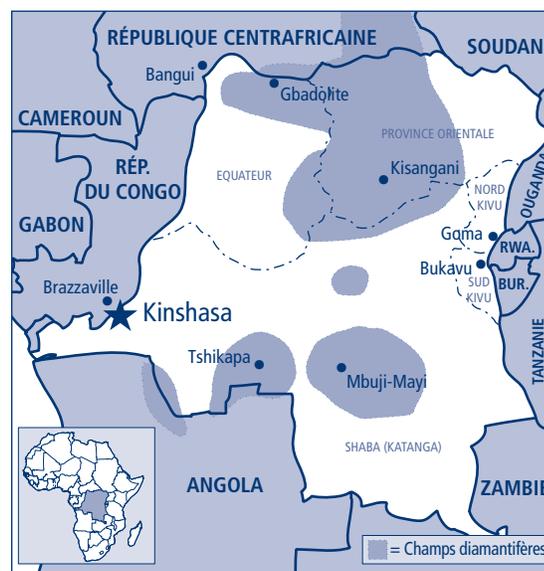
préoccupaient pas des diamants. Les gouvernements des pays industrialisés n'accordaient aucune attention à l'information disponible et alarmante selon laquelle la quantité de diamants qui arrivaient sur les marchés internationaux en provenance de pays comme l'Angola, la RDC et la RCA était de beaucoup supérieure à ce que ces pays exportaient officiellement; des diamants valant des centaines de millions de dollars apparaissaient chaque jour sur les marchés internationaux, et personne ne pouvait dire d'où ils provenaient. L'Angola a exporté officiellement pour 740 millions de dollars US de diamants en 2000, la RDC pour 240 millions et la RCA pour 60 millions, mais leur production réelle combinée se rapprochait davantage des 2 milliards de dollars US. Il est ironique de constater que les habitants de ces pays s'appauvrissent, alors que d'autres — des entrepreneurs, des bandits et des tueurs — s'enrichissent. La RDC, le troisième plus grand pays de l'Afrique, a la taille de l'Europe. Mais les revenus du gouvernement ne s'élèvent qu'à 223 millions de dollars US et le budget de l'État est de un dixième de celui de la ville d'Anvers⁵.

Ce document raconte l'histoire récente des diamants en Afrique centrale et montre ce qui doit être fait pour exploiter les possibilités des diamants et pour mettre fin aux calamités qui s'y rattachent. Il adopte une perspective régionale. L'économie des diamants en Afrique centrale est souvent étudiée du point de vue d'un pays en particulier, mais il existe un tel chevauchement entre les organisations de contrebande qu'il faut s'intéresser à la question sur un plan régional, prenant en considération des questions géopolitiques plus larges. Les tentatives de réglementer le commerce des diamants dans un pays ont généralement occasionné une augmentation de la contrebande par ses voisins. Plus récemment, des seigneurs de la guerre — financés par des diamants — ont traversé impunément les frontières. Ce qui est pire, comme démontrera ce document, les armées de plusieurs pays de l'Afrique ont commencé à se servir à même les diamants de la République démocratique du Congo, imitateurs récents des pires pillards coloniaux, ayant plus qu'une vague ressemblance avec le roi Léopold II et tout ce qu'il représentait en Afrique.



II. RDC : l'Économie de casino

L'économie des diamants en République démocratique du Congo défie toute définition. Les statistiques sur les exportations et les recettes officielles du gouvernement ne donnent aucune information au sujet du rôle des diamants dans la société congolaise ou dans son économie parallèle. Le commerce parallèle assure la survie de la population congolaise, qui s'est tout simplement soustraite aux méfaits de l'État. L'économie officielle du pays a cessé de fonctionner à la fin des années 1980. À ce moment, une grande partie de la population de Kinshasa, et des provinces de Bandundu, du Kasai occidental et du Kasai oriental, ainsi que des régions entourant Kisangani, dans la Province Orientale, avait commencé à assurer sa survie principalement grâce aux produits de l'extraction et du commerce des diamants. En 1985, l'économie du pays a régressé jusqu'à son état de 1958, juste avant l'indépendance, ce qui oblige les Congolais à chercher des possibilités sur le marché parallèle. Cette solution de rechange finit par représenter la réelle économie du pays, le secteur structuré n'étant guère plus qu'une illusion. Le pays se détériore encore plus au début des années 1990, lorsque le secteur structuré de l'extraction minière s'effondre et que l'avidité du gouvernement s'étend aux réseaux parallèles. La dévaluation majeure de la monnaie nationale engendre une « dollarisation » de l'économie parallèle, que les hommes forts au pouvoir espèrent exploiter lorsque leur pillage du secteur structuré ne pourra plus se poursuivre. Ces hommes forts, tous associés de près à Mobutu Sese Seko, dictateur de longue date, s'alignent sur des réseaux criminels pour exploiter un commerce parallèle, en privilégiant les minéraux faciles à exploiter tels que les diamants (y compris ceux extraits par les rebelles en Angola) et en misant sur les variations des taux de change entre le marché réglementé et le marché noir. Les diamants créent un lien entre les économies parallèle et criminelle, grâce au blanchiment d'argent et aux activités d'achat de diamants menées par de puissants réseaux de la diaspora libanaise opérant de pair avec les hommes de main de Mobutu.



L'État défaillant du Zaïre survit en raison de la force des réseaux parallèles et des organisations criminelles, qui se recourent. Ces circuits s'alimentent à même les structures d'une économie de guerre florissante alors que les rebelles de Laurent Kabila et leurs partisans de l'extérieur gagnent du terrain dans l'est du Zaïre, à la fin de 1996. En 1997, l'arrivée de Kabila à Kinshasa, la capitale d'un pays qui n'existe plus que de façon abstraite — ou plus précisément seulement dans les régions voisines de Kinshasa et des résidences officielles du président — marque la naissance d'un nouveau clan de prédateurs. Le nouveau président et ses alliés tentent de réglementer et de réorienter l'économie parallèle des diamants à leur propre avantage, mais ils sont rattrapés par la contrebande croissante que pratiquent les pays voisins, suivie de l'abandon des voies officielles par les revendeurs de diamants.

Au début de 1995, l'Economist Intelligence Unit (EIU) résume ainsi la situation au Zaïre :

La situation économique et politique actuelle au Zaïre est le résultat de l'effondrement de l'État zaïrois. Plusieurs groupes ethniques se font la guerre. L'armée est divisée en plusieurs factions et

les milices privées sont nombreuses. Il n'y a pas de gouvernement national efficace non plus que d'économie intégrée. L'ancienne économie s'est effritée jusqu'à n'être plus rien en comparaison avec l'économie parallèle. La banque centrale n'a pratiquement plus de réserves et les agents de l'autorité impriment ou importent volontiers de faux billets de banque.

La prise de pouvoir de Laurent Kabila donne lieu à une nouvelle ère de despotisme où la corruption, le népotisme et le banditisme du gouvernement favorisent encore l'élite politique et militaire de Kinshasa. Kabila est assassiné en janvier 2001. Son fils Joseph lui succède. Le nouveau dirigeant du pays donne d'abord des signes encourageants à la communauté internationale et aux personnes impliquées dans l'économie du pays, mais il reste à voir s'il y aura une réforme véritable des méthodes bien ancrées qui ont servi à gouverner l'État défaillant.

On pourrait bien se demander quels avantages les citoyens congolais ont pu tirer des ressources naturelles de leur pays depuis l'indépendance, en 1960, ou depuis l'époque où le Congo était la propriété du roi de la Belgique, Léopold II. Les empereurs et leurs hommes de main changent, mais leurs sujets n'ont pas encore été avantagés.

La libéralisation du secteur artisanal des diamants

L'exploitation artisanale des mines n'était pas illégale en RDC avant les années 1980, mais on ne pouvait vendre les diamants que dans la zone minière ou dans les villages adjacents. Il était illégal de vendre des diamants à Kinshasa et dans les principales régions urbaines des provinces de Kasaï, bien que ces règles n'étaient pas entièrement respectées. Des fonctionnaires corrompus permettaient un certain commerce, mais l'attitude du gouvernement variait et, de temps à autre, des mesures sévères étaient prises pour faire fuir les prospecteurs des gisements de diamants, surtout dans les régions proches ou à l'intérieur de la concession de *La Société Minière de Bakwanga* (MIBA), l'organisme parapublic d'extraction minière.

La MIBA produisait le gros des exportations de diamants du Zaïre avant 1983, qui valaient environ 120 millions de dollars US par année. Les « creuseurs » artisans produisaient pour environ 30 millions de dollars US de diamants par année.

De Beers avait le monopole des exportations de diamants et contrôlait ces transactions. Mobutu Sese Seko, cependant, met fin au monopole de De Beers en 1981, avec la vente initiale des diamants de la MIBA et artisanaux à deux sociétés basées à Anvers et à une autre, en Grande-Bretagne. En 1982, la « libéralisation » du secteur des diamants suit — ainsi que celle des secteurs d'autres métaux précieux tels que l'or — ce qui permet aux Congolais de demander des permis d'extraction et d'exportation. Une nouvelle loi permet à tous les ressortissants congolais de posséder et de transporter — sans autres formalités — des diamants, de l'or et d'autres métaux précieux. Les Congolais autorisés à exploiter ces matières précieuses doivent les vendre à des sociétés d'exportation détentrices de permis, situées dans les principales villes du Zaïre.

La libéralisation provoque un afflux de creuseurs et de négociants dans les gisements de diamants. Les nouvelles lois cherchent à contrer les activités frauduleuses du régime précédent et à réacheminer le commerce dans des circuits officiels. On pourrait aussi prétendre que Mobutu a instauré les lois pour tenter d'exercer son emprise sur une plus grande part du commerce. Les négociants congolais constituent l'élément le plus important de ce commerce parce qu'ils mettent en rapport les mineurs et les revendeurs étrangers faisant affaire dans les villes, et le gouvernement tente de surveiller davantage leurs activités ainsi que celles des acheteurs étrangers. Sans parvenir à boucler les régions minières, l'État cherche à officialiser des circuits commerciaux qui fonctionnaient auparavant de façon clandestine. Le gouvernement zaïrois réduit peu à peu les taxes sur l'exportation des diamants par rapport au taux en vigueur avant la libéralisation, bien que les impôts demeurent plus bas de l'autre côté du fleuve Congo, dans la République du Congo, qui ne prélève que 2,5 p. 100. Les diamants circulent facilement de Kinshasa à Brazzaville, certains revendeurs de diamants,

dont De Beers, établissant leurs centres d'activité à Brazzaville après l'arrêt forcé de leurs activités au Zaïre. Le problème de la contrebande, au lieu d'être réglé par la libéralisation, prend de l'ampleur dans les années 1980, la République du Congo et le Burundi jouant un rôle important. Le Burundi est aussi l'un des plus gros exportateurs d'ivoire de l'Afrique, même s'il n'y a aucun éléphant au pays.

En utilisant le terme « libéralisation », Mobutu parle d'augmenter le nombre des Congolais pouvant bénéficier de l'énorme potentiel du Zaïre en matière de diamants. De nouveaux dépôts de diamants sont découverts par les creuseurs dans les provinces du Kasai, ainsi que près de Kisangani, dans la Province Orientale. Mais de plus petits dépôts de diamants, dans la province de l'Équateur, au nord du Zaïre, demeurent la propriété de Mobutu et de ses alliés. En fait, inquiet de l'augmentation des ventes de diamants en dehors de son contrôle, Mobutu a recours à la « libéralisation » pour les rendre disponibles afin de pouvoir les contrôler. La libéralisation établit une nouvelle hiérarchie d'entrepreneurs profitant de la prospection et de la circulation des diamants des zones d'extraction aux marchés, où les comptoirs étrangers exercent leurs activités. Les négociants sont des ressortissants congolais qui achètent les diamants des creuseurs pour les revendre à d'autres négociants ou aux comptoirs. La déréglementation de Mobutu sert aussi ses propres desseins politiques malhonnêtes. Au lieu d'amener la population négligée des puissantes provinces du Kasai à appuyer les dirigeants de l'opposition, la libéralisation divise l'opposition. Les rivaux potentiels et leurs partisans préfèrent chercher à s'enrichir personnellement au lieu de s'unir contre Mobutu.

Le véritable commerce parallèle de diamants extraits par les creuseurs artisans échappe cependant à toute réglementation. Les diamants circulent dans un système extrêmement complexe. Et il faut dire d'entrée de jeu qu'alors que le président congolais et de nombreux fonctionnaires tirent directement avantage des ventes de diamants, l'ensemble du commerce est en grande partie entre les mains d'un secteur privé mondialisé, du début à la fin. L'élément le plus fondamental du commerce

est le profit. Cela sous-entend que les diamants iront là où les prix sont les plus élevés. Les droits d'exportation élevés à Kinshasa inciteront les négociants à chercher d'autres marchés, tels que Brazzaville, où les droits d'exportation moins élevés font augmenter les prix offerts par les comptoirs. Les diamants vont de milliers de petites mines alluviales dispersées à travers la RDC et l'Angola à de plus gros centres de commerce tels que Tshikapa, où les étrangers font affaire. Si ces comptoirs offraient des bas prix, les négociants pourraient apporter leurs diamants à Kinshasa, ou ils pourraient même les vendre à des étrangers en Angola. Les négociants fonctionnent dans une économie de dollars et ils refuseront de vendre des diamants pour de la monnaie locale si elle est instable, comme on le verra plus loin.

Les revendeurs étrangers de diamants ne peuvent pas visiter toutes les petites mines parce que cela ne serait pas rentable, quoique des acheteurs libanais, installés depuis longtemps dans le pays, ont déployé leurs tentacules dans de petites zones de captage de diamants. La plupart du temps, ils attendent que les négociants accumulent de plus gros paquets. Ces négociants sont eux-mêmes divisés en cohortes de plus petits négociants qui revendent à de plus gros négociants, et qui peuvent vendre à des négociants plus importants à mesure qu'un diamant se déplace à plusieurs centaines de kilomètres de la mine vers de petits centres de captage, puis vers un lieu plus central, où il est finalement vendu à un comptoir pour être exporté à Anvers.

Le gouvernement crée le Centre National d'Expertise (CNE) en 1983 afin de fournir des connaissances spécialisées sur les diamants issus du secteur artisanal nouvellement libéralisé, en supervisant les achats déclarés des comptoirs. Le CNE n'est pas chargé de maintenir l'ordre aux frontières, de contrôler les étrangers dans les zones minières, de contrôler les activités des creuseurs et des négociants, ou d'aider les creuseurs ou les négociants à négocier avec les comptoirs. Son rôle se limite à évaluer les paquets qu'on lui présente. En 1988, le centre établit des bureaux antennes dans les champs diamantifères et dans les principaux centres de captage de diamants.

Au cours des 16 années écoulées entre 1983 et 1998, le CNE évalue pour plus de 3,3 milliards de dollars US de diamants artisanaux et plus de 1 milliard de dollars de diamants de la MIBA, l'organisme parapublic d'extraction de diamants.

La production artisanale ne valait pas plus de un million de carats par année avant 1982, mais sa valeur augmente à près de 6 millions de carats en 1983, et à 14 millions en 1986⁶. La production artisanale dépasse le rendement de la MIBA, qui produisait environ 7 millions de carats par année dans les années 1980, et elle fournit rapidement le gros de la production officielle, sa proportion des exportations totales en valeur augmentant de 51 p. 100 en 1983, à 64 p. 100 en 1986 et 70 p. 100 en 1996⁷. Les quantités importantes de diamants sortis du Zaïre par le biais de la contrebande ont fait augmenter ce ratio. La production de la MIBA était aussi en grande partie de qualité industrielle tandis que les dépôts alluviaux exploités par les creuseurs étaient habituellement de meilleure qualité, surtout aux environs de Tshikapa et de Kisangani.

La libéralisation déclenche une nouvelle tendance sociale et économique au Congo : l'économie de casino. Cette économie est fondée sur le rêve d'une récompense financière considérable et instantanée, demandant peu de réinvestissement. Les mineurs travaillent et vivent dans des conditions horribles dans l'espoir qu'un jour, ils déterreraient un diamant d'une valeur formidable, comme dans les nombreuses histoires de pauvres devenus riches qu'ils entendent, dont certaines sont vraies. En réalité, les mineurs ont peu d'espoir d'améliorer leur situation financière puisqu'ils ne connaissent pas la valeur réelle des diamants. Ceux qui profitent de leur travail manuel ardu sont les négociants et les comptoirs, qui tous se plaignent, ironiquement, de leur propre pauvreté. Néanmoins, le rêve de trouver une façon d'échapper à l'économie déclinante du Zaïre, au début des années 1980, attire de jeunes hommes venus d'autres secteurs en stagnation. Les champs diamantifères des provinces du Kasai, ainsi que les dépôts nouvellement découverts dans la Province Orientale, sont envahis par les prospecteurs après la libéralisation, ce qui nuit à de

nombreuses régions agricoles laissées sans ouvriers. Comme nous le verrons plus loin, ils sont aussi nombreux à courir après les diamants de la fortune en Angola.

Le secteur parallèle des diamants domine rapidement l'ensemble de l'économie parallèle, contribuant à la désintégration de l'économie officielle nationale alors que l'anarchie empêche d'autres secteurs de se développer. Cela engendre un cercle vicieux où la désintégration du secteur structuré augmente l'attrait de l'économie parallèle et de la prospection artisanale des diamants, ce qui contribue à la dégradation de l'économie officielle. Cette tendance exacerbe la chute de l'infrastructure de base dans les régions productrices de diamants, les mineurs artisans et les négociants n'investissant pas dans le développement à long terme. Plutôt que d'augmenter la production des diamants par le biais des circuits officiels et de soutenir le Trésor national, la libéralisation a l'effet contraire et donne lieu à l'augmentation de la contrebande au Zaïre et dans des pays voisins tels que la République du Congo et le Burundi. Les diamants qui passent effectivement par les voies officielles servent souvent à enrichir Mobutu et sa bande.

L'échec du secteur minier officiel et de l'économie nationale

L'État du Zaïre a survécu en tant qu'entité grâce surtout à l'exportation des ressources naturelles. Des prix mondiaux élevés pour les produits de base ont contribué à faire augmenter le produit intérieur brut entre 1968 et 1974, mais cette tendance s'est inversée après 1975 en raison de la chute des prix du cuivre et du café, et à cause du programme de « Zaïreanisation » du président Mobutu, aux termes duquel des sociétés industrielles, manufacturières et agricoles ont été expropriées et placées sous la direction de personnes inexpérimentées⁸. Pour maintenir les recettes de l'État, Mobutu comptait sur la production de cuivre de la société minière parapublique Gécamines, mais ses politiques destructives sur le plan économique ont commencé à gruger puis à

paralyser l'économie du pays, vers la fin des années 1980. En 1985, l'économie zaïroise avait reculé jusqu'à ses niveaux d'avant l'indépendance⁹. En 1985, le cuivre constituait 39 p. 100 des revenus d'exportation, le cobalt 14 p. 100, et les diamants et le café, 11 p. 100 chacun¹⁰.

Le Zaïre se glorifie d'avoir les plus riches dépôts de cobalt au monde, la plus grosse réserve de diamants et les cinquièmes plus importants dépôts de cuivre. Mais la production de cuivre par la Gécamines, qui a culminé à 550 000 tonnes en 1975, a chuté à 200 000 tonnes au début des années 1990¹¹. La société parapublique produit moins de 50 000 tonnes de cuivre en 1993. La Gécamines est la principale source de recettes d'exportation de l'État, fournissant environ 70 p. 100 des devises étrangères au pays, mais au milieu de 1993, elle ne fournit plus rien¹². La société commence à fonctionner à perte, puis fait faillite¹³. À la fin du règne de Mobutu, la production de cuivre de la Gécamines n'est que de 37 700 tonnes¹⁴. L'administration de la Gécamines sous le régime de Kabila est tout aussi destructive et la production de cuivre chute à environ 28 000 tonnes en 1999¹⁵. La production du cobalt, l'une des autres principales exportations du pays, chute également de façon précipitée au cours du mandat de Mobutu. La MIBA arrive cependant à maintenir une certaine production de diamants en raison de son rôle intégral dans l'économie de Kasai, où commence à prendre forme, dans les années 1990, une opposition ouverte aux politiques de Mobutu. De 18 millions de carats en 1961, la production tombe à 12 millions en 1970 et à 8 millions en 1980. Dans les années 1990, elle se stabilise à environ 6,5 millions de carats¹⁶. L'annexe statistique (tableau 17) présente des chiffres relatifs à la production combinée de la MIBA et du secteur artisanal, entre 1983 et 2000.

Malgré la débâcle économique, Mobutu est une personnalité privilégiée des États-Unis dans leur lutte contre le communisme et il est en mesure de s'assurer des revenus additionnels à l'extérieur de son économie négligée. En 1986, le Zaïre exporte pour 1,15 milliard de dollars US en minéraux et pour 80 millions de dollars US de café, des exportations largement soutenues par une aide de 448 millions de dollars US accordée par

des superpuissances au cours de la même année¹⁷. Les institutions internationales de prêt jouent aussi un rôle significatif en protégeant Mobutu contre l'effondrement imminent de son économie; le Fonds monétaire international — qui avait quitté le Zaïre en 1978 — y est retourné en 1983 et verse la somme de 1,3 milliard de dollars US en cinq ans¹⁸. Les revenus tirés des exportations et de l'aide étrangère suffisent pour permettre à Mobutu de conserver son autorité et d'entretenir un vaste réseau de favoritisme.

La MIBA a souffert de l'avidité des fonctionnaires corrompus et d'un manque de réinvestissement par le gouvernement central. Elle était et est toujours affaiblie par le vol de ses plus précieux diamants, souvent par des fonctionnaires chargés de la bonne marche de la société parapublique, ainsi que par la complicité reconnue de hauts dirigeants du gouvernement. Les réductions considérables à la fois des dépenses relatives aux programmes sociaux et du réinvestissement dans le secteur minier découlent de ce que l'organisation de l'État représentait dorénavant des responsabilités pour Mobutu. En 1991, le FMI annonçait que le Zaïre ne recevrait plus de nouveaux prêts et en 1994, il bannissait le Zaïre. Cela reflétait l'impatience grandissante des anciens protecteurs du Zaïre durant la Guerre froide, soit la Belgique, la France et les États-Unis, qui voyaient maintenant Mobutu comme une responsabilité financière et politique. Le pillage de l'économie du pays par Mobutu augmentait, bien qu'à cette époque, il ne restait plus grand chose à dérober à l'économie, comme l'a prouvé l'effondrement subséquent du secteur minier structuré.

L'avidité et la criminalisation du gouvernement

Mobutu a mis au point un système de gouvernance où le favoritisme et la corruption empêchaient la dissension. Il démantèle les structures administratives, favorisant la stagnation économique et, en bout de ligne, la chute du pays. Son régime « kleptocratique » encourage tous les fonctionnaires à prendre part au

partage du butin, ce dont se ressent la population appauvrie. De plus en plus, Mobutu trouve que les entreprises d'État viables menacent sa propre survie; en fait, il voit des menaces partout. Les administrations gouvernementales et les sociétés minières parapubliques sont susceptibles d'être utilisées ou même piratées par ses opposants. Un secteur minier prospère dans des provinces telles que Katanga et le Kasai oriental pourrait être mobilisé par des hommes forts jouissant d'un puissant appui ethnique et démontrant une volonté de sécession. Mobutu cherche à marginaliser leur assise financière de façon que ces concurrents potentiels doivent encore faire appel à son favoritisme. L'échec du secteur minier structuré peut être analysé dans ce contexte : les profits ne sont pas réinvestis dans la Gécamines et la MIBA, et en conséquence, leur production en souffre. On ne peut pas se passer complètement de ces sociétés parapubliques, cependant, parce qu'elles continuent de maintenir la dépendance de ces deux puissants gouvernements provinciaux à l'égard du gouvernement central. Dans ce contexte, le Zaïre n'a plus l'air d'un pays. Ses frontières n'ont plus de sens et le contrôle de Mobutu « devient moins territorial et plus axé sur la domination sur un archipel de ressources pouvant être utilisées pour générer des revenus et attirer de puissants alliés »¹⁹.

Les mutineries de l'armée au début des années 1990 se produisent, selon les termes d'un auteur, « lorsque l'armée décide qu'il est temps de prendre, et que la population pense que son tour est venu. Il s'agit davantage d'un prolongement des politiques gouvernementales, comme si les gens avaient finalement compris et adopté la philosophie de leur propre dirigeant à l'égard du pays — emparez-vous de tout ce que vous pouvez. Maintenant²⁰ ». Les mutineries contribuent à affaiblir l'État et la capacité de gouverner de Mobutu en souffre également, puisqu'il ne peut « faire beaucoup plus qu'exhorter plutôt que commander les troupes, la plupart des soldats n'étant pas payés²¹. » Mobutu a depuis longtemps divisé ses militaires de façon que les commandants doivent manigancer pour exercer une emprise sur des fiefs autonomes et ne soient pas enclins à se concerter pour l'éliminer. Pour conserver sa position, Mobutu compte sur des unités militaires

particulières et sur leurs généraux. Par exemple, le général Kpama Baramoto est à la tête de la puissante garde civile, composée de 10 000 hommes. Il dirige aussi les activités d'extraction de l'or et des diamants dans les Kivus ainsi que les mines de diamants dans les provinces du Kasai. Et il joue un rôle considérable dans l'appui militaire au mouvement rebelle de l'Angola, l'UNITA, en échange de diamants²².

À mesure que diminuent davantage les recettes officielles de l'État avec la fin de la Guerre froide, Mobutu et ses acolytes s'intéressent de plus en plus au commerce clandestin et à l'économie parallèle, maintenant axés sur le blanchiment d'argent, le trafic de la drogue et le commerce des diamants, toutes ces activités se chevauchant largement. Le secteur parallèle des diamants devient un pilier de l'économie du Zaïre, parce que les diamants sont l'une des rares marchandises dont le prix est reconnu sur le plan international, un attribut particulièrement important en situation de pénurie de devises étrangères et de taux de change fluctuants, exacerbés par l'infusion de faux billets de banque imprimés en Argentine par une organisation libanaise et par certains des sbires de Mobutu.

Ayant de moins en moins de largesses à distribuer, Mobutu donne l'impression d'effectuer une réforme démocratique tout en démantelant l'État encore davantage. Les partis d'opposition indépendants sont légalisés en 1990 et une série de premiers ministres se succèdent, de même qu'une série de « réformes » économiques, qui changent peu de choses. Mobutu est passé maître dans l'utilisation à son propre avantage des conflits régionaux. Le champ de bataille de la Guerre froide en Angola en est un exemple : il avait propulsé Mobutu au rang d'ennemi international du communisme. Ceux qui avaient soutenu Mobutu durant la Guerre froide l'ont maintenant abandonné, mais des événements survenus au Rwanda, en 1994, au cours desquels des insurgés tutsis basés en Ouganda renversent le régime hutu, méritent à Mobutu un nouveau statut international. Les Hutus fuient dans l'est du Zaïre, ce qui a pour effet de rapprocher étroitement Mobutu de la France, ancien bailleur de fonds du régime hutu.

Les marchés conclus dans l'interrègne

Mobutu permet à des unités paramilitaires hutus du Rwanda de trouver refuge dans l'est du Zaïre en 1994, de façon à déstabiliser ses ennemis dans les provinces orientales de Kivu, et de persécuter les peuples banyamulenges et banyarwandas, constitués majoritairement de Tutsis. Après le génocide du Rwanda, ses auteurs hutus — les milices interahamwes associées aux anciennes Forces armées rwandaises — lancent des attaques continuelles contre le nouveau régime de Kigali à partir de l'est du Zaïre. Cela engendre des contre-mesures de la part de l'Armée patriotique rwandaise (APR). Puis, Laurent Kabila et son Alliance des forces démocratiques pour la libération du Congo-Zaïre (AFDL) deviennent fer de lance de l'invasion du Zaïre par le Rwanda et l'Ouganda à la fin de 1996, aidés par la suite de l'Angola et du Zimbabwe. L'armée sous-payée de Mobutu offre peu de résistance et Kabila entre à Kinshasa en mai 1997 avec ses protecteurs étrangers.

Le gouvernement du Zaïre avait cherché de nouveaux investissements privés pour ses entreprises minières parapubliques au milieu des années 1990, ce qui avait coïncidé avec l'accroissement du nombre de petites sociétés minières sur les bourses parallèles du monde. Ces projets de quasi-privatisation cherchaient à donner un nouveau souffle au secteur minier structuré grâce à des coentreprises qui versaient des capitaux dans des sociétés parapubliques comme la Gécamines, la MIBA, la Société minière et industrielle du Kivu (Sominki), et l'Office des mines d'or de Kilo-Moto (Okimo). Il en a résulté un influx massif de petites sociétés minières intéressées, bien que beaucoup, sinon la plupart, n'avaient pas la capacité financière pour rajeunir le secteur minier du pays. Néanmoins, et malgré le climat politique changeant, plus de 100 accords préliminaires de prospection sont signés en 1997²³. Lorsque Kabila renverse le régime de Mobutu, en mai de cette année-là, bon nombre de ces accords sont annulés ou redistribués. En outre, le nouveau régime évalue et redistribue, ou octroie par appels d'offres, les accords que le groupe de rebelles de Kabila avaient signés pour financer son propre effort de guerre avant l'assaut de Kinshasa. Plusieurs sociétés minières de niveau international apparaissent aussi au

Congo après l'arrivée de Kabila, dont beaucoup essaient de négocier des contrats au cours des dernières années du régime de Mobutu. La plupart décide en bout de ligne que l'insécurité et la guerre ne donneront pas de bons résultats financiers et quittent donc le pays.

L'adjudication massive de contrats par les parties comportait le risque de surexploiter les réserves minières du pays en échange d'argent comptant. Cette tendance, cependant, tirait sa source dans ce que l'Economist Intelligence Unit avait décrit comme « la nature du pouvoir politique au Zaïre, une voie temporaire d'enrichissement personnel pouvant être soudainement révoquée et devant être utilisée rapidement pendant qu'elle dure²⁴. » Cet état de choses était commun aux dernières années du règne de Mobutu et au régime de son successeur, Kabila.

Les politiques de Kabila en matière de diamants et de monnaie

L'AFDL de Laurent Kabila renverse le régime de Mobutu en 1997. Kabila laisse d'abord voir des signes encourageants à l'Occident concernant les politiques fiscales et la libéralisation économique. Il symbolise aussi les aspirations des Congolais, qui ont survécu au joug du leadership corrompu et désastreux de Mobutu pendant des décennies. Ce soi-disant sauveur instaure rapidement son propre système de gouvernance totalitaire, cependant, reportant la réforme démocratique et imposant peu à peu des politiques financières destructives visant à procurer des revenus à ses amis et partisans. Le style de direction de Mobutu était fondé sur l'accumulation d'une fortune personnelle énorme tout en laissant des petites parties du butin filtrer à travers ses vastes réseaux de favoritisme et, finalement, dans certains cas, jusqu'au peuple. Le système de gouvernance de Kabila est très semblable, mais il met fin à la distribution des prises du pillage de l'État à tout groupe autre que celui de ses propres amis. Mobutu avait essuyé l'austérité des donateurs, l'effondrement du secteur minier structuré et les pressions en faveur de la démocratisation, en incitant à l'anarchie et au laisser-aller économiques — et

parfois en les dirigeant. Kabila tente d'imposer son autorité sur une économie qui a cessé de fonctionner de façon officielle, et il met ses sujets sur une voie d'évitement, surtout ses opposants politiques quels qu'ils soient.

Kabila s'intéresse sans tarder aux diamants. Au cours de ses avancées initiales, en 1996, America Mineral Fields annonce avoir signé une entente avec Kabila pour l'exploitation des formidables résidus de minerai contenant du cobalt à Kolwezi et ouvre un centre d'achat de diamants — America Diamond Buyers — dans la ville de Kisangani, contrôlée par les rebelles. Une société affiliée de De Beers, Britmond (British Diamond), avait depuis de nombreuses années conservé un monopole sur la production de la MIBA et était représentée au Zaïre par une société locale appelée Sediza (Société d'évaluation de diamants au Zaïre). La société change son nom en Sedico (Société d'évaluation de diamants au Congo), après la « libération » du Zaïre par l'AFDL. De Beers demeure l'acheteur principal des produits de la MIBA jusqu'à la fin de 1997, après quoi des sociétés belges commencent à offrir à la MIBA des prix plus élevés. De Beers rappelle finalement ses derniers acheteurs de Mbuji-Mayi en octobre 1998 en raison de la nouvelle guerre qui avait débuté en août. Sedico, toutefois, continue d'exercer ses activités en RDC jusqu'à la fin de 1999²⁵, après quoi la société se retire aussi. Cela a mis fin aux activités d'achat de De Beers en Angola ainsi qu'aux achats par la société de tout produit qu'elle n'aurait pas extrait elle-même ou en partenariat direct avec d'autres sociétés.

L'une des premières réformes de Kabila dans le secteur des diamants, en février 1998, fixe un objectif minimum pour la commercialisation des diamants, exigeant des comptoirs qu'ils paient un cautionnement de 25 000 \$ US et qu'ils paient leurs impôts à l'avance. D'autres indemnités leur sont demandées selon le nombre d'acheteurs étrangers faisant affaire en vertu d'un permis de comptoir. Le ministère des Mines interdit à tous les étrangers l'accès aux régions minières en janvier 1999, et tente de déplacer le commerce des diamants vers Kinshasa pour y exercer un contrôle plus étroit. Au même moment,

Kisangani

À mesure que la rébellion de 1996-1997 se propageait à partir de l'est du Zaïre, les ventes de diamants à Kisangani faiblissaient. Il est intéressant de souligner le rôle mineur de Kisangani dans la production nationale de diamants, en volume, par rapport à son rôle plus influent en termes de valeur. En outre, il semble qu'après que l'AFDL et ses alliés du Rwanda et de l'Ouganda se soient emparés de Kisangani, les diamants ont été détournés de Kinshasa, même après la prise du pouvoir par Laurent Kabila. En général, les comptoirs commercialisaient plus de 30 000 carats par mois avant la rébellion de Kabila, mais cette quantité a chuté après que Kabila eut pris le pouvoir, ce qui donne à croire que les revendeurs faisant affaire à partir de l'Ouganda et du Rwanda se faisaient concurrence pour mettre la main sur les diamants de Kisangani même avant le début de la guerre de 1998. Et cela ne tient pas compte de la contrebande considérable dans l'est de la RDC vers le Rwanda et l'Ouganda.

Au cours d'un reportage d'une semaine sur la RDC, en janvier 2002, l'émission américaine *ABC Nightline* rapportait que « Kisangani était, jusqu'à il y a peu de temps, une ville de 600 000 habitants... C'était un centre de commerce... [Maintenant] il s'agit d'une ville qui ne survit qu'avec l'essentiel, paralysée par la guerre... Qu'est-ce qui a donc mis aux prises les armées du Rwanda et de l'Ouganda l'une contre l'autre, avec, coincés entre les deux, les gens de Kisangani? *Les diamants.* »

le gouvernement révoque tous les permis d'achat de diamants détenus par les comptoirs. Seuls les Congolais peuvent faire une nouvelle demande et on leur demande de vendre leurs produits par l'entremise de la bourse centrale (Bourse congolaise des matières précieuses ou BCMP), ouverte à Kinshasa en avril 1999. La bourse exige des droits d'adhésion de trois millions de dollars US. On espérait que cette bourse rationaliserait le commerce des diamants, qui représentait dorénavant la plupart

des entrées de devises étrangères du gouvernement de Kabila. Les ventes de diamants, cependant, chutent abruptement en 1999 en raison des craintes et de l'aversion que fait naître la nouvelle réglementation, surtout les règlements sur les devises étrangères, dont la violation peut entraîner la peine de mort.

Le secteur des diamants est la source de la plupart des devises étrangères que possèdent les banques commerciales en RDC, et cela permet de soutenir la devise locale et contribue ainsi à réduire l'inflation. Si le gouvernement oriente le commerce des diamants vers les circuits illicites, la Banque Centrale du Congo (BCC) est privée de devises étrangères. Il s'agit d'un système instable pouvant être rapidement et facilement perturbé si les taxes à l'exportation des diamants augmentent ou si les règles en matière de devises sont modifiées. Le gouvernement de Laurent Kabila est passé maître de la déstabilisation du système; il impose tout d'abord, en janvier 1999, une interdiction sur les devises étrangères (notamment la vente de diamants contre des dollars US). On exige des étrangers qu'ils déposent leurs devises étrangères dans les banques, en échange de quoi ils reçoivent la somme équivalente dans la devise locale instable.

La situation empire quand le gouvernement, à court de revenus, commence à imprimer de l'argent pour payer ses efforts de guerre. La croissance de la masse monétaire déprécie la valeur de la devise et augmente l'écart entre les taux de change officiels et parallèles. Le gouvernement fait bien quelques petites concessions au début de 2000, comme l'autorisation des transferts interbanques en dollars US et l'établissement de « zones de libre circulation » à l'aéroport et à la BCMP, mais ces mesures sont insuffisantes et le commerce des diamants n'est pas rétabli.

Le taux de change surévalué, les lois sur les devises étrangères et l'impression incontrôlée de billets de banque par le gouvernement servent de contexte pour analyser la politique la plus radicale du gouvernement dans le secteur des diamants. En septembre 2000, le régime de Kabila accorde un monopole sur les exportations de diamants à une seule société, International Diamond Industries (IDI), officiellement pour réduire la contrebande et les

autres formes de fraude, et pour augmenter sa surveillance. En réalité, on peut considérer cette démarche comme une tentative de Kabila d'orienter ce qu'il restait du secteur parallèle des diamants dans des circuits qu'il pourrait contrôler. IDI a aussi versé un montant non divulgué au régime de Kabila pour obtenir l'exclusivité; on présume que la société a fourni au président des devises étrangères additionnelles, dont il avait tant besoin²⁶. Plutôt que d'augmenter la transparence et de faire hausser les exportations officielles de diamants, cependant, l'entente (décrite ci-dessous) a exacerbé une situation déjà très grave dans le secteur des diamants.

Les statistiques sur les exportations officielles de diamants par les comptoirs peuvent servir à démontrer l'influence qu'ont eue les politiques économiques de Laurent Kabila sur le commerce artisanal (parallèle) des diamants. Au cours des 19 mois qui ont suivi la prise du pouvoir par l'AFDL, entre juin 1997 et décembre 1998, on a évalué les achats de diamants à 599 millions de dollars US. Les exportations au cours des 19 mois entre janvier 1999 et juillet 2000 (après quoi les comptoirs ont vu leurs permis révoqués) ont été évaluées à seulement 291,1 millions de dollars US. Cela représente un déficit de plus de 300 millions \$US, ou 51 p. 100. La quantité de diamants artisanaux exportés a chuté de 20 p. 100 entre 1998 et 1999, mais la valeur moyenne en carats a aussi diminué — de 32 p. 100 — au cours de la même période. Il en a résulté une détérioration majeure de la valeur des exportations de diamants déclarées par le secteur parallèle des diamants qui, en 1999, avait dégringolé de 46 p. 100 en une seule année, passant de 356 millions de dollars US à 192 millions. En 1999, les achats par les comptoirs étaient inférieurs pour chaque mois si on les compare à 1998, les plus grandes différences se situant en septembre et octobre, après l'imposition de mesures plus rigoureuses en matière de devises étrangères.

La comparaison entre 1998 et 1999 donne à croire que la réglementation de Kabila sur les devises était la cause principale de la détérioration massive des exportations du secteur parallèle des diamants — assortie d'une forte augmentation de la contrebande, dont il sera question plus loin.

De Kabila père à Kabila fils : Les changements après avril 2001

L'annulation du monopole de l'IDI permet à d'autres comptoirs de retourner en RDC en juin 2001, quoique bon nombre des acheteurs avaient en fait continué leurs activités en vertu du permis de l'IDI. Le gouvernement annonce qu'il n'accordera qu'environ 10 permis d'exportation, et certains comptoirs se plaignent des demandes de pots-de-vin de la part de fonctionnaires. Au moment de la rédaction de ce document, les sociétés qui étaient retournées étaient Ashley, Mazal Gem, Millenium, Primogem, Tofen-Congo, Top International, Empire et Intradia (International Trading and Diamonds). La société Minerals Business Company (MBC) avait fonctionné par l'entremise du monopole de l'IDI, mais ses exportations étaient minimales. IDI-Congo avait aussi obtenu un permis d'exportation en vertu du nouveau système de « libéralisation », mais elle commercialise beaucoup moins de diamants qu'avant. Entre août 2001 et février 2002, ces comptoirs ont exporté un total déclaré de 160 millions de dollars US de diamants, ou 20 millions par mois. On trouvera à l'Annexe statistique (tableau 18) une répartition détaillée des exportations déclarées, par comptoir, pour la période allant d'août à novembre 2001. Les chiffres pour le mois de mars 2002 sont donnés à titre indicatif (tableau 1).

Un comptoir ne fait pas exclusivement affaire avec une seule société à l'extérieur de la RDC. Les comptoirs peuvent être associés à jusqu'à 40 sociétés minières différentes, en Belgique seulement. Ils se sont associés à de nombreux acheteurs de façon à augmenter leur rendement après que le gouvernement eut établi des exigences minimales d'exportation. Les plus gros comptoirs représentent donc un regroupement d'acheteurs qui travaillent pour différents payeurs, en Belgique et ailleurs. On trouvera ci-dessous une liste des relations visibles entre les principaux comptoirs de la RDC et leurs sociétés affiliées en Belgique et en Israël. Ces relations n'impliquent pas des liens d'entreprise directs entre les sociétés congolaises et les sociétés étrangères :

Tableau 1. Exportations par comptoir, mars 2002

Comptoir	Carats	Millions de \$ US	\$ US/Carat
Tofen-Congo	284 973	7,6	26,89
Primogem	144 505	5,1	35,27
IDI-Congo	129 767	3,1	24,25
Ashley	85 144	2,3	26,98
Mazal Gem	101 493	1,9	18,49
Millenium	70 078	1,6	23,08
Intradia	23 845	,9	37,81
Top International	22 329	,4	18,08
Empire	2 072	,09	44,63
Total	864 211	23,1	26,72

- Tofen-Congo : membres de l'empire des diamants Leviev et certains actionnaires de la société belge Omega;
- Primogem : African Star et Sierra Gem Diamonds en Belgique;
- IDI-Congo : International Diamond Industries d'Israël;
- Ashley : Roni Ben-Simhon de la RBS et RGSB en Belgique;
- Mazal Gems : Jacques Spitzer de JAPRI en Belgique;
- Millenium : Triple A Diamonds en Belgique;
- Top International : Top International en Belgique;
- Minerals Business Company (MBC) : intérêts zimbabwéens;
- International Trading and Diamonds (Intradia) et Empire : affiliation inconnue.

On ne peut vérifier avec précision les relations d'entreprise qui existent entre les acheteurs en RDC et les sociétés étrangères. Les diamants circulent dans des réseaux de relations personnelles et de relations de

confiance. Une société belge peut n'avoir aucun lien prouvé avec un comptoir en Afrique centrale, mis à part un nom sur la porte d'un bureau en Belgique ou les dirigeants d'un comptoir qui travaillent dans un bureau adjacent. Les rapports entre les acheteurs individuels en RDC et les sociétés belges sont encore plus flous. Bon nombre des acheteurs ne sont pas actionnaires dans les sociétés mais fonctionnent plutôt de façon indépendante, avec l'argent de financiers étrangers. Ces relations sont éminemment secrètes. Il est donc impossible de déterminer quelles sociétés à Anvers importent des diamants de la RDC, que ce soit de façon officielle ou par l'entremise de relations personnelles et d'amis.

Au moment de la rédaction, les autorités de Kinshasa avaient imposé un nouveau régime fiscal rigoureux aux comptoirs. Pour la première fois, le gouvernement appliquait ses critères de rendement durant le premier trimestre de 2002. Tous les comptoirs ont dû payer une amende pour rendement insuffisant et pour avoir omis de rendre compte régulièrement de leurs activités. Les comptoirs, quant à eux, se sont plaints d'avoir été forcés de payer pour une unité anti-fraude inefficace — et que la fraude exercée par des exportateurs sans permis en RDC et dans les pays voisins donnait lieu à une concurrence déloyale. Les comptoirs se sont aussi plaints d'une taxe additionnelle de 1 p. 100 sur les exportations²⁷.

Au départ, l'économie des diamants semblait vouloir se remettre de la réglementation désastreuse imposée par Laurent Kabila en matière de devises étrangères et du monopole malavisé accordé à l'IDI, mais en 2002, elle

sombrant dans la confusion à mesure que les exportateurs faisaient face à des demandes extrajudiciaires de paiements comptants. Les tentatives exagérément avides du gouvernement d'améliorer ainsi ses finances (qui, en général, ne servaient qu'à garnir les poches d'hommes forts individuels) risquaient d'exacerber la contrebande et la fraude, en plus de priver l'État de recettes et la banque centrale, de devises étrangères.

Les diamants en perspective

Le tableau 2 montre à quel point les exportations officielles de diamants sont devenues importantes pour l'économie de la RDC.

Les chiffres révèlent deux thèmes principaux. En premier lieu, les exportations officielles de diamants servent de source majeure de devises étrangères dans la balance commerciale de la RDC — approximativement le tiers. La valeur significative des diamants augmente lorsqu'on ajoute la valeur estimée des diamants de contrebande, qui privent le secteur structuré de devises étrangères et le gouvernement, de recettes. Ces chiffres donnent à croire que bien que la RDC pourrait être un pays riche, le maintien des recettes de l'État dépend d'une poignée seulement d'exportations de produits de base. Deuxièmement, les chiffres montrent à quel point les statistiques officielles peuvent varier (voir les notes sur les sources). La Banque centrale du Congo utilise des données contradictoires dans le même rapport, et sur des pages qui se suivent. Bon nombre de ces problèmes émanent des grandes variations dans les statistiques

Tableau 2. Exportations de diamants en rapport avec les exportations totales de la RDC²⁸
(en millions de dollars US)

Année	1995	1996	1997	1998	1999	2000
Total des exportations officielles (tous les produits)	1 562	1 546	1 448	1 442	807	792
Exportations officielles de diamants	331	347	385	451	290	240
Estimation des exportations de diamants illicite	400	417	462	541	348	288
Exportations officielles de diamants en pourcentage des exportations	21 %	22 %	27 %	31 %	36 %	30 %
Importations officielles	870	1 089	769	1 102	568	596
Solde (exportations moins importations)	692	457	679	320	239	196

officielles sur les exportations de diamants, qui diffèrent en fonction du ministère chargé de leur compilation et en fonction des trois régimes qui se sont succédés à Kinshasa. Finalement, alors qu'on fait souvent référence au pillage des diamants de la RDC, on porte peu attention au fait que des diamants illicites de l'Angola valant plusieurs millions de dollars transitent par la RDC chaque année. Ces diamants circulent sur les marchés structurés et illicites des diamants de la RDC, un système dans lequel les gouvernements de Kinshasa ont joué un rôle de complices et parfois d'acteurs.

Conclusions

La triste et longue histoire du Congo en matière de mauvais gouvernement, de corruption et de pillage par des étrangers ne semble pas vouloir se terminer bientôt. Le premier défi, en ce qui concerne les diamants, est de s'assurer que ceux-ci causent moins et non plus de tort. Certains émettent l'hypothèse que le fait d'accorder à un mauvais gouvernement une plus grande emprise sur son industrie du diamant ne fait que priver d'innocents mineurs artisans et leur famille d'un revenu qui pourrait ne pas être disponible autrement. L'autre solution, cependant — une anarchie où les diamants illicites circulent impunément au-delà des frontières, échappant aux impôts et provoquant la violence — n'est pas une option viable. La solution n'est pas de permettre un laisser-aller en matière de diamants, mais de changer la situation et de traiter le problème fondamental de la qualité de la gouvernance en Afrique centrale. Cela comprend entre autres une garantie d'accès des gouvernements aux recettes équitables et légitimes susceptibles d'être tirées des ressources de leur pays, y compris les diamants. Cela comprend aussi la bonne gestion de ces diamants et des mesures pour s'assurer que ceux qui les extraient reçoivent une compensation équitable. La solution pour mettre fin à la mauvaise gouvernance en matière de diamants n'est pas d'encourager (ou de permettre) la contrebande avec d'autres pays mais de refuser l'accès d'un « mauvais pays » à l'ensemble du marché mondial des diamants.

Le Processus de Kimberley

Le « Processus de Kimberley » a été initié par le gouvernement de l'Afrique du Sud en mai 2000, dans le but de s'attaquer au problème des diamants de guerre. Préoccupés par la façon dont les guerres alimentées par les diamants en Angola, en Sierra Leone et en République démocratique du Congo risquent d'affecter le commerce légitime des pays producteurs, plus de 35 pays se sont réunis périodiquement pour mettre au point un système international de certification des diamants bruts. En mars 2002, on est parvenu à s'entendre sur les principes et sur bon nombre des détails d'un système qui devrait être mis en œuvre à la fin de l'année.

On ne s'est toutefois pas encore entendu sur les dispositions relatives à la surveillance régulière indépendante des mécanismes nationaux de contrôle, qui demeurent une question épineuse pour les ONG préoccupées par la crédibilité et l'efficacité du système. Des ONG, dont Partenariat Afrique Canada, le Network Movement for Justice and Development et l'International Peace Information Service, ont participé au processus, de même que des représentants de l'industrie du diamant.

Cela n'est cependant réalisable que dans un contexte plus vaste, que si l'on peut mettre en place un système mondial en bonne et due forme de certification des diamants. Le Processus de Kimberley propose un tel système. Il ferait en sorte que tous les diamants bruts soient accompagnés d'un certificat d'origine émis par un gouvernement. Une partie du système repose sur les statistiques. Si un pays voisin de la RDC, par exemple, exportait davantage de diamants bruts qu'on sait qu'il en produit, des mesures seraient prises. La capacité de production des pays de la région peut être estimée jusqu'à un certain point. Le véritable problème, c'est que plusieurs pays exportent, de manière flagrante,

bien davantage qu'ils ne produisent. Les statistiques, aussi médiocres soient-elles actuellement, permettent tout de même de révéler les problèmes évidents. De meilleures statistiques contribueront à améliorer la capacité du système de cerner les problèmes.

La deuxième question concernant un système de réglementation porte sur les contrôles dans les pays d'importation. Ici aussi, le Processus de Kimberley veut que les gouvernements garantissent que les diamants bruts seront traités d'une certaine manière, ce qui requiert des vérifications par l'industrie pour s'assurer que les livraisons des diamantaires correspondent aux quantités reçues.

Rien de tout cela ne peut être accompli, avec un certain niveau de garantie ou de crédibilité, sans qu'un système international d'inspection ne fasse partie intégrante de l'ensemble du programme. Il faut procéder à des inspections internationales régulières de tous les systèmes nationaux de contrôle, afin que des professionnels indépendants puissent certifier que les contrôles de l'industrie et des pays satisfont aux normes minimales reconnues. L'un des problèmes les plus épineux est la violation des lois sur l'intégrité : la fausse catégorisation des importations et des exportations de diamants par des sociétés individuelles. Malgré les fortes pressions exercées par les ONG en ce qui concerne le besoin de surveillance indépendante régulière, le concept a été rejeté par presque tous les gouvernements présents à la réunion finale du Processus de Kimberley, en mars 2002.

La troisième question concerne les sanctions pour non-respect. La sanction ultime doit être l'interdiction d'accès au commerce international des diamants. La conséquence naturelle de cette sanction en Afrique centrale — la contrebande — peut être évitée grâce à une surveillance vigilante des exportations des pays voisins et à une bonne analyse des statistiques sur le commerce international, et en s'assurant que les personnes prises avec des diamants de contrebande soient emprisonnés. La contrebande est illégale dans tous les pays, y compris la Belgique, Israël, les États-Unis, la Grande-Bretagne et les autres gros importateurs de diamants. Les vols aussi sont interdits. Et pourtant, des diamants de contrebande, des diamants volés et des diamants de guerre traversent encore toutes les frontières impunément, comme si les diamants étaient en quelque sorte différents des automobiles, des télévisions ou des autres produits volés qui sont régulièrement détectés et saisis. Il est difficile de trouver plus d'une poignée de revendeurs de diamants qui ont été arrêtés où que ce soit en Europe ou en Amérique du Nord au cours des deux dernières années pour contrebande de diamants ou évasion fiscale. Aucun n'a été arrêté pour avoir enfreint des sanctions des Nations Unies. Les revendeurs qui commettent ces crimes ne sont pas poursuivis par l'industrie du diamant, contrairement à ceux qui trompent des confrères *diamantaires* ou des banques de diamants — des crimes qui sont pris très au sérieux par toute l'industrie. Et pourtant, des diamants valant des centaines de millions de dollars traversent les frontières de l'Afrique centrale, évitent les impôts et la surveillance chaque année, en route pour les centres mondiaux de taille, de polissage et de commerce.

III. Un conte de deux villes : le monopole à Kinshasa, la fraude à Brazzaville

Une firme d'Israël, l'International Diamond Industries (IDI), a obtenu un monopole de 18 mois sur les exportations de diamants de la RDC, en septembre 2000, par l'entremise de la filiale de la société, IDI-Congo. Au moment de signer, le ministre des Mines d'alors en RDC, Bishikwabo Chubaka, défendait le monopole des diamants de son pays en affirmant : « Il s'agit de la meilleure manière de commercialiser de façon transparente la production de diamants du Congo, qui inspirera la confiance en ce qui concerne le certificat d'origine du pays qui accompagnera chacun des paquets exportés par l'IDI²⁹. » Cela a eu l'effet exactement le contraire et l'on n'a pas encore vu l'ombre d'un certificat d'origine.

Le monopole de l'IDI a été la mesure la plus extrême imposée par Laurent Kabila pour concentrer les profits du commerce des diamants entre les mains de la présidence. Malgré le fait que la forte économie parallèle des diamants de la RDC ait répondu négativement à toutes ses tentatives de réglementation précédentes, Kabila a révoqué, en août 2000, les permis des comptoirs (qui avaient été achetés au prix de 100 000 \$ US chacun pour une année civile complète) et a accordé à l'IDI un permis d'exclusivité. On dit que l'IDI avait accepté de payer au gouvernement du Congo la somme de 20 millions de dollars US pour ce monopole, bien qu'on ne sache pas si la totalité de ce montant a été payée³⁰.

Les exportations en provenance de la RDC ont chuté immédiatement, quoiqu'on ne sache pas vraiment de combien en raison des statistiques douteuses et contradictoires. La Banque centrale rapporte une série de chiffres et le Centre national d'expertise (CNE) en rapporte une autre. Les deux séries, cependant, montrent une baisse considérable au cours des deux premiers mois du monopole.

Tableau 3. Exportations par les comptoirs de la RDC, en 2000

Janvier à décembre 2000	Exportations, selon la Banque Centrale (en millions de \$ US)	Exportations selon le CNE (en millions de \$ US)	Exportations selon le CNE (en millions de carats)
Janvier	10,7	10,7	1754
Février	10,7	10,7	1153
Mars	12,4	12,4	923
Avril	11,9	11,9	1144
Mai	11,1	11,1	677
Juin	19,4	19,4	1033
Juillet	22,7	22,7	1417
Août	0	17,5	1207
Septembre	0	3,7	234
Octobre	21,4	15,2	684
Novembre	21,9	14,7	486
Décembre	20,6	14,2	568

Sources : CNE et Condensé d'informations statistiques, 31/2001, le 7 septembre 2001, Banque centrale du Congo, par le CNE. Les valeurs représentent les chiffres donnés par les experts évaluateurs du gouvernement du CNE et non les valeurs déclarées par les exportateurs.

Ces chiffres permettent difficilement de déterminer si le monopole était une réussite lorsque comparé aux comptoirs qu'il a remplacés. Alors que les deux séries de chiffres montrent une chute initiale considérable des exportations, les deux laissent croire qu'à mesure que le monopole s'est installé, la valeur des exportations s'est accrue.

Entre-temps, cependant, de l'autre côté du fleuve, à Brazzaville, il se passait autre chose. Dès que le

Tableau 4. Importations de diamants bruts en Belgique, août 2000 – janvier 2001

	RDC		République du Congo	
	Carats	\$ US	Carats	\$ US
Août 2000	1 643 135	49 876 350	0	0
Septembre	1 605 221	50 154 084	427 243	18 605 144
Octobre	779 037	28 553 840	1 179 779	36 930 952
Novembre	894 954	24 671 692	853 459	30 365 001
Décembre	190 939	13 295 180	360 809	17 267 000
Janvier 2001	226 895	19 011 196	295 436	18 567,715

Source : HRD

monopole de l'IDI a été instauré, on a assisté à une chute de 50 p. 100 des importations de la RDC en Belgique (ce qui s'explique par le fait que l'IDI est une société israélienne), et à une augmentation soudaine et phénoménale des importations de diamants du Congo-Brazzaville, un pays qui ne produit lui-même pratiquement pas de diamants.

Ces statistiques portent à croire que le monopole de l'IDI à Kinshasa a occasionné une augmentation de la contrebande par l'entremise du pays voisin, le Congo-Brazzaville. Les fausses déclarations de provenance et d'origine sont cependant courantes aux douanes belges. Ce qui veut dire que les nouveaux diamants auraient pu provenir de presque n'importe où. La chute soudaine des exportations de la RDC et l'augmentation concomitante des importations en provenance de Brazzaville au cours du même mois, toutefois, représentent plus qu'une coïncidence.

Le contrat de l'IDI a été annulé en avril 2001 et on a permis aux comptoirs belges en RDC de reprendre leurs exportations. On pourrait croire que les importations en Belgique de diamants de la RDC auraient augmenté de façon automatique. Et c'est ce qui s'est produit, comme le montre le tableau 5. Si le monopole de l'IDI avait poussé les diamants de l'autre côté du fleuve, on pouvait présumer qu'avec la fin de ce monopole, la quantité des diamants arrivant en Belgique en provenance de Brazzaville diminuerait. Le tableau 5 montre cependant

que ce n'est pas ce qui s'est produit. Les importations en provenance de Brazzaville ont continué d'augmenter.

Quelle en est l'explication? L'augmentation saisonnière habituelle de la production alluviale lorsque cessent les pluies, en avril, constitue une partie de l'explication. L'Angola pourrait toutefois être une autre source de l'augmentation de la quantité des diamants. Les diamants de l'Angola provenant soit du marché parallèle ou des rebelles de l'UNITA transitent souvent par le Congo-Brazzaville ou la RDC, ou sont déclarés à Anvers comme provenant de ces pays. Le Congo-Brazzaville a joué un rôle important en tant que débouché pour les diamants de l'UNITA lorsque les rebelles contrôlaient encore les lieux d'extraction industriels dans la vallée de Cuango, avant 1998, ce qu'illustrent en partie les importations

Tableau 5. Importations de diamants bruts de la RDC et de la République du Congo en Belgique, avril à juin 2001

	RDC		République du Congo	
	Carats	Millions de \$ US	Carats	Millions de \$ US
2001				
Avril	876 000	34	350 000	19
Mai	1 240 000	37	490 000	19
Juin	1 551 000	47	895 000	23

Source: HRD

belges de diamants bruts en provenance du Congo-Brazzaville, évaluées à plus de 1 milliard de dollars US entre 1995 et 1996³¹. Encore une fois, les diamants de l'UNITA pourraient être la réponse, faisant l'objet d'une fausse déclaration à Anvers mais ne transitant pas effectivement par Brazzaville. La contrebande des diamants de l'Angola a aussi augmenté en 2001, Brazzaville et Kinshasa étant les points de vente les plus vraisemblables. Les lois sur les diamants au Congo-Brazzaville sont laxistes et les impôts, peu élevés, ce qui constitue des attraits majeurs pour les revendeurs de diamants internationaux corrompus, qui s'installent le long des routes africaines de la contrebande.

Une autre explication possible de l'augmentation continue des importations en provenance de Brazzaville en 2000 et 2001 est le déclin des exportations du Libéria. Au cours des années 1990, le Libéria était un important lieu de transit pour les diamants de guerre de la Sierra Leone et les diamants illicites provenant d'ailleurs. Le Libéria, un pays qui, au mieux, n'a jamais produit pour plus de 10 ou 15 millions de dollars de diamants de faible qualité dans une année, a exporté pour 2,2 milliards de dollars de diamants bruts à Anvers entre 1994 et 1999³². En 2000, cependant, le Conseil de sécurité des Nations Unies avait le Libéria dans sa mire et les commerçants qui utilisaient ce pays comme passage cherchaient d'autres débouchés. Lorsque le Conseil de

sécurité a imposé un embargo sur les diamants du Libéria, en mai 2001, les importations en Belgique en provenance du Libéria ont tari. Par coïncidence, les importations de Brazzaville ont doublé au cours de cette période.

L'explication la plus plausible est que les revendeurs de la RDC ont simplement continué à faire la contrebande des diamants par la voie de Brazzaville, craignant que les revirements dans les lois, les ministères et même les gouvernements à Kinshasa ne se répercutent encore sur leurs activités locales. Brazzaville n'est qu'un des nombreux pays de transit dorénavant utilisés pour les diamants de guerre congolais en route vers Anvers et d'autres destinations. Bujumbura, Lusaka, Harare, Kampala, Kigali et Dar es Salaam accordent dorénavant des licences et des permis, faisant des millions de dollars grâce aux diamants. Aucune ne semble prête à mettre fin au commerce, qui représente dans certains cas une croissance économique parallèle plus élevée que celle des économies officielles.

Depuis 1999, la hausse phénoménale des importations de diamants bruts en Belgique en provenance des Émirats arabes unis (qui sont passées de 4,2 millions de dollars, en 1998, à 149,5 millions, en 2001) peut être attribuée dans une certaine mesure aux diamants de la RDC, sortis en contrebande du territoire du gouvernement par la voie de l'Afrique orientale. Ces diamants pourraient bien être aussi passés en

Tableau 6. Importations de diamants bruts de la RDC et de la République du Congo en Belgique, 1995–2001

Année	RDC		République du Congo	
	Carats	\$ US	Carats	\$ US
1995	18 644 000	646 190 000	4 469 000	407 890 000
1996	15 184 000	667 090 000	7 572 000	612 560 000
1997	15 845 000	553 230 000	Inconnu	Inconnu
1998	20 887 000	614 529 000	526 000	41 212 000
1999	23 403 000	758 751 000	71 000	14 639 000
2000	17 044 000	629 857 000	2 845 000	116 585 000
2001	19 636 953	495 308 805	5 409 820	223 848 014

Source : HRD

contrebande vers Hong Kong, qui est récemment devenue une source considérable de diamants bruts pour la Belgique et Israël. Les Émirats arabes unis et Hong Kong fournissent tous deux des diamants de faible qualité dont la qualité est semblable à celle des diamants extraits en RDC.

Conclusions

On traitera plus loin de la validité et de l'efficacité — ou non — des monopoles sur les diamants, en rapport avec les accords de monopole en Angola. On peut cependant tirer d'autres conclusions de cette période éclairante de l'histoire des diamants, à la fois en RDC et au Congo-Brazzaville.

La première, c'est que la plupart des statistiques en question — celles de la RDC, de la République du Congo et de la Belgique — ne sont utiles qu'à titre d'indication et pour donner une idée des ordres

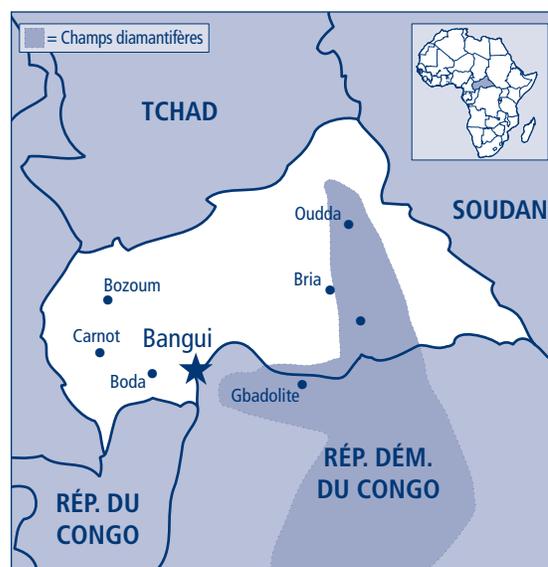
de grandeur. Depuis des années, les mauvaises statistiques, les fausses statistiques et l'absence de statistiques accablent l'industrie des diamants. La confusion accidentelle et souvent délibérée créée dans les statistiques par les gouvernements et l'industrie a rendu non seulement possible mais facile la dissimulation d'énormes transactions impliquant des diamants de guerre et des diamants illicites.

La deuxième, c'est que la République du Congo est devenue un important carrefour du trafic des diamants illicites et des diamants de guerre. Ce pays, à l'instar de la Gambie, une autre plaque tournante pour le trafic des diamants illicites, a échappé depuis trop longtemps à l'attention internationale et au blâme. Le Conseil de sécurité des Nations Unies devrait traiter ce problème de toute urgence et imposer un embargo sur tous les diamants de la République du Congo jusqu'à ce qu'on procède à un examen complet et crédible de l'origine et de la légalité des diamants exportés à partir de Brazzaville.

IV. République Centrafricaine

La production de diamants en République centrafricaine (RCA) est presque entièrement artisanale et le nombre de mineurs travaillant dans ce secteur est estimé à 80 000³³. On découvre des diamants en RCA en 1914, et deux périodes caractérisent la production subséquente. De 1931 à 1961, la production est le domaine exclusif d'environ 10 sociétés minières, qui extraient environ 2,25 millions de carats. Les mineurs artisans remplacent les sociétés après 1961 : ils ont produit une quantité totalisant 18 millions de carats depuis lors³⁴. Il n'y a pas d'importantes sociétés minières en activité en RCA. La production du secteur structuré provient d'environ sept petites sociétés minières locales, susceptibles de conclure des accords de coentreprise avec des entreprises ou des individus étrangers, ainsi que de multiples sociétés détenant des permis temporaires d'extraction minière qui produisent à peu près la même quantité de diamants que les détenteurs de permis permanents. Le reste de la production du pays (environ 90 p. 100) vient des mineurs artisans qui vendent aux intermédiaires, aux financiers des mines, ou directement aux exportateurs ainsi qu'à la bourse de Bangui. Plusieurs centaines de collecteurs (intermédiaires) financent de petites mines artisanales, ainsi que de nombreuses sociétés acheteuses étrangères ayant des agents dans les principales régions productrices de diamants de la RCA. Il arrive souvent que les exportateurs étrangers (qui ont des bureaux d'achat, appelés comptoirs en RDC) financent leurs propres activités artisanales d'extraction en fournissant de l'équipement, de la nourriture, des vêtements, des médicaments et des produits de base.

David Dacko, le premier président après l'accession à l'indépendance, en 1961, est renversé par son cousin, Jean Bédél Bokassa, en 1966. Bokassa se voit lui-même comme une espèce de Napoléon africain, et se nomme président à vie en 1972. Il rebaptise la république du nom d'*Empire* centrafricain, en 1976, et se proclame Empereur Bokassa I en 1977. Le couronnement de Bokassa est peut-être l'événement le plus connu au sujet de la RCA; il a coûté au moins 25 millions de dollars US (environ 30 p. 100 du budget national),



avec un énorme trône en forme d'aigle, une couronne valant 2,5 millions de dollars US et de nombreuses voitures tirées par des chevaux blancs importés de France — morts par la suite en raison de la chaleur. La France est un allié majeur et un bailleur de fonds de Bokassa, mais à mesure que l'empereur devient de plus en plus assoiffé de sang, la France réduit son aide pour finalement y mettre fin, après l'implication présumée de Bokassa dans le massacre d'enfants d'école à Bangui, en 1979. David Dacko revient au pouvoir grâce à un coup d'État dirigé par la France cette année-là³⁵.

Les diamants avaient été l'une des principales exportations de la RCA, mais la production a chuté de façon précipitée sous le règne de Bokassa. Des sociétés françaises et d'autres sociétés expatriées avaient monopolisé le secteur structuré de l'extraction des diamants durant l'administration coloniale, mais un décret gouvernemental a forcé les principales sociétés à fermer leurs portes en 1969 et les diamants du pays proviennent presque uniquement de sources artisanales depuis lors³⁶. La production officielle a chuté, passant de 600 000 carats en 1968 à 314 000 carats en 1979 — 300 000 carats supplémentaires font probablement l'objet de contrebande avec des pays voisins, les droits

d'exportation étant moins élevés³⁷. Les recettes du gouvernement ont diminué de 50 p. 100 de 1974 à 1982³⁸, quoique les diamants généraient encore plus de 30 p. 100 des recettes d'exportation en 1980. Bokassa a utilisé les diamants pour alimenter son système de favoritisme. On dit qu'il a donné des diamants au président français Valéry Giscard d'Estaing à cinq reprises sur une période de huit ans, mais d'Estaing a affirmé que les diamants avaient été vendus et que l'argent avait été remis à des œuvres de charité³⁹.

Le successeur de Bokassa, David Dacko, tient deux années seulement et est renversé par un coup d'État militaire en 1981. Sous l'autorité du général André Kolingba, la RCA demeure indépendante de l'aide française et des prix mondiaux en ce qui a trait à ses principales sources de recettes d'exportation, le café et le coton. Le prix du café chute brusquement en 1986, ce qui a des effets négatifs sur l'économie nationale, et les recettes de l'État diminuent encore davantage en raison de la contrebande des diamants. Kolingba accepte finalement de tenir des élections et Ange-Félix Patassé devient président en 1993. Patassé hérite d'un pays affecté par la stagnation économique, dont l'industrie et le commerce sont en difficulté et dont le potentiel du secteur des diamants est incertain.

Plusieurs sociétés minières étrangères obtiennent des concessions de diamants et d'or au début des années 1990. C'est une époque à laquelle la réforme économique apparaît possible et qui coïncide avec l'arrivée de petites sociétés minières. L'une des premières à voir le jour est la United Reef (UR) qui obtient des parts dans deux concessions diamantifères en 1992⁴⁰. La UR centre ses efforts sur l'exploitation de l'une des concessions, mais l'entreprise s'avère non rentable. Pour réaliser un profit, il faudrait que la société extraie entre 500 et 600 carats de diamants par mois, mais elle ne parvient pas à atteindre ce rythme⁴¹ même après une injection de capitaux d'exploration, en 1996, par la Trans Hex International (THI), une société enregistrée au Canada et associée à la plus importante société minière d'Afrique du Sud. Compte tenu des piètres résultats obtenus, la THI décide de ne plus investir dans le projet, et l'exploitation de la mine cesse en 1998.

Un autre joueur important en RCA est la Central Africa Mining Company (CAMCO), dirigée par Antonio Teixeira, un homme d'affaires sud-africain. La CAMCO se présente elle-même comme l'une des principales détentrices de concessions en RCA, mais aucun rapport ne fait état d'exportations de diamants par cette société ou sa filiale, la Central Africa Diamond Company (CADCO)⁴², à moins qu'il ne se soit agi de petites quantités de diamants ou que celles-ci aient été déclarées par une filiale non désignée nommément. La DiamondWorks (DW) — controversée à cause de ses liens avec la société de mercenaires sud-africaine, Executive Outcomes — achète les deux sociétés dans le cadre d'un marché de réorganisation qui permet à Teixeira de devenir président-directeur général de la DW en mai 2001. Peter Hain, alors ministre des Affaires étrangères du Royaume-Uni, soutient, en 2000, que Teixeira a participé à la violation des sanctions imposées par les Nations Unies contre l'UNITA, le groupe de rebelles angolais⁴³. Cette allégation est niée par Teixeira.

L'échec des petites sociétés minières en RCA est peut-être dû à leur piètre rendement financier, mais leur disparition est révélatrice de l'instabilité qui règne à Bangui depuis 1996. L'élection de Patassé en 1993 ne modifie en rien le système de conduite des affaires publiques du pays. La corruption et la stagnation politique minent l'État ainsi que les tensions entre le gouvernement et les groupes de l'opposition divisent le pays en fonction de l'appartenance aux différents groupes ethniques. Mécontents que leurs salaires ne leur soient pas versés, les soldats provoquent trois mutineries à Bangui en 1996, et leurs griefs témoignent de l'existence de problèmes sociaux et ethniques plus profonds. Les accords de Bangui sont conclus en 1997, après que deux soldats français eurent été tués et que l'armée française eut maîtrisé les soldats rebelles. Une force de maintien de la paix interafricaine, composée de soldats du Burkina Faso, du Tchad, du Gabon, du Mali, du Sénégal et du Togo, est ensuite déployée. À la suite de nouvelles mutineries en 1997, cette Mission inter-africaine de surveillance des accords de Bangui (MISAB) réprime l'insurrection. La MISAB est transformée en mission de maintien de la paix des Nations Unies à compter de 1998-2000 et

se retire après la réélection de Patassé en 1999. (À l'époque de la rédaction du présent document, les Nations Unies envisageaient un redéploiement en RCA à cause de l'instabilité qui y perdure.)

Ces mesures ne mettent pas fin aux divisions ethniques ou à l'insatisfaction à l'égard du régime Patassé, qui se lance dans une série d'intrigues avec les mouvements rebelles en République démocratique du Congo. Ces intrigues, de même que la corruption liée aux diamants au ministère des Mines, font ressortir le climat d'incertitude auquel sont confrontés les éventuels investisseurs étrangers. Les divisions dans les réseaux de favoritisme de Patassé modifient les alliances au sein du parti au pouvoir, provoquant des désaffections et des rivalités d'intérêt. Ainsi, Charles Massi, le ministre des Mines, est démis de ses fonctions en décembre 1997. Comme l'explique l'*Economist Intelligence Unit*, « le gouvernement prétend que M. Massi, autrefois détenteur du portefeuille des minéraux, a accordé un permis d'exportation de diamants à une société en particulier, contrevenant ainsi à l'un de ses propres décrets qui oblige les négociants de diamants à se procurer des contingents d'exportation de diamants de joaillerie auprès du gouvernement⁴⁴ ». En 1998, Charles Massi forme son propre parti politique. Il est remplacé au ministère des Mines par Joseph Agbo qui est forcé de démissionner après avoir été accusé d'entrave aux poursuites judiciaires entreprises par le gouvernement contre les exportateurs de diamants accusés de ne pas avoir payé suffisamment d'impôts. Par la suite, le gouvernement perd sa cause contre les exportateurs. La pression sur Agbo provient du premier ministre de la République centrafricaine, Michel Gbezera-Bria, qui affirme publiquement l'existence de corruption dans le commerce des diamants et gagne ainsi la confiance des donateurs, « grâce aux efforts qu'il déploie pour affaiblir les réseaux de favoritisme mis sur pied par M. Patassé dans le secteur public au cours des dernières années⁴⁵ ».

Les diamants constituent l'une des principales marchandises d'exportation de la RCA et sont une source très importante de devises étrangères. Ils peuvent donc servir à financer les personnes et les groupes aliénés

par le gouvernement central. Le rôle qu'ont joué les diamants dans les multiples coups d'État en RCA n'est pas clair, mais ils sont à n'en pas douter une source de financement tant pour l'opposition légitime que militaire au régime au pouvoir.

La RCA possède une trace écrite vérifiable de la circulation des diamants, depuis les mines jusqu'au point d'exportation. De tels documents sont établis au début des années 1980 avec l'aide de la Banque mondiale et du Bureau d'évaluation et de contrôle des diamants et de l'or (BECDOR). Le BECDOR joue un rôle semblable à celui du Centre national d'expertise du Congo, fournissant des avis d'experts sur les exportations déclarées par les comptoirs. Le système de la République centrafricaine est plus complexe que celui de tous les autres pays de l'Afrique centrale, parce qu'il permet au gouvernement de savoir à quel moment les diamants sont extraits et de suivre leur trace jusqu'aux sociétés exportatrices. Il est basé sur le bordereau d'achat et le bordereau de production — des certificats ou des reçus numérotés. Un mineur artisan ou le chef d'un groupe de mineurs remplit un formulaire lorsque les diamants sont vendus à un collecteur ou bureau d'achat. Le formulaire est rempli en deux exemplaires et indique la date de la transaction, le numéro du bordereau du vendeur, le nom du vendeur, le numéro du permis d'extraction ou de vente, la provenance des diamants, les carats (divisés selon les différentes tailles des diamants) et la valeur des diamants. En théorie, lorsqu'un exportateur de diamants déclare un colis à la Direction générale des ressources minérales, par exemple, tout doit être justifié. Si l'exportateur a acheté des diamants d'un collecteur, qui de son côté s'est procuré des diamants auprès de nombreuses petites mines, les différents bordereaux d'achat et bordereaux de production sont transmis à l'exportateur. Une taxe de 2 à 3 p. 100 est prélevée sur les transactions internes du gouvernement de la RCA. Cette taxe est payée par les exportateurs qui, naturellement, refilent ce coût aux vendeurs en réduisant les prix d'achat. Ce coût s'ajoute à une taxe à l'exportation de 6 p. 100 et à une taxe de 2 p. 100 sur le chiffre d'affaires. À cause de ces niveaux de

Tableau 7. Statistiques fournies par les bureaux d'achat de la RCA pour la période 1998-2000

1998			1999			2000		
Société	Carats	Millions de \$ US	Société	Carats	Millions de \$ US	Société	Carats	Millions de \$ US
Badica	210 971	34,8	Badica	131 027	23,4	Badica	112 210	20,8
Primo	150 586	16,6	Primo	174 700	19,5	Primo	117 530	18,5
Sodiam	5 943	1,0	Sodiam	83 156	13,4	Sodiam	66 325	10,6
Socadiam	4 787	0,7	Socadiam	19 031	2,6	Sopicad	33 484	5,6
Sandcat	1 144	0,3	Sador	1 193	0,2	Gemca	19 906	2,1
			Sandcat	14	,017	Socadiam	1 885	0,3
						Ordica	1 781	0,2
Total	373 433	53,5	Total	409 813	59,4	Total	413 124	56,6

Source: CAR Ministry of Mines and Energy

taxation élevés, il y a gros à parier qu'une forte proportion des diamants illicites en provenance de la République démocratique du Congo sont sortis en contrebande de Bangui au lieu d'être blanchis à travers les filières officielles. On ignore cependant si les autorités gouvernementales scrutent de près le système des bordereaux d'achat pour découvrir les anomalies ou si le système est simplement une formalité. La contrebande des diamants de la RCA continue d'empoisonner le système.

Pour mieux contrôler le commerce des diamants, le gouvernement crée le Bourse international de diamant de Bangui en 1996, qui relève du Comité centrafricain des diamants (le Cocadiam). Cette bourse des diamants vise à accroître la valeur des diamants échangés via les filières officielles, à augmenter les recettes de l'État, à réduire la contrebande et à permettre aux producteurs locaux d'obtenir les meilleurs prix possibles. Ce mode de contrôle du marché anarchique des diamants semble efficace dans un premier temps, puisque la seconde séance de bourse, en mars 1996, enregistre un volume de transactions de 500 000 \$ US, permettant à l'État de toucher des recettes de 50 000 \$ US⁴⁶. Mais la bourse suit les caprices politiques de Bangui. Elle ferme durant les multiples mutineries militaires et ferme de nouveau pendant les procès pour évasion fiscale⁴⁷. Elle réouvre au milieu de 1998, une fois les bureaux d'achat exonérés de tout blâme, mais un très petit volume de diamants passe par la bourse, surtout à cause des taxes élevées à

l'exportation. Les statistiques gouvernementales attribuent environ 144 000 \$ US de transactions à la bourse en 1998 et 303 000 \$ US en 1999, mais ne fournissent aucune donnée pour 2000, même si la bourse poursuit ses activités et qu'un important exportateur détient une licence émise par elle.

Entre 1998 et 2000, la production de diamants du secteur structuré de la RCA est le résultat du travail de plusieurs sociétés qui possèdent des licences officielles et ont obtenu des autorisations exceptionnelles qui leur permettent de se procurer des permis temporaires d'exploitation et d'exportation et qui réduisent leurs obligations en matière d'impôt. Les exportations du secteur structuré sont plutôt faibles ces dernières années : 7 millions de dollars en 1998, 2,7 millions de dollars en 1999 et 5,2 millions de dollars en 2000. Comme le montre le tableau 7 ci-dessus, la production du secteur artisanal est beaucoup plus importante.

Des relations visibles existent entre les dirigeants des bureaux d'achat de la République centrafricaine et les sociétés belges. Ces relations ne sont pas des liens directs entre les sociétés étrangères et centrafricaines :

- Badica : Abdoul Karim, directeur des sociétés Kardiam et Bria Import-Export en Belgique;
- Primo : Sierra Gem Diamonds;
- Gemca : Sima Diamonds de la famille Ahmed Nasser;

- Sopicad : Serge Majer de la société M.D.C. en Belgique;
- Sodiam : Arslanian Frères;
- Alain Benyacar, de Cindam nv de Belgique, aurait travaillé en vertu d'un permis de la bourse de Bangui avant d'ouvrir son propre bureau d'achat.

Les diamants de guerre

En RCA, les mineurs artisans, ou les creuseurs, travaillent dans un pays relativement plus stable que tous ses voisins. Les gisements de diamants sont partagés entre les régions orientale et occidentale du pays, et les centres d'achat des diamants sont situés dans les villes de Boda, Sanha, Carnot et Bozoum dans l'ouest, et celles de Bakouma, Bria et Ouadda dans l'est. Les mineurs artisans vendent leurs diamants dans les zones d'extraction ou dans les plus grandes villes où sont installés les intermédiaires et les négociants étrangers, ou encore à des financiers qui les revendent ensuite aux sociétés exportatrices.

Entre 1996 et 2001, les mutineries de l'armée sont concentrées à Bangui et dans ses environs immédiats. On ne sait pas exactement comment les creuseurs artisans s'adaptent à cette instabilité politique ni comment le banditisme, très répandu dans les provinces, affecte les extracteurs et négociants de diamants. À ce jour, la campagne internationale sur les diamants de guerre n'a pas soulevé le problème des bandits qui obligent les creuseurs et les négociants à leur remettre des diamants et qui taxent leur production. Il n'y a pas eu non plus d'enquête très poussée sur la participation possible des dirigeants des coups d'État au commerce des diamants.

D'importants recoupements existent entre les gisements de diamants du nord de la RDC et ceux de la RCA, et il y a des liens ethniques entre le peuple Yahoma dans le sud de la RCA et les habitants de la province de l'Équateur nord en RDC. Les diamants extraits dans la province de l'Équateur, en grande partie sous le contrôle des groupes rebelles du Mouvement de libération du Congo (MLC), sont souvent vendus ou blanchis par l'entremise de la RCA. Mais Kinshasa a signé un pacte

de sécurité avec le régime de Bangui, ce qui signifie que le président Patassé de la RCA est en principe l'adversaire du chef du MLC, Jean-Pierre Bemba. L'ironie de la chose, c'est que le MLC intervient à Bangui, au milieu de 2001, pour prêter main forte à Patassé durant une tentative de coup d'État — dirigé par le général Kolingba, un Yakoma, qui s'enfuit plus tard en Ouganda, qui à l'époque appuie le MLC⁴⁸. Le MLC lui-même est soutenu au début par des soldats qui étaient auparavant fidèles au président Mobutu (originaire de la province de l'Équateur) et qui ont fui devant l'avancée des rebelles de Kabila au début de 1997.

La confusion quant à la chaîne des événements met en évidence la complexité des alliances militaires centrées sur des critères stratégiques et financiers. Le MLC reçoit une grande partie de ses approvisionnements de Bangui, qui n'est séparée du territoire du MLC que par le fleuve Ubangui. Et les diamants extraits de la province congolaise de l'Équateur — un territoire administré par un groupe rebelle — servent à payer ceux-ci directement ou à obtenir les liquidités nécessaires. Même si le Conseil de sécurité n'a pas imposé de sanctions contre le MLC, ces diamants sont souillés par la guerre. Les diamants contrôlés directement par Bemba, ou ceux achetés par les comptoirs autorisés par l'administration rebelle, aident certainement à financer les efforts militaires du MLC. Les creuseurs artisans qui passent les pierres précieuses en contrebande de la province de l'Équateur à Bangui, ou qui vendent celles-ci à des intermédiaires qui en font autant, sont également en cause dans les diamants de guerre, dans les cas où leur production est taxée par le MLC. Le lien avec les diamants de guerre est plus difficile à établir lorsque les creuseurs ou les intermédiaires sortent leurs diamants en fraude de la province de l'Équateur, sans payer de taxes au MLC. Les diamants du MLC ne seront pas des "diamants de guerre" à cause de l'intégration actuelle de Bemba dans le régime de Kabila, aussi longtemps que le cessez-le-feu est respecté.

L'économie des diamants de la RCA est également reliée à la production de diamants de l'autre grande faction rebelle de la RDC, le Rassemblement congolais pour la démocratie-Goma (RCD-Goma). Ce groupe est soutenu par le Rwanda et contrôle la ville diamantifère de

**Tableau 8. Importations en Belgique de diamants
provenant de la RCA, entre 1995 et 2001**

Année	Carats (000) (en milliers)	En millions de \$ US	Prix moyen par carat
1995	626	88,6	\$141,53
1996	572	113,4	198,25
1997	579	107,0	185,66
1998	776	165,6	213,66
1999	1 221	155,6	127,44
2000	1 279	160,7	125,65
2001	614	96,9	157,80

Source: HRD (1995-2000); *Diamond Intelligence Briefs* (2001)

Kisangani. On dit que la société Arslanian Frères achète des diamants par l'intermédiaire d'une société de Kisangani, Belco Diamant⁴⁹, et qu'elle dirige également le bureau d'achat Sodiam, à Bangui.

Le lien entre les diamants de la zone de la RDC, sous l'emprise des rebelles, et ceux de la RCA, prend des allures plus sinistres. Bangui est une plate-forme essentielle pour les réseaux criminels qui alimentent en armes différents groupes rebelles en Afrique et ailleurs. Ces réseaux profitent peut-être des diamants à l'occasion, même si ceux-ci ne sont pas l'objet principal de leurs affaires. L'un de ces réseaux est dirigé par Victor Bout (alias Butt), un trafiquant d'armes bien connu qui a alimenté l'UNITA⁵⁰ et le MLC⁵¹ en Afrique centrale, le gouvernement libérien, en violation des sanctions imposées par les Nations Unies⁵², ainsi que des groupes armés en Afghanistan⁵³. En juin 2000, les autorités de la RCA intentent des poursuites contre « Victor Butt » (sic); elles accusent celui-ci d'avoir, à plusieurs reprises, enregistré frauduleusement des aéronefs et réclament un mandat d'arrestation international à son endroit. D'autres mandats d'arrestation sont délivrés contre Bout, dont l'un en Belgique en 2002⁵⁴. Bout aurait dirigé la société Centrafrican Airlines avec Ronald de Smet⁵⁵, qui était également président-directeur général du Trans Aviation Network Group avec Bout en Belgique; c'est du moins ce qu'indiquent les documents de fondation de la société, établis en 1995.

D'aucuns prétendent également que la bourse de Bangui blanchit des diamants provenant du groupe

rebelle angolais, l'UNITA⁵⁶. Cela est plausible, même si le volume de diamants échangés par la bourse est très faible. L'alliance tactique de l'UNITA avec les groupes rebelles de la RDC, et les circuits d'échanges de diamants entre ces groupes rebelles et la RCA, rendent ces allégations crédibles, malgré l'absence de preuves concrètes. Les négociants de la RCA qui achètent des diamants angolais s'abstiennent peut-être de les blanchir par l'entremise des circuits officiels afin d'éviter de payer des impôts. Il est également possible que le marché parallèle de la RCA commercialise des diamants angolais illicites qui n'ont aucun lien avec l'UNITA, parce que le monopole d'exportation angolais (l'Ascorp) provoque une hausse marquée de la contrebande par l'entremise des pays voisins. Nombreux sont ceux qui croient également que l'un des plus importants bureaux d'achat de Bangui achète des diamants en Angola, en dépit du monopole de l'Ascorp, mais la source exacte de ces diamants en Angola n'est pas connue⁵⁷.

Tel que déjà mentionné, les exportations officielles de diamants en provenance de la RCA sont beaucoup moins importantes que le volume des diamants de la RCA qui circule sur le marché international. Pendant des années, les acheteurs d'Anvers déclarent des importations en provenance de la RCA qui sont plus élevées que la capacité présumée de production du pays, qui, elle, tourne autour de 100 millions de dollars US.

La différence entre les statistiques sur la production de la RCA et celles sur les importations de la Belgique peut s'expliquer par l'un des trois éléments suivants — ou par une combinaison des trois. Premièrement, les diamants supplémentaires envoyés en Belgique peuvent avoir été extraits en RCA, mais non déclarés à Bangui pour éviter de payer les impôts. Il s'agirait donc de diamants illicites. Deuxièmement, ce sont peut-être des diamants provenant des pays voisins de la RCA, notamment de l'Angola et de la RDC. Certaines sociétés qui extraient ou achètent des diamants en RCA sont également actives en Angola et sur le territoire de la RDC occupé par les rebelles. Leurs achats peuvent provenir de sources rebelles ou illicites. Cette façon de faire maquille les opérations régionales des sociétés qui utilisent la RCA comme

une plate-forme. Une troisième explication pourrait être que les « diamants de la RCA » déclarés en Belgique proviennent de sources situées à l'extérieur de l'Afrique. Deux possibilités, souvent mentionnées, sont le Brésil et le Venezuela, où les diamants ressemblent beaucoup à ceux produits en RCA.

À l'époque de la rédaction du présent document, la société Independent Diamond Valuators Ltd (IDV) obtient un contrat consistant à fournir une contre-expertise sur les exportations officielles de la RCA afin de s'assurer que les experts du gouvernement ont attribué de justes valeurs aux diamants en cause*. Cette contre-expertise servira de base à la taxation des exportations et constituera essentiellement une seconde évaluation visant à renforcer les activités du Bureau d'évaluation et de contrôle des diamants et de l'or. Elle conférera également une certaine transparence aux échanges de Bangui puisque les déclarations frauduleuses des exportateurs seront réduites au minimum — en présumant que les évaluateurs sont en mesure de démasquer les méthodes d'évasion fiscale bien établies des bureaux d'achat de Bangui. Le Conseil supérieur de diamant a également entrepris des pourparlers avec le gouvernement de la RCA concernant l'adoption d'un système de certificats d'origine, une fois le Processus de Kimberley mis en œuvre. Les évaluateurs externes peuvent réussir ou pas à vérifier l'origine des diamants qu'ils évaluent, ce qui signifie que les contrôles sur les diamants de la RCA exportés via Bangui demeureront imprécis.

On ignore quel appui recueille le nouveau système à Bangui. Plusieurs hommes forts du régime dirigeant ont des intérêts financiers dans le secteur des diamants, et une comptabilité précise de la valeur réelle de toutes les exportations de diamants risque de nuire à leurs affaires. Il y a lieu de se préoccuper tout particulièrement des sociétés qui extraient des diamants en vertu des autorisations officielles accordées par le président, et qui ne font pas l'objet d'une surveillance suffisante. Bien entendu, les autorités gouvernementales de la RCA ne veulent surtout pas que les diamants illicites servent à financer leurs rivaux, mais la bonne foi des nouvelles

réglementations ne peut être vérifiée que si toutes les sociétés exportatrices sont forcées d'agir au vu de tous.

Conclusions

Les évaluateurs externes et indépendants de diamants ne doivent pas avoir d'intérêts financiers dans l'achat ou la vente de diamants, car cela peut les placer en conflit d'intérêts. De plus, un évaluateur externe ne peut être efficace que s'il est prêt à dénoncer la fraude. Cette situation peut cependant engendrer un risque sérieux pour la sécurité de l'évaluateur et l'annulation de son contrat lorsque des représentants du gouvernement sont en cause. Théoriquement, le gouvernement et les évaluateurs externes doivent être partenaires dans la lutte contre la fraude, ce qui est possible en certains cas, mais pas toujours.

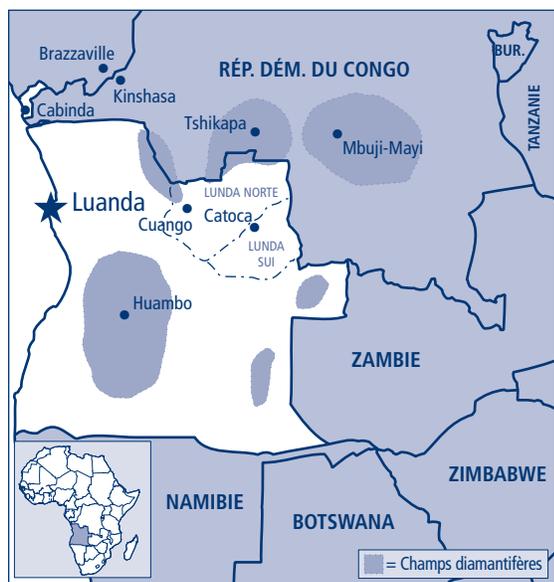
La RCA ne joue, dans le commerce des diamants, qu'un rôle effacé qui ne devrait pas normalement avoir de graves conséquences sur le plan international. Ce pays est cependant utilisé pour écouler (ou son nom est utilisé comme couverture) des diamants illicites et de guerre dont la valeur peut atteindre les 100 millions de dollars par année.

La communauté internationale doit maintenant s'efforcer d'empêcher que les diamants de la RCA ne créent ou ne contribuent à créer une économie de guerre, accentuant ainsi l'instabilité du pays. La RCA est un cas où des mesures de prudence peuvent aujourd'hui réduire la capacité des diamants de fomentation et alimenter dans l'avenir des conflits armés, œuvres de groupes hostiles au gouvernement.

Il faut absolument que la RCA adhère le plus rapidement possible au Processus de Kimberley afin de mettre un terme à l'utilisation de son nom et de son territoire pour le trafic des mauvais diamants. Cette démarche doit s'accompagner d'un examen international crédible visant à vérifier le respect des normes issues du Processus de Kimberley.

* La société Independent Diamond Valuators vend aussi des diamants de la MIBA à des séances d'appel d'offres, par l'intermédiaire de son bureau d'Anvers, et tente de conclure un contrat d'évaluation avec le gouvernement de la République démocratique du Congo depuis le début de 2001.

V. Angola



C'est en Angola qu'on a tout d'abord observé le phénomène des diamants de guerre. Le mouvement des rebelles en Angola, l'UNITA, a financé avec des diamants une large part de ses efforts de guerre pendant plus d'une décennie, générant 3,7 milliards de dollars entre 1992 et 1999 seulement⁵⁸.

Contrairement à la République centrafricaine et à la République démocratique du Congo, le pays ne compte pas sur les exportations de diamants pour maintenir ses recettes. L'Angola est l'un des plus gros producteurs de pétrole au monde, et ce pays tire ses principales recettes d'exportation du pétrole brut produit en mer dans les environs de Soyo et Cabinda. C'est donc d'une économie pétrolière enclavée que dépend le gouvernement en place, le Movimento Popular de Libertação de Angola (MPLA), et les diamants ne représentent que 1 p. 100 de ses recettes fiscales entre 1992 et 1996⁵⁹. La production massive de diamants, organisée en secteur structuré, débute en 1997 et le monopole instauré permet au gouvernement d'accroître considérablement les recettes provenant des exportations de diamants en 2000 — recettes qui n'en demeurent pas moins minimales comparativement à celles tirées de la production accrue de pétrole brut.

Les exportations officielles de diamants de l'Angola comprennent la production formelle et la production informelle (artisanale) dont les valeurs respectives sont à peu près égales en 2000. La production du secteur parallèle (artisanal) augmente après 1997, lorsque l'UNITA est expulsée des principaux territoires de diamants, laissant aux mineurs « amis du gouvernement » la possibilité de commencer à exploiter les zones diamantifères auparavant occupées par les rebelles. Ces événements provoquent également un accroissement du secteur illicite non rattaché à l'UNITA parce que les *garimpeiros* ou mineurs artisans qui envahissent les zones minières libérées n'acceptent pas tous de vendre leur production via les circuits officiels. Le secteur structuré connaît également une croissance importante après 1998, lorsque les principales mines de diamants du pays commencent à rehausser sensiblement leurs niveaux d'activité; d'autres augmentations de leur production sont d'ailleurs prévues dans les années à venir. À la reprise de la guerre, au milieu de 1998, l'UNITA réussit à se maintenir en place dans les plus petites zones productrices de diamants, mais les offensives du gouvernement, vers la fin de 1999, font éclater la structure de commandement des rebelles ainsi que leur capacité de tirer profit de l'exploitation illicite des mines de diamants et du commerce illicite de ces pierres précieuses. Les forces armées angolaises réussissent finalement à repérer et exécuter le chef des rebelles, Jonas Savimbi, supprimant ainsi un important obstacle à la paix. Malheureusement, le débat entourant les diamants de guerre vise principalement à empêcher les diamants de l'UNITA d'atteindre les marchés internationaux, sans égard à l'imposant commerce illicite qui se déroule en Angola et auquel participent aussi bien les *garimpeiros* non alignés que les soldats du gouvernement et l'élite politique. À ce jour, le gouvernement angolais a préféré maintenir l'ambiguïté dans le secteur intérieur des diamants, quoique la création du monopole de l'Angola Selling Corporation (Ascorp) ait contribué à y introduire un certain degré de transparence.

Historique

Les diamants ont été pendant longtemps un sujet d'affrontement entre les administrateurs nationaux et les habitants locaux. L'administration coloniale portugaise a découvert des diamants en 1912 et, en 1917, elle met sur pied la société Diamang (Companhia de Diamantes de Angola) à qui elle confie le mandat d'explorer et administrer les gisements. Les diamants en question sont localisés sur le territoire de la colonie, dans la province de Lunda, voisine du Congo belge. Les Portugais contrôlent toutes les activités d'extraction des diamants, ce qui leur permet d'obtenir une production record de 2,4 millions de carats en 1971, faisant ainsi de l'Angola, en dépit de l'insurrection armée contre le régime colonial, le quatrième plus important producteur de diamants au monde.

À cette époque, l'UNITA est l'un des trois mouvements de libération du pays, dont aucun n'est capable de dominer militairement les Portugais qui décident finalement d'accorder l'indépendance à l'Angola en novembre 1975 à la suite d'un coup militaire à Lisbonne. Sous le règne de Jonas Savimbi, l'UNITA représente le peuple Ovimbundu, la plus importante ethnie de l'Angola. Le Front national de libération de l'Angola (FNLC) de Holden Roberto, soutenu par les États-Unis et le président Mobutu du Zaïre, représente les peuples Bakongo de l'Angola, et appartient à un groupe linguistique plus nombreux, celui du Kikongo, dont les membres sont dispersés dans les deux Congo. Le MPLA représente le peuple Mbundu et la population urbaine, souvent de race métissée. Le MPLA réussit à dominer les autres mouvements de libération par des manoeuvres militaires et occupe Luanda avec l'aide des Soviétiques et des Cubains. En 1976, l'Organisation de l'unité africaine (OUA) reconnaît le MPLA qui, entre-temps, est devenu un mandataire soviétique. Les rebelles du FNLA et de l'UNITA ainsi que le président zaïrois Mobutu sont mandataires des États-Unis et de l'Afrique du Sud de l'apartheid.

Avant la déclaration d'indépendance, en 1975, la majeure partie du personnel technique et des forces de sûreté de Diamang a fui l'Angola, réduisant à presque rien les capacités nationales. La production officielle

de diamants, qui avait atteint quelque 750 000 carats en 1975⁶⁰, chute à environ 300 000 carats en 1976⁶¹. La guerre civile qui éclate après l'indépendance, surtout à cause des intérêts divergents qui se sont affrontés durant la lutte pour l'indépendance, se trouve exacerbée par les armes livrées aux belligérants angolais par les États-Unis et l'Union soviétique, et leurs alliés respectifs dans la guerre froide, l'Afrique du Sud et le Cuba. Le nouveau gouvernement du MPLA n'est plus en mesure de protéger ses mines de diamants à l'intérieur du pays contre les attaques de l'UNITA, quoique des troupes cubaines soient utilisées pour défendre le nouveau secteur pétrolier du pays, situé sur la côte. Malgré la menace constante des rebelles, le gouvernement angolais réussit à porter la production diamantaire à près de 700 000 carats en 1979⁶².

À la fin des années 1970, la production illicite de diamants augmente rapidement et, en 1978, le gouvernement du MPLA divise la province de Lunda en sections nord et sud afin de restreindre les mouvements de la population. Le régime de Luanda nationalise la société Diamang et transfère ses avoirs à la *Empresa Nacional de Diamantes de Angola* (Endiama), nouvellement créée. En 1978, la société Diamang, à titre de filiale d'Endama, donne à De Beers le mandat de gérer ses mines de diamants. De Beers, par l'entremise du groupe Anglo-American Mining and Technical Services, poursuit ses activités en Angola jusqu'en 1985, année au cours de laquelle l'UNITA commence à menacer sérieusement les mines de diamants. En 1984 et en 1985, l'UNITA mène deux attaques notables au cours desquelles les rebelles prennent le contrôle des opérations minières, dans la vallée de Cuango, ainsi que du centre de tri des diamants d'Endiama, situé à Andrada (aujourd'hui, Nzaji). En 1986, les recettes provenant des diamants tombent à 25% de qu'elles étaient en 1984, même si la sécurité s'améliore progressivement. Le gouvernement dissout la Diamang en 1986 et l'Endiama divise les gisements de diamants des provinces de Lunda en blocs similaires au système utilisé pour les gisements pétrolières en mer du pays. Le groupe De Beers a déjà commercialisé la production de l'Angola, par l'intermédiaire de son *Central Selling Organisation*, mais le nouveau système

libéralisé permet à des sociétés étrangères de conclure avec l'État des accords de partage de la production et d'utiliser leurs propres méthodes de commercialisation.

La réorganisation et la paix provisoire

Les deux premières sociétés à investir dans le nouveau système d'exploitation des diamants de l'Angola sont le Roan Selection Trust (RST) et la Sociedade Portuguesa de Empreendimentos (SPE). Le RST établit un chantier minier dans la vallée de Cuango (Cafunfo) en 1986 et la SPE entreprend des opérations minières dans la région de Lucapa en 1987, tandis que l'Endiama poursuit ses activités à Nzaji et Dundo. En 1987, la production atteint les 750 000 carats, d'une valeur inférieure à 100 millions de dollars US, et, en 1988,

Garimpeiros

En portugais, « *garimpo* » signifie « une mine » et *garimpeiro* désigne aujourd'hui tous les exploitants non officiels de diamants en Angola; à l'origine, le terme désignait les mineurs esclaves au Brésil. Les *garimpeiros* viennent habituellement de la République démocratique du Congo (RDC), car les Congolais connaissent souvent mieux l'extraction des diamants que leurs homologues angolais, même si les choses sont en train de changer. La très grande étendue des gisements de diamants de la RDC rend les pierres accessibles à un grand nombre, mais leur qualité inférieure a incité les prospecteurs à envahir massivement la région nord-est de l'Angola. À leur arrivée en Angola, les *garimpeiros* congolais forment de petites bandes à caractère plus ou moins familial, avec plusieurs chefs. Les expéditions ont lieu pendant la saison sèche en Angola, et les chefs de bandes peuvent en tirer des profits pouvant atteindre les 200 000 dollars US, comparativement au 40 000 dollars US que peut rapporter l'extraction de diamants en RDC. Depuis les années 1980, et davantage encore depuis 1991, des Angolais travaillent *garimpeiros*.

elle dépasse le million de carats, soit une valeur de 180 millions de dollars US⁶³. C'est une amélioration importante par rapport à la valeur de la production officielle de 1986, estimée à 15 millions de dollars US⁶³. Malgré la fermeture temporaire de la mine du RST en 1989, la production de l'Angola reprend, stimulée par les propositions de paix à la fin des années 1980 et un cessez-le-feu décrété en 1991 conformément aux Accords de Bicesse. Entre 1990 et 1992, plusieurs sociétés minières cherchent à obtenir des concessions en Angola, et les gisements de diamants de la vallée de Cuango deviennent la plus importante zone de développement des infrastructures.

En décembre 1991, le gouvernement angolais modifie en profondeur le secteur du diamant en légalisant la possession et la vente de diamants. Cette décision marque un point tournant dans l'économie des diamants puisque, auparavant, les exportations officielles de diamants étaient l'apanage exclusif des grandes sociétés minières travaillant à contrat pour l'Endiama. Les bureaux d'achat relèvent dorénavant de la *Endiama Selling Corporation*, alors que le gouvernement fait main basse sur les gisements de diamants appartenant aux mineurs artisanaux qui ne pouvaient auparavant vendre leurs biens officiellement. La nouvelle loi renverse les politiques antérieures, élaborées en réaction au nombre grandissant de *garimpeiros* dans les gisements de diamants. Elle instaure un point de vente officiel pour cette production informelle de diamants et augmente le nombre de *garimpeiros* en Angola. Elle sert également à promouvoir la production artisanale de diamants, que la nouvelle loi n'a pas légalisée.

Les réformes du secteur du diamant coïncident avec la fin (provisoire) des hostilités militaires entre le gouvernement et l'UNITA, et avec l'adoption de mesures législatives gouvernementales qui lèvent l'interdiction de voyager dans les provinces diamantifères. Résultat, les prospecteurs, dont bon nombre en provenance de la RDC, envahissent les provinces de Lunda. Les diamants de la RDC sont habituellement de moins bonne qualité que les diamants angolais, à l'exception des gisements alluviaux des régions

australes de la province du Kasai Oriental, qui sont dérivés des pipes de kimberlite angolaises. La taille de ces diamants est généralement inférieure à un carat, et comme les rivières coulant du nord de l'Angola se sont déplacées vers le sud de la RDC au fil du temps, les gisements de diamants sont enfouis plus profondément dans le sol. Les mineurs artisanaux doivent donc creuser davantage pour atteindre les sédiments diamantifères. Ces mêmes mineurs peuvent extraire une proportion beaucoup plus considérable de diamants de meilleure qualité en Angola, en déplaçant généralement moins de morts-terrains. Et puisque Mobutu a libéralisé l'économie des diamants, il y a 10 ans, les Congolais ont acquis une expertise considérable dans les domaines de l'extraction et de la commercialisation informelles des diamants, ce qui n'est pas le cas des Angolais qui vivent dans un État marxiste fortement réglementé.

Le problème de la contrebande des diamants s'aggrave considérablement entre 1990 et 1992. La valeur des diamants sortis d'Angola en contrebande s'élève à plus

de 100 millions de dollars US en 1990⁶⁵, à quelque 300 millions de dollars US en 1991 et entre 500 et 600 millions de dollars US en 1992. Les diamants deviennent le fondement de l'économie parallèle de l'Angola, accessibles à tous les segments de la population, y compris les personnes associées avec l'UNITA. Lorsque le chef de l'UNITA, Jonas Savimbi, rejette les résultats des élections nationales à la fin de 1992 et reprend la guerre, il s'empresse de prendre le contrôle de la vallée de Cuango et d'autres territoires diamantifères.

La guerre de 1992-1994 se termine avec la signature du Protocole de Lusaka, ce qui a pour effet d'accroître la confiance des investisseurs dans le secteur angolais du diamant. La production officielle de diamants demeure faible après le cessez-le-feu, soit 300 000 carats en 1995 et 230 000 carats en 1996. À la même période commence une ruée vers les mines, attribuable en partie à la réorganisation des gisements de diamants en 1994 et à l'attribution de concessions à des sociétés angolaises de portefeuille, à la recherche d'investisseurs pour créer des coentreprises.

La sécurité

La sécurité des mines est l'une des principales préoccupations des sociétés étrangères présentes en Angola. La plupart des mines officielles de diamants, sinon toutes, sont la cible d'attaques de l'UNITA ou de bandits, qui provoquent des pertes de vie et d'équipements. L'exploitation minière dans les provinces du Lunda est évidemment une activité dangereuse, même après la défaite militaire de l'UNITA en 1998 et son écrasement presque total, plus récemment, par les FAA. Une concession minière classique se compose habituellement surtout de territoires contestés où des groupes de mineurs et d'autres bandes armées — parfois des soldats déguisés en bandits — menacent parfois les opérations autorisées. Dans ces concessions, les services de sécurité sont généralement assurés en partie par des Angolais accompagnés de plusieurs « consultants » étrangers. Les agents de sécurité privés sont généralement armés de AK-47, mais utilisent parfois, dit-on, des armes lourdes telles que des mortiers et des mitrailleuses

montées sur des véhicules de transport blindés fournis par les FAA. Dans les camps satellites, des périmètres de sécurité sont établis à moins de huit ou 10 kilomètres des principaux sites d'exploitation minière, et les gardes exécutent des patrouilles d'une durée d'une semaine. La plupart des agents de sécurité ne s'éloignent pas de plus de deux ou trois kilomètres des zones minières, contrôlant des territoires dont la durée d'exploitation viable prévue est inférieure à deux ans. Le reste de la concession est laissée aux *garimpeiros*. Les *garimpeiros* sont habituellement sous la domination d'un certain nombre de groupes armés, ce qui provoque des escarmouches entre les gardiens de sécurité privés et les FAA. De plus, les mines sont constamment menacées par l'UNITA, surtout durant la saison des pluies, pendant laquelle il est impossible de brûler les hautes herbes. Même si l'UNITA accepte un cessez-le-feu, une diminution du banditisme est peu probable à moyen terme.

Tableau 9. Production du secteur structuré entre 1997 et 2001

Année	1997	1998	1999	2000	2001
Carats	428 000	1 983 000	2 175 000	2 749 000	3 832 255
Valeur en \$ US	inconnue	inconnue	inconnue	367 559 000	439 515 000

Source : Estimations de l'auteur pour la période 1997-1999 et statistiques d'Ascorp pour 2000. Les données pour 2001 sont tirées de statistiques provenant d'une source extérieure.

Le secteur structuré de l'extraction des diamants

En 1994, le gouvernement angolais adopte la Loi 16/94 qui permet à l'Endiama de former des coentreprises avec des sociétés angolaises et étrangères, puis attribue bon nombre de nouvelles concessions. En théorie, cette loi est fondée en droit, mais, comme le fait observer un auteur, « les méthodes obscures utilisées pour attribuer les concessions sont un autre bon exemple de non-transparence dans la gestion des ressources et du favoritisme que pratique le président pour établir et cimenter des alliances. Le processus d'appel d'offres est nébuleux et il est notoire que les décisions définitives au sujet des concessions de mines de diamants se prennent au Futungo de Belas (le palais présidentiel) et que ces concessions sont également l'une des principales façons de récompenser la fidélité des militaires⁶⁶».

Les partenaires angolais sont à peine plus que des sociétés de portefeuille qui vendent leurs concessions à de petites sociétés minières en échange de titres inscrits à d'autres bourses des valeurs mobilières, même si la Loi 16/94 avait prévu que les sociétés angolaises elles-mêmes posséderaient des moyens financiers suffisants pour exploiter les concessions. Résultat, le plan de 1994 du gouvernement, le Proesda (Programa para a Estabilização do Sector Diamantífero em Angola), qui vise à mettre de l'ordre dans les gisements diamantifères des provinces de Lunda, favorise une nouvelle forme d'acquisition illicite des ressources par l'élite gouvernementale. Dans le cadre du programme Proesda, des concessions sont attribuées à 52 sociétés angolaises, dont 32 en Lunda Norte et 20 en Lunda Sul, mais cela ne stabilise pas la production de diamants⁶⁷. La véritable ruée de petites sociétés étrangères à la recherche de partenaires angolais pour exploiter les lots

de concessions attribués dans le cadre du programme Proesda commence en 1995 et 1996 — même si leurs partenaires angolais fournissent à peine davantage qu'une légitimité d'ordre juridique qui leur facilite les choses. À la fin des années 1990, la plupart des petites sociétés étrangères, dont bon nombre possèdent de dispendieux sites Web donnant des renseignements détaillés sur leurs avoirs angolais, cessent leurs opérations en Angola et ne tentent même pas de pousser plus loin les activités d'exploration. L'attaque de novembre 1998 contre la mine Yetwene de DiamondWorks est représentative de l'échec des petites sociétés minières. Celles-ci sont incapables de faire face aux dépenses reliées à l'exploitation minière dans une région en guerre où le transport aérien est le seul moyen d'acheminer le matériel aux mines protégées par d'imposantes forces de sécurité.

La normalisation des gisements de diamants, entre 1994 et 1997, rend cependant la prospection possible, tant pour les grandes que pour les petites sociétés. Les petites sociétés minières font connaître leurs activités, alors que les plus grandes sociétés non cotées en bourse sont avares de renseignements. En 1997, la société International Trading and Mining (ITM) commence à travailler dans le cadre de la concession antérieure de la SML, et d'autres mines passent à l'action en 1998. La Sociedade Mineira de Catoca (SMC) commence à produire de petites quantités de diamants extraits de sa concession kimberlitique de Catoca en 1997, tandis que la SDM (Sociedade de Desenvolvimento Mineiro) inaugure sa production dans la vallée de Cuango en 1998, après le départ de l'UNITA de la région immédiate d'exploitation minière. Ces trois premiers producteurs de diamants réussissent à survivre à la reprise de la guerre totale en 1998, tandis que la plupart des petites sociétés ne parviennent pas à tirer leur épingle du jeu. Depuis cette

époque, moins de 10 mines sont responsables de presque toute la production officielle de diamants.

Cette production provient presque entièrement de cinq mines : la pipe de kimberlite de Catoca en Lunda Sul, de SDM dans la vallée de Cuango et de trois mines gérées par ITM en Lunda Norte, soit celles de Chitotolo, Mafutu et Calonda.

Le tableau 10 indique que, durant la période examinée, la production de diamants du secteur structuré de l'Angola provient presque exclusivement de quelques mines. Ces mines génèrent suffisamment de profits pour protéger leur infrastructure et couvrir les coûts du transport aérien de machinerie et de biens. Catoca, dont la production a débuté dans les derniers mois de 1997, est la seule pipe de kimberlite opérationnelle en Angola. Depuis lors, Catoca domine, en volume et en valeur, la production totale du secteur structuré. Les diamants extraits de la mine valent environ 80 \$ US le carat (moins en 2001 à cause du fléchissement des prix des diamants sur le marché mondial), tandis que la production de SDM est évaluée à quelque 260 \$ US le carat en 2000, celle de Calonda à 215 \$ US et celles de Chitotolo et Mufutu à plus de 300 \$ US. Les diamants extraits des pipes de kimberlite sont d'une qualité largement inférieure à celle des gisements alluviaux, ce qui explique pourquoi les quatre mines alluviales sont responsables d'un pourcentage plus élevé de la valeur que du volume de la production.

Les diamants de l'UNITA dans les années 1990

Durant les périodes où les rebelles contrôlent d'importants gisements alluviaux (et peut-être certaines pipes de kimberlite), l'autre grand producteur de diamants en Angola est l'UNITA. Fait surprenant, l'UNITA exporte jusqu'à 10 p. 100 de la production mondiale de diamants pendant ses années les plus lucratives dans la vallée de Cuango, voisine de la RDC, soit en 1996 et 1997. L'UNITA se comporte à peu près comme un État indépendant, comptant sur les diamants pour remplir ses coffres et se réarmer pour la

Tableau 10. Production des cinq plus grandes mines en 2000-2001 (en pourcentage de la production totale du secteur structuré)

	2000		2001	
	% du volume	% de la valeur	% du volume	% de la valeur
Catoca	73	43	69	39
SDM	7	14	11	20
Chitotolo	7	17	6	14
Mufutu	5	12	6	14
Calonda	5	8	5	8
Total	97 %	94 %	97 %	95 %

guerre durant le cessez-le-feu entre 1994 et 1998 — ce qui ressemble à la manière dont le gouvernement utilise les recettes tirées du pétrole.

L'UNITA n'exploite sérieusement les diamants qu'à compter de la fin des années 1980. Sa production de diamants est estimée à seulement 4 millions de dollars US en 1984, mais grimpe à 14 millions de dollars US en 1989⁶⁸. La majorité de ces diamants sont acheminés à des revendeurs recrutés parmi les principaux supporters extérieurs de l'UNITA. Outre la route sud-africaine, le marché zairois du diamant, très florissant, est le canal idéal pour exporter les diamants de l'UNITA, soit par l'entremise des rebelles eux-mêmes ou par celle de négociants étrangers approuvés par les autorités de Kinshasa.

Lorsque Savimbi reprend les hostilités, après une tentative ratée de se faire élire à l'élection nationale de 1992, l'UNITA s'empare du plus important gisement de diamants en Angola. Les rebelles occupent la vallée de Cuango et réquisitionnent le matériel d'exploitation des mines abandonné sur place. C'est dans cette région, autour de la ville de Luzamba, que l'UNITA se lance pour la première fois dans l'exploitation minière industrielle à grande échelle des gisements alluviaux de diamants. Des villes entières de *garimpeiros* font l'objet d'une administration rigoureuse permettant de profiter à la fois de la commercialisation des diamants extraits

des excavations et de la vente de marchandises à des prix exagérément élevés. On estime qu'en 1993 et 1994, les rebelles ont exporté des diamants d'une valeur approximative de 700 millions de dollars US, mais ces chiffres sont contestés par certains. Un négociant étranger qui a travaillé avec l'UNITA à l'époque croit que les rebelles n'ont jamais réussi à vendre plus de 150 millions de dollars US de diamants par année, même durant les années les plus lucratives, c'est-à-dire en 1996 et 1997⁶⁹.

Le cessez-le-feu de 1994 permet à l'UNITA d'exploiter plus aisément les gisements de diamants de la vallée de Cuango, en partenariat avec des étrangers. Le plan de paix, qui vise à lui faire une place au sein d'un gouvernement national unifié, augmente la crédibilité de l'UNITA. Les étrangers peuvent donc œuvrer sur le territoire de l'UNITA sans crainte de représailles des forces aériennes gouvernementales. Des négociants de diamants et d'armes qui rendent visite à l'UNITA observent que les Nations Unies sont souvent présentes lorsque les produits de base ou les armes sont déchargés sur les pistes d'atterrissage surveillées. Les rebelles peuvent donc augmenter la production, principalement dans la vallée de Cuango, et étendre leur contrôle aux *garimpeiros*, créant ainsi un État autonome au sein d'un État. L'UNITA aurait exporté pour environ 1,9 milliard de dollars US de diamants entre 1995 et 1997, après quoi le recul du processus de paix devint irrémédiable.

Le Protocole de Lusaka de 1994 est remarquablement vague en ce qui a trait à la délimitation des gisements de diamants de l'Angola. Savimbi est censé devenir membre du gouvernement de l'unité nationale, mais l'on s'attend à ce que l'organisation militaire UNITA ait besoin des recettes tirées des diamants pour se transformer en parti politique et livrer bataille au MPLA lors des élections. L'impasse compréhensible concernant le contrôle des territoires de Lunda provoque de graves frictions entre les rebelles et le gouvernement, ce qui nécessite de nombreux pourparlers entre les parties rivales à partir du milieu de 1995. En échange de l'abandon des concessions dans la vallée de Cuango, l'UNITA doit obtenir le droit de s'associer aux opérations de deux sociétés étrangères; l'UNITA doit également exploiter

trois autres concessions par l'entremise de la société autorisée *Sociedade Geral de Minas* (SGM). En juin 1997, la SGM signe une entente lui octroyant deux concessions exclusives, mais la revendication de l'UNITA au sujet de la concession de Luarica a pour effet de retarder la constitution en société prévue. Comme la plupart des accords de partage du pouvoir, l'entente conclue n'est pas encore mise en application à la fin de 1997; l'UNITA refuse donc de quitter ses terrains miniers avant d'avoir obtenu confirmation de ses droits légaux d'exploitation qui, par ailleurs, ne peuvent lui être accordés avant que les rebelles n'aient renoncé au territoire diamantifère. Cette impasse est résolue lorsque l'UNITA essuie une défaite militaire dans le Lunda en 1997 et est forcée d'abandonner le contrôle de ses principaux sites d'exploitation minière. En l'absence de plate-forme de négociation, l'UNITA ne peut plus exiger de faire officiellement partie des consortiums miniers qui se préparent à exploiter les gisements auparavant contrôlés par les rebelles. La remise officielle de la ville de Cuango au gouvernement en septembre 1997, de Mavinga en octobre et de Luzamba en janvier 1998 ne permet donc pas à l'UNITA d'obtenir des territoires par la négociation. L'UNITA est représentée au ministère des Mines (jusqu'au décès de son délégué), mais l'accord de partitionnement des mines de diamants est annulé par le gouvernement, et l'UNITA obtient simplement la permission d'adhérer aux consortiums miniers avec son propre argent, ce qu'elle n'a jamais fait.

À la reprise de la guerre en 1998, l'UNITA est privée des portions les plus intéressantes de la vallée de Cuango. Les rebelles poursuivent leurs activités dans les vastes territoires diamantifères des provinces de Uíge, Malange et Lunda, mais abandonnent leurs exploitations minières industrielles dans le nord de l'Angola. Savimbi s'intéresse à deux autres régions diamantifères : les massifs centraux (provinces de Huambo et de Bie) et la région du sud-est (provinces de Moxico et de Cuando Cubango). Les exportations de diamants des rebelles diminuent rapidement en 1998 (à peut-être 250 millions de dollars US) parce que l'axe de production a été modifié et parce qu'aucun des deux nouveaux emplacements ne produit des diamants d'aussi bonne qualité que ceux extraits de la vallée

de Cuango. Les rebelles réussissent probablement à augmenter leur production jusqu'à un certain point en 1999 (environ 300 millions de dollars US), mais les offensives du gouvernement dans les massifs centraux, à la fin de cette même année, réduisent à néant la capacité de Savimbi de poursuivre une guerre conventionnelle. L'UNITA se transforme alors en guérilla et, malgré ses activités dans pratiquement chaque province de l'Angola, ne parvient pas à conserver des terrains diamantifères importants pendant de longues périodes. La production de diamants de l'UNITA s'est effondrée pour atteindre peut-être 100 millions de dollars US en 2000, et encore moins en 2001⁷⁰. La dégringolade des capacités financières et militaires de l'UNITA atteint son point culminant avec la mort de Savimbi, en février 2002, lors d'un raid effectué par les FAA.

Les chefs rebelles qui n'ont pas été tués ou capturés par les FAA poursuivent leurs activités en groupes isolés dont la résistance est limitée par la faiblesse des opérations minières ainsi que par les embuscades ou la cooptation des *garimpeiros*. Le cessez-le-feu d'avril 2002 entre les rebelles et le gouvernement prévoit la démobilisation de près de 50 000 soldats rebelles dans les cantonnements. C'est un signe prometteur et peut-être avant-coureur de la fin d'une longue guerre civile.

L'anarchie dans les champs diamantifères

En dépit de l'accord de paix, l'anarchie qui règne dans les provinces diamantifères de Lunda ne donnera probablement lieu à aucune intervention dans un avenir prévisible. Les régions diamantifères n'ont pas été pacifiées durant le cessez-le-feu surveillé par les Nations Unies entre 1994 et 1998, donnant à penser que la paix officielle n'est pas la seule condition préalable pour apprivoiser ce vaste no man's land. Il est habituellement impossible de définir la position politique de bandes de bandits en mutation, dont les rangs sont gonflés par des rebelles, des *garimpeiros*, des soldats gouvernementaux et des membres de la police nationale. Les rebelles et les bandits sont habituellement blâmés pour les escarmouches en Angola, mais une

grande partie de cette violence peut également être attribuée aux hommes forts des FAA, qui se disputent des intérêts commerciaux lucratifs tels que les zones minières. Comme les perspectives de stabilité dans les champs diamantifères resteront probablement imprécises encore quelques années, il est utile d'analyser à quoi ressemblaient les choses dans le Lunda au cours de la dernière décennie, en particulier après la reprise véhémente de la guerre en 1998.

Les exploitants artisanaux des mines de diamants sont à l'oeuvre dans des zones qui sont sous l'emprise d'hommes influents qui cherchent à taxer l'économie parallèle lucrative. Ceux qui ont des fusils peuvent imposer leurs volontés aux populations civiles, même si, topographiquement, la très grande dispersion des mines de diamants en Angola et dans le reste de l'Afrique centrale rend tout contrôle définitif impossible. Les diamants sont extraits de milliers de petites mines de tailles variables, qui ne peuvent être exploitées que pendant de courtes périodes. Le contrôle absolu par les groupes armés est donc irréaliste, puisqu'un seul peloton de rebelles peut exercer son influence sur les activités minières à un coude du fleuve Chicapa, dans un rayon de quelques kilomètres seulement. Les *garimpeiros* qui pratiquent des excavations 10 kilomètres plus loin le long du fleuve ou de l'un de ses affluents peuvent échapper à la taxation des rebelles qui, normalement, prélèvent un pourcentage des diamants. L'UNITA contrôle seulement la région où des dépôts diamantifères ont été rejetés après 1998 parce que cela exige moins de soldats que la surveillance de l'extraction minière à proprement parler. Les *garimpeiros* qui utilisent une autre source d'eau pour séparer les diamants du gravier peuvent donc échapper aux rebelles, mais s'ils se font prendre par l'UNITA, ils sont passibles de punitions sévères, pouvant aller jusqu'à la mutilation ou la mort.

À la reprise des hostilités en 1998, les titres incertains que détient l'UNITA sur une localité minière sont contestés par l'armée nationale angolaise, les FAA, qui peut avancer d'une garnison et expulser les rebelles. Les FAA imitent alors le système de contrôle des rebelles ou se contentent de le maintenir en place, selon qu'ils craignent ou non d'être attaqués par un

contingent de rebelles plus puissant. Lorsque les FAA quittent la localité, les soldats de l'UNITA reviennent souvent ou tentent de se réfugier plus avant dans la brousse où d'autres *garimpeiros* peuvent être repérés et taxés. Des contingents ennemis des FAA et de l'UNITA s'installent parfois de part et d'autre du fleuve Chicapa, contrôlant leurs propres bandes de *garimpeiros* et, en certains cas, l'armée permanente détourne les intérêts opposés des forces spéciales des FAA et de la police nationale. Les combats sont alors jugés peu souhaitables puisque, pendant la saison sèche, ils risquent d'empêcher les protagonistes de tirer des profits continus du travail des mineurs artisans.

Ce système de concentrations concurrentes de pouvoir et d'hommes forts ressemble à un système de fiefs rivaux. Des hommes forts peuvent contrôler seulement une petite section de rivière où des *garimpeiros* ont repéré des diamants, alors qu'un point relie une garnison gouvernementale avec des villages *garimpeiro* périphériques, ou qu'un emplacement stratégique — tel le sommet d'une colline — sert à protéger les profits. Le fait que les combats soient réels et que le gouvernement déplore l'existence de rebelles ne signifie pas que des soldats et civils entrepreneurs ne profitent pas de l'économie parallèle des diamants à laquelle l'UNITA est bien intégrée. Les rebelles ne contrôlent pas un grand territoire dans la plupart des champs lucratifs de diamants, mais l'influence indéniable des FAA ne s'étend pas nécessairement bien au-delà des objectifs militaires immédiats, des villes de la garnison, des opérations minières officielles et des mines illicites contrôlées par les officiers des FAA. Lorsque l'armée quitte une localité, l'anarchie refait surface, souvent exacerbée par la concurrence commerciale entre l'élite des FAA qui se bat pour contrôler les réseaux de l'économie parallèle de même que les entreprises légitimes telles que les compagnies de transport.

Sans l'opposition officielle de l'UNITA, ce système pourrait changer, car le banditisme ne peut être entièrement attribué aux rebelles; à terme, le gouvernement central sera forcé de maîtriser les hommes forts des FAA qui font des affaires dans les champs diamantifères. Réciproquement, la fin d'un conflit

bipolaire, qui sert à couvrir l'acquisition illicite de ressources, pourrait dévoiler la réalité sous-jacente, à savoir que le gouvernement au pouvoir et son armée nationale ne forment pas une force de cohésion. La fragmentation des intérêts des unités rebelles et des FAA dans les champs diamantifères risque d'alimenter la déstabilisation au cours des années à venir. Lorsque le brouillard de la guerre se dissipera dans les Lundas, les hommes forts du gouvernement verront menacer leurs possibilités de réaliser des profits financiers à titre privé, car ces profits reposent généralement sur l'utilisation prévue de la violence et sur des organisations semblables à la mafia.

Le secteur parallèle

En Angola, le secteur parallèle (artisanal) est défini en fonction des diamants extraits par les *garimpeiros*, qui transitent ensuite par les circuits officiels. Ces *garimpeiros* sont un pilier important de l'économie parallèle dans les provinces de Lunda, et leurs diamants sont souvent sortis de l'Angola en contrebande.

Tel que mentionné plus haut, la production informelle a connu une croissance exponentielle en 1991 et 1992, après que le gouvernement a aboli les lois concernant les déplacements dans les provinces diamantifères et a partiellement libéralisé le secteur du diamant, des mesures qui venaient s'ajouter à la paix. Lorsque l'UNITA reprend les armes, à la fin de 1992, le gouvernement perd la majeure partie de son territoire diamantifère, et la production artisanale qui passe par les canaux officiels dégringole rapidement. Cette situation s'explique par l'habileté avec laquelle l'UNITA réussit à réorienter les activités des *garimpeiros* et aussi par le fait qu'il est encore plus facile de passer les diamants des provinces du Lunda en contrebande vers la région sud du Congo où une vingtaine de comptoirs sont exploités. Les villes des diamants congolaises, telles que Tembo et Kahemba, reçoivent principalement des diamants angolais introduits en fraude, alors que la ville de Tshikapa joue aussi un rôle important en assurant la liaison entre les diamants et les intermédiaires des deux pays d'une part, et les négociants internationaux d'autre part.

Résultat, la plupart des comptoirs exploités dans ce qui est alors le Zaïre joue un rôle complice (et souvent proactif) dans le commerce des diamants de contrebande de l'UNITA ou des *garimpeiros* angolais.

Le cessez-le-feu de 1994 permet au gouvernement angolais de faire repasser des quantités croissantes de diamants par les circuits officiels. La loi sur l'exploitation minière adoptée en 1994 (la Loi 16/94), dont nous avons déjà parlé, transforme également la politique officielle concernant le secteur parallèle. Elle vise à stabiliser le secteur et à légaliser la production des *garimpeiros* dans les gisements qui ne peuvent être exploités à l'échelon industriel. Les permis d'exploitation minière sont censés n'être délivrés qu'aux habitants locaux qui peuvent prouver qu'ils vivent dans les communes voisines depuis 10 ans. La mise en application de ces règlements devait se faire dans le cadre du programme Proesda, mais on ne sait pas si ce dossier a beaucoup progressé — même si l'élite des FAA a profité du programme de stabilisation pour attaquer les peuplements des *garimpeiros* et manipuler le commerce illicite des diamants. Plusieurs nouveaux exportateurs de diamants obtiennent également, entre 1994 et 1996, la permission d'acheter la production artisanale dans les provinces des diamants. La contrebande et la fraude demeurent cependant problématiques, et les autorités gouvernementales semblent faire peu de choses pour décourager le commerce illicite et l'évasion fiscale. Le volume et la valeur des diamants qui transitent par le marché parallèle augmentent comme suit entre 1995 et 1999 :

En 1999, quatre compagnies autorisées d'exportation de diamants sont actives en Angola, et la plupart d'entre elles ont commencé leurs opérations au début ou au milieu des années 1990. Ces compagnies sont les suivantes : Codiam (qui était au départ une coentreprise entre De Beers et Steinmetz, par l'entremise de la Endiama Selling Corporation), Lazare Kaplan International (Tempelsman), Arslanian Frères (connue localement sous le nom de Dian), et Omega (connue localement sous le nom de Research Development Resources ou RDR). Ces quatre entreprises ont toutes des bureaux à Anvers. Deux autres sociétés, Triotex et Matos & Jean, sont

Tableau 11. Le marché parallèle des diamants en Angola entre 1995 et 1999

Année	Carats	Valeur en \$ US	\$ US par carat
1995	354 452	97 128 000	274
1996	687 365	201 013 000	292
1997	984 068	266 082 000	270
1998	1 267 538	256 151 000	202
1999	1 357 898	298 133 000	220

Source : Copie d'une présentation en Power-Point, intitulée « Mapa de Exportacoes de Diamantes », remise à l'auteur par le Conseil supérieur de diamant en Belgique, le Hoge Raad voor Diamant (HRD). Les statistiques fournies par le HRD proviennent, semble-t-il, du gouvernement de l'Angola.

autorisées à faire le commerce des diamants, mais non à les exporter. Les pratiques d'achat de la majorité de ces sociétés sont relâchées, même après l'imposition par les Nations Unies de sanctions contre les diamants de l'UNITA. À n'en pas douter, les troupes rebelles sont alors suffisamment bien intégrées dans l'économie parallèle des diamants en Angola, en particulier des diamants obtenus par l'entremise des cellules périphériques de l'UNITA, qui n'ont pas d'autres moyens d'accéder aux marchés internationaux des diamants. En février 2000, le gouvernement angolais prend pour prétexte que les diamants de l'UNITA transitent par le secteur parallèle non contrôlé pour imposer un monopole diamantifère. Tous les permis sont annulés et le gouvernement crée l'Angola Selling Corporation (Ascorp).

L'Ascorp obtient un succès retentissant pour ce qui est d'accroître les recettes fiscales. Le monopole permet d'augmenter les recettes que tire le gouvernement de l'exportation des diamants; ces recettes, qui totalisent 30 millions de dollars US pour les années 1998 et 1999, se rapprochent des 66 millions de dollars US en 2000. Ce résultat est attribuable au fait que le système de l'Ascorp permet à l'État de surveiller de plus près les secteurs structuré et parallèle, de même qu'au rehaussement des taxes. Il est difficile de savoir si la création d'un monopole aurait pu à elle seule provoquer une telle augmentation. L'efficacité de l'Ascorp sur le marché parallèle est discutable, puisque de nombreux

Tableau 12. Statistiques de l'Ascorp pour la période 1998-2001

Année	Carats	Valeur en \$ US	\$ US par carat
1998	1 049 600	180 784 000	172
1999	1 117 100	263 355 000	236
2000	1 264 162	371 443 000	294
2001	1 342 850	290 848 000	217

Source : Chiffres pour la période 1998-2000 : Ascorp; chiffres pour 2001, une source extérieure.

Angolais réagissent aux restrictions accrues en passant leurs diamants en contrebande vers les pays voisins, par exemple la RDC. Les statistiques belges du tableau 11 ci-dessus diffèrent de celles fournies par l'Ascorp. Les données de l'Ascorp donnent à penser que le monopole permet de commercialiser, en 2000, un volume plus élevé de diamants provenant du secteur parallèle que les comptoirs d'achat en concurrence qu'elle a remplacés; lorsque l'on compare les renseignements fournis par l'Ascorp pour 2000 avec le tableau précédent, c'est le contraire qui semble vrai.

Les statistiques de l'Ascorp semblent plus fiables, ce qui n'exclut pas la possibilité qu'elles soient manipulées pour servir certains intérêts. L'Ascorp a tout avantage à parler de fraude et de mauvaise gestion pour qualifier le système qu'elle a remplacé, et à affirmer que le marché des diamants artisanaux est peu rentable. Fait digne de remarque, la valeur moyenne par carat des diamants du secteur structuré commercialisés par l'Ascorp diminue de 14,2 p. 100 entre 2000 et 2001, alors que celle des diamants provenant du secteur parallèle chute de 26,3 p. 100. Cette diminution est causée en partie par la baisse des prix du diamant sur le marché international au cours de l'année 2001, mais cela n'explique pas un tel écart entre le secteur structuré et le secteur parallèle. Lors de l'effondrement des prix sur le marché mondial, l'Ascorp a probablement réduit ses prix d'achat en Angola, ce qui a provoqué une augmentation de la contrebande, les intermédiaires et extracteurs ayant tenté d'obtenir des prix plus élevés sur des marchés compétitifs, tel celui de la RDC. Naturellement, les diamants de meilleure qualité sont plus exposés à la

contrebande à cause de la grosse différence de valeur lorsque les prix fluctuent, ne serait-ce que de quelques points de pourcentage.

D'autres statistiques, présentées au tableau 13, viennent contredire les renseignements fournis par le HRD et l'Ascorp. Les variations donnent à penser que le gouvernement angolais comptabilise mal les diamants, même après l'instauration du régime des certificats d'origine à Luanda, en 2000.

Lorsque le gouvernement chasse l'UNITA des champs de diamants, les *garimpeiros* non alignés peuvent entreprendre des opérations minières dans les zones antérieurement occupées par les rebelles. La production artisanale, autre que celle de l'UNITA, sortie en contrebande de l'Angola est évaluée à environ 150 millions de dollars en 1999⁷¹ et à quelque 250 millions de dollars US en 2000⁷². La production artisanale qui échappe aux acheteurs gouvernementaux est probablement plus importante encore en 2001, mais sa valeur n'a pas été estimée. Les contrebandiers des diamants de guerre de l'UNITA et ceux des diamants artisanaux illicites empruntent les mêmes routes à l'intérieur de l'Angola et dans les pays voisins tels que la RDC, la République du Congo, la République centrafricaine, la Namibie et l'Afrique du Sud.

Tableau 13. Données fournies par le gouvernement angolais pour la période 1999-2001

Année	Carats	Valeur en \$ US	\$ US par carat
1999	1 967 723	443 892 059	226
2000	1 499 093	364 504 833	243
2001	1 328 545	262 620 528	198

Source : Rapport de l'instance de surveillance des sanctions imposées par le Conseil de sécurité à l'UNITA, avril 2002, p. 18

L'efficacité et l'utilité des monopoles : l'Ascorp

La création de l'Angola Selling Corporation (Ascorp) est d'abord présentée comme une façon d'empêcher les diamants bruts extraits par l'UNITA d'accéder au marché légitime des diamants provenant du secteur

parallèle. Le rapport financier de la société indique que l'objectif premier est d'accroître les recettes de l'État, mais que l'Ascorp a également pour mandat de contrôler l'origine et l'authenticité des diamants en Angola et de veiller à ce que cette industrie ne parraine pas d'activités illégales⁷³.

Tout comme le monopole d'IDI instauré en RDC par Laurent Kabila, la création de l'Ascorp doit être

perçue comme un effort du gouvernement pour maîtriser le secteur parallèle. L'Ascorp est également utilisée par le gouvernement pour réduire l'autonomie financière des officiers militaires et des membres de l'élite civile dans les champs de diamants : « Au lieu de réorganiser les pratiques d'achat des négociants autorisés, le monopole semble davantage orienté vers la cooptation et l'intégration financière des généraux rebelles, en les obligeant à obtenir les documents

Les relations de l'Ascorp avec d'autres sociétés

Welox Ltd., une société de Hong Kong membre du groupe Leviev, figure parmi les principaux investisseurs étrangers de l'Ascorp. Lev Leviev dirige un empire commercial international qui comprend le groupe Leviev, Lev Leviev Diamonds et d'autres encore. Le groupe Leviev est le plus gros producteur de diamants au monde, et son chiffre d'affaires déclaré s'élève à 1,5 milliard de dollars US⁷⁵. Leviev est président d'Africa-Israel, une société israélienne cotée en bourse, et est très influent en Russie où il préside la chambre de commerce russo-israélite⁷⁶. La participation de Leviev dans le secteur du diamant en Angola a débuté par un investissement dans le projet d'exploitation de la pipe kimberlitique de Catoca dont sont extraites aujourd'hui les plus grandes quantités de diamants angolais. La mine est gérée par Almazi Rossii Sakha (Alrosa), le plus important producteur de diamants de la Russie, mais l'investissement de Leviev dans les étapes finales de la construction lui ont donné le droit de commercialiser la production de Catoca. La participation de Leviev à Catoca semble avoir préparé la voie à sa participation à l'Ascorp ainsi qu'à l'exploitation de la pipe kimberlitique de Camafuca. La création de l'Ascorp pourrait donc être le résultat du rôle important que joue Leviev dans le secteur structuré des diamants en Angola.

La réussite de Leviev en Angola pourrait tenir à ses réseaux de relations personnelles plutôt qu'aux diamants : « On dit que Leviev a bénéficié de l'aide de

son ami et éventuel partenaire dans le groupe Africa-Israel, Arcadi Gaydamak (*sic*), qui lui a ouvert les portes en Angola. Gaydamak, comme son partenaire français Pierre Falcone, a vendu à l'Angola des millions de dollars d'armes fabriquées en Europe de l'Est et est devenu un proche collaborateur du président Eduardo dos Santos⁷⁷. Gaidamak, un homme d'affaires qui possède à la fois la citoyenneté russe et israélienne, a acheté 15 p. 100 des actions de la société Afrique-Israël en janvier 2000. Il a été conseiller économique du président dos Santos⁷⁸ et aurait paraît-il participé avec Falcone, en 1996, à la renégociation de la dette de l'Angola envers la Russie, par l'entremise de la banque française Paribas et de la banque russe Menatap⁷⁹. Le *Yediot Aharonot* cite Gaidamak qui aurait affirmé avoir conclu un accord en vertu duquel l'Angola acceptait de vendre des franchises de forage pétrolier et, avec l'argent gagné, d'acheter des armes provenant du ministère russe de la Défense⁸⁰. Certaines ventes d'armes ont toutefois été scrutées de près par les autorités françaises et il semblerait que des magistrats de Paris aient demandé à l'interroger au sujet de la vente présumée illégale de 450 millions de livres sterling d'armes à l'Angola au début des années 1990⁸¹. Le journal français *le Parisien* a rapporté que le service français de renseignements secrets a observé les allées et venues de Falcone et Gaidamak; les deux hommes sont soupçonnés de blanchir de l'argent en vendant du pétrole et des armes, et la possibilité que Gaidamak ait des liens avec le crime organisé russe n'est pas non plus écartée⁸².

nécessaires par l'entremise de partenaires du Futungo (le palais présidentiel ou sont concentrés tous les pouvoirs) »⁷⁴. Dans le même ordre d'idées, l'IDI semble avoir joué un rôle dans la stratégie de Laurent Kabila qui cherche à contenir les hommes forts dont les activités échappent à son autorité.

Tel que mentionné plus haut, le principal avantage du monopole semble être d'avoir augmenté les recettes publiques provenant des exportations officielles de diamants, mais cette augmentation est attribuable principalement au fait que le gouvernement a haussé les droits d'exportation, ce qui aurait donné des résultats équivalents dans un marché compétitif. L'Ascorp a également été louangée pour avoir rendu plus transparent le commerce interne des diamants angolais et pour avoir combattu les diamants de guerre de l'UNITA. Mais en l'absence d'un plein contrôle des champs diamantifères, il est probablement impossible d'empêcher à la fois les diamants de l'UNITA et les diamants illicites d'être officiellement échangés. L'Ascorp a mis des réformes en œuvre, mais celles-ci ne sont pas suffisamment globales pour garantir l'honnêteté des exportations de la société. La question n'est pas de savoir si l'Ascorp a commercialisé — à son insu ou autrement — des diamants de l'UNITA, mais dans quelle mesure elle l'a fait. Le cessez-le-feu d'avril 2002 et l'apparent désir de paix de l'UNITA mettront peut-être fin au phénomène des diamants de guerre. Il est possible cependant que certaines bandes de l'UNITA continuent de profiter des diamants, espérant ainsi reprendre la guérilla dans les années à venir.

La création d'un organe unique de commercialisation et l'élimination de la concurrence entre les comptoirs d'achats devaient être suivies de l'octroi de licences aux intermédiaires et aux *garimpeiros* (c'est-à-dire à des centaines de milliers de personnes) œuvrant dans les champs diamantifères. Une telle démarche pouvait prendre des années. L'objectif était d'empêcher les diamants de l'UNITA d'accéder au marché parallèle à quelque moment que ce soit, entre la mine et le premier point de vente — et, par conséquent, à faire en sorte qu'aucun certificat d'origine des diamants de l'Angola ne soit attribué à des diamants de guerre. Des permis ont

été octroyés à bon nombre d'intermédiaires, mais ont dit que la majorité des *garimpeiros* ne possède toujours pas les permis d'exploitation exigés. L'élimination des diamants de l'UNITA du circuit officiel n'a donc pas été aussi systématique que prévue. L'économie incontrôlée des diamants de l'Angola a résisté aux mesures prises par l'Ascorp pour réglementer et régulariser le réseau informel ainsi que le réseau financier illicite. S'il est vrai que l'Ascorp paye les diamants moins cher, cela pourrait être, ironiquement, le moyen le plus efficace d'empêcher la commercialisation de la production de l'UNITA sur le marché intérieur, mais aussi d'augmenter le volume de diamants sortis de l'Angola en contrebande.

Le commerce officiel de diamants en Angola aurait pu être contrôlé sans imposer un monopole. La surveillance plus étroite des six sociétés d'achat autorisées, qui existaient déjà avant février 2000, aurait permis d'assurer un meilleur contrôle. Le gouvernement angolais s'est servi de la campagne des diamants de guerre pour justifier la création d'un monopole. L'objectif plus immédiat des autorités centrales était de « réorienter » les diamants contrôlés par des pouvoirs périphériques, tels que les généraux des FAA, les gouverneurs provinciaux et les marchands. La création de l'Ascorp peut donc être interprétée comme un mécanisme angolais interne, sans lien avec les diamants de guerre, résultat de la concurrence entre l'autorité centrale et les hommes forts des champs diamantifères.

L'Ascorp est-elle un modèle pour les autres?

L'Ascorp augmente les recettes publiques, mais ne parvient pas à faire la lumière sur le commerce interne des diamants angolais, et reste avare de renseignements sur ses actionnaires étrangers. L'augmentation des recettes publiques serait attribuable en partie aux profits réalisés en payant des prix plus bas pour les diamants. Cependant, si l'Ascorp diminue le prix d'achat, les Angolais décideront, et cela est bien logique, de passer davantage de diamants en contrebande vers les pays voisins où le marché est compétitif et les prix d'achat peuvent être plus élevés. La concurrence entre

les comptoirs de Kinshasa crée également un marché favorable à la contrebande des diamants angolais en RDC, privant ainsi les Luandas de recettes. Fait ironique, l'un des plus importants comptoirs de la RDC, Tofen-Congo, a des liens étroits avec la société Omega Diamonds de Belgique. Sylvain Goldberg, de la société Omega, entretient des relations avec une société belge, Tais Ltd., qui est l'un des principaux investisseurs dans l'Ascorp⁸³. Omega a également importé plus de 160 millions de dollars de diamants du Libéria, dont la production locale n'a probablement jamais dépassé les 10 millions de dollars ces dernières années, et dont les exportations officielles se chiffrent à moins de un million de dollars par année⁸⁴.

L'existence de l'Ascorp soulève d'autres questions concernant l'établissement de l'autorité gouvernementale sur l'économie parallèle. L'expulsion des étrangers qui font le commerce illégal de diamants, surtout des Africains de l'Ouest, devrait profiter aux ressortissants angolais. Dans le même ordre d'idées, les plans d'octroi de permis aux intermédiaires et aux *garimpeiros* devraient permettre au gouvernement d'exercer un meilleur contrôle. Tout pays producteur de diamants doit absolument contrôler son commerce intérieur. Compte tenu cependant de la corruption et de la rapacité du gouvernement angolais, la situation est plus ou moins intéressante pour la population — autre que l'élite de Luanda — qui a peu bénéficié de l'exploitation des ressources naturelles de l'Angola. Le secteur parallèle du diamant est l'un des rares moyens que peuvent utiliser les civils ordinaires pour améliorer leur situation financière, et il constitue un pilier important de l'économie parallèle générale qui fait vivre une grande partie du peuple angolais. Naturellement, c'est également à l'intérieur de ce système que les ventes de diamants de guerre de l'UNITA ont prospéré.

Le modèle de l'Ascorp ne convient peut-être pas aux autres pays. La plupart de ces pays n'ont pas le

problème des prospecteurs étrangers de l'Angola. Il est possible de faire en sorte que le marché parallèle des diamants profite à tous, mais à la condition de payer des prix équitables et de contrôler les instincts prédateurs du gouvernement. Un exemple saisissant de ces instincts en RDC est celui de Ngoyi Kasanji, président de la Fédération des diamantaires congolaises (FECODI), qui est arrêté en mai 2000 alors qu'il s'apprête à vendre, à Kinshasa, un diamant de 267 carats, évalué entre 10 et 20 millions de dollars US⁸⁵. Il a acheté la pierre précieuse à Mbuji-Mayi, avec plusieurs autres négociants, mais le gouvernement prétend que le diamant a été volé à la MIBA. Le gouvernement confisque le diamant et tente de le vendre, mais l'avocat de Kasanji a déjà alerté les négociants de diamants d'Anvers. Plus tard, Kasanji est libéré et le diamant lui est rendu à la suite de manifestations de la société civile, et apparemment après qu'il eut offert de verser au gouvernement 20 p. 100 des profits de la vente du diamant⁸⁶.

Dans ce genre de contexte, la mise en place d'un système semblable à celui de l'Ascorp pourrait être désastreuse pour les Congolais ordinaires qui travaillent dans le secteur du commerce des diamants. En fait, la majorité des Congolais a depuis longtemps battu en retraite devant les efforts administratifs du gouvernement, dans un État qui n'existe que de manière abstraite. Un monopole imposé favorise la contrebande — comme dans le cas des industries internationales de diamants — et permet au gouvernement d'accroître son autorité sur une population à laquelle il a rarement dispensé des services, sous quelle que forme que ce soit. Modifier cette relation, sous le prétexte de contrôler le commerce interne de diamants et d'instaurer un certificat d'origine, pourrait avoir de graves conséquences négatives pour la société civile, pour la pluralité politique et pour les civils ordinaires qui vivent des recettes qu'ils tirent du commerce informel des diamants. La solution de rechange, les sanctions, risquerait d'avoir des conséquences encore plus désastreuses.

VI. Commercialisation du déploiement militaire en RDC⁸⁷

Depuis qu'une rébellion y a éclaté en 1998, le Congo, qui est à peu près de la taille de l'Europe de l'Ouest, a été divisé en plusieurs régions autonomes, chacune sous la domination d'une armée étrangère qui pille systématiquement la zone qu'elle contrôle. C'est donc dire que les ressources abondantes du Congo enrichissent les dirigeants des pays voisins, en ne procurant aucun avantage à la vaste majorité des Congolais.

Washington Post, le 6 janvier 2002

Les principaux protagonistes extérieurs de la guerre actuelle en RDC ont agi pour des motifs manifestement liés à des préoccupations concernant leur propre sécurité. En 1998, le Rwanda et l'Ouganda justifient les attaques à la souveraineté de la RDC en affirmant vouloir ainsi priver les rebelles de bases arrière dans la région orientale du pays. L'Angola a également justifié l'aide militaire accordée à Kinshasa en la présentant comme un moyen de couper davantage l'UNITA de ses bases et de protéger l'enclave pétrolière de Cabinda sur le golfe de Guinée. Le Zimbabwe et la Namibie ont invoqué un pacte de sécurité entre tous les membres de la Southern African Development Community pour justifier leur participation. Lorsque le Rwanda déclenche la guerre, en août 1998, et mène une attaque aérienne dans les environs de Kinshasa, les dirigeants de la communauté internationale reconnaissent l'importance de ces considérations relatives à la sécurité. Il n'en faut pas plus pour provoquer rapidement des réactions militaires de ce qui reste des « alliés » du président Kabila.

Le recours ultérieur du Rwanda et de l'Ouganda à des régimes rebelles fantoches, alors même que Kigali et Kampala nient toute participation militaire en RDC, est condamné du bout des lèvres par les gouvernements et organismes donateurs étrangers. Kigali est devenue une alliée de Washington et « mérite » que soient moralement justifiées ses activités militaires visant à contrer les anciens

génocidaires dans l'est de la RDC. Les gouvernements occidentaux anglophones considèrent l'Ouganda comme une démocratie stable et peut-être même un nouveau symbole du développement africain ainsi qu'un collaborateur de l'Armée populaire de libération du Soudan qui combat le régime de Khartoum. Toutefois, en se portant à la défense du régime de Kinshasa et en tentant de financer son déploiement militaire par des activités commerciales, le Zimbabwe s'attire des critiques virulentes de la communauté internationale des donateurs, qui a plein de choses à reprocher au président Mugabe. La Banque mondiale et le FMI imposent des sanctions uniquement au Zimbabwe, maintenant leurs activités dans tous les autres pays et relançant leurs programmes au Congo.

En 2001, le prétexte des préoccupations en matière de sécurité ne convainc plus grand monde et on a plutôt découvert que le déploiement militaire visait principalement à faciliter l'exploitation des ressources. Les considérations d'ordre militaire et politique demeurent centrales, mais de nombreuses facettes de la guerre actuelle ne sont rien d'autre qu'une manigance pour mettre la main sur les ressources minérales du Congo. Les activités financières des forces étrangères en RDC représentent un nouveau type de guerre, un type de guerre qui marque une transition vers le commercialisme militaire. Contrairement au commerce militarisé normal, dans lequel les intérêts commerciaux tirent avantage de l'activité militaire, le *commercialisme militaire* justifie en grande partie le déploiement d'armées nationales par des considérations commerciales. De nombreux exemples d'entreprises commerciales mises sur pied par des armées ennemies au Congo donnent à penser qu'un État en difficulté peut offrir d'importantes récompenses financières à l'élite politique et militaire des pays voisins.

L'éclipse des armées mercenaires

Mais avant l'arrivée du commercialisme militaire, il y a une courte période, au milieu des années 1990, au cours de laquelle des sociétés militaires privées (SMP), fortement armées, réussissent à exploiter un marché à créneaux dans les États africains instables et en

difficulté. Les SMP sont souvent reliées de manière lâche ou indirecte avec des sociétés minières, utilisant la militarisation pour promouvoir des objectifs commerciaux. Dans le cadre de ce que certains ont qualifié poliment « d'échanges de sécurité et de fonds propres », une SMP protège un pays faible en échange de concessions minières détenues par les rebelles. Une société minière, rattachée à une SMP, en raison

L'exploitation minière et les mercenaires

Au cours des années 1990, l'exemple le plus remarquable de société militaire privée est celui du Executive Outcomes (EO) basé en Afrique du Sud. EO collabore avec les *Forças Armadas Angolanas* (FAA) en Angola, et, par la suite, avec le gouvernement de la Sierra Leone dans la guerre rébellée. EO a bientôt la réputation d'être une nouvelle forme de commerce dans les régions africaines instables. Une synergie générale existe entre EO et Sandline International, et certains dirigeants de Sandline conservent des actions dans DiamondWorks, une entreprise cotée à la bourse des valeurs mobilières de Vancouver. Le contrat de EO avec le gouvernement angolais prend fin en décembre 1995, mais certains de ses employés demeurent sur place pour assurer la sécurité des opérations minières de DiamondWorks, qui débute en 1997 par l'entremise d'une filiale, Branch Energy. Sandline est également active au Sierra Leone et en Papouasie-Nouvelle-Guinée où l'enjeu est une rébellion à Bougainville et l'une des mines de cuivre les plus riches au monde.

Les liens entre les sociétés America Mineral Fields (AMF) et International Defense and Security (IDAS) laissent croire à une symbiose possible des activités de sécurité et d'exploitation minière dans le nord de l'Angola au début de 1996. IDAS s'est vu attribuer une importante concession diamantifère de 36 000 km² dans le nord de l'Angola, le long de la frontière avec le Zaïre, où l'UNITA est active. Avant de pouvoir extraire des diamants, la société devait d'abord chasser les mineurs non autorisés et l'UNITA de la concession.

L'élite des FAA profite de la situation ambiguë, « pas de guerre, pas de paix », qui prévaut après un cessez-le-feu, en 1994, pour commercialiser les diamants extraits par des artisans, pour accaparer le marché privé de la sécurité et pour conclure des contrats officiels avec des sociétés minières étrangères qui ne peuvent fonctionner en l'absence d'hommes forts. Les officiers des FAA reproduisent et remplacent effectivement la symbiose entre les mercenaires et les sociétés minières. En des circonstances douteuses, le permis de Defense Systems Limited (DSL), auparavant la plus grosse entreprise offrant des services privés de sécurité en Angola, est annulé en décembre 1997. Le deux plus grandes agences de sécurité qui viennent combler le vide laissé par le départ de DSL, sont Alfa-5 et Teleservices, toutes les deux dirigées par l'élite militaire angolaise. Plusieurs sociétés minières sont également créées par des officiers à la retraite, qui ont acquis des propriétés diamantifères en Angola, dans les Lundas, riche en diamants, et qui sont maintenant à la recherche de partenaires étrangers pour financer l'exploitation des concessions et partager les profits de l'extraction minière.

Le meilleur exemple du passage du *commerce militarisé au commercialisme militaire* est peut-être l'échec de DiamondWorks, de Branch Energy et d'America Mineral Fields en Angola. DiamondWorks et Branch Energy ne parviennent pas non plus à tirer de profits importants de leurs aventures au Sierra Leone, et Sandline fait l'objet de scandales politiques en Grande-Bretagne et en Papouasie-Nouvelle-Guinée.

d'une participation ou de relations personnelles, a également accès aux minéraux, tandis que la SMP protège à la fois le régime en place et le site d'exploitation minière. Selon l'auteur d'une étude, « ce système triangulaire de partage des profits transforme le problème que pose le rétablissement de pays déstabilisés, riches en minéraux, en activité commerciale viable qui profite à toutes les parties ». Les SMP viennent donc combler, dans le domaine de la sécurité, le vide laissé par le repli des grandes puissances mondiales dans l'après-Guerre froide et, à la même époque, par l'affaiblissement des pays africains à la suite des réductions de l'aide étrangère.

Cependant, vers la fin des années 1990, les SMP, fortement armées, semblent perdre leur créneau exclusif, car elles ne parviennent pas à profiter de la symbiose entre mercenaires et sociétés minières. Des hauts gradés de l'autorité militaire nationale africaine se rendent compte des profits qu'ils pourraient faire en assurant la sécurité et en contrôlant l'accès aux territoires riches en minéraux, situés dans les zones de conflit. L'intensification des activités entrepreneuriales extérieures des armées nationales coïncident avec l'effondrement des relations auparavant prometteuses entre les SMP et les sociétés minières. Des soldats à contrat sont encore en poste dans les zones de guerre africaines, mais la plupart jouent un rôle logistique et de soutien auprès des casques bleus et des organisations humanitaires. Ce sont maintenant les hauts gradés des forces militaires africaines et leurs protecteurs civils qui profitent des avantages financiers que génère la monopolisation de l'accès aux minéraux dans les territoires disputés.

Des solutions africaines à des problèmes africains

A la suite de la débâcle de la Somalie, en 1993, les Occidentaux affirment haut et fort qu'il faut absolument éviter d'aller s'enchevêtrer dans les conflits en sol africain, que ce soit directement ou par l'intermédiaire des Nations Unies. Les puissances occidentales parlent plus souvent que jamais de « solutions africaines aux problèmes africains » dans le contexte du maintien et de

l'imposition de la paix dans les pays fragiles ou en difficulté. L'African Crisis Response Initiative, un programme américain, a pour objectif d'entraîner des militaires africains qui participeront, dans les pays voisins, à des opérations régionales axées sur le maintien de la stabilité. Dans le même ordre d'idées, la France cherche à réduire ses obligations militaires dans ses anciennes colonies et pose un geste symbolique à cet égard en se retirant des bases de la République centrafricaine en 1998. L'armée britannique intervient au Sierra Leone, mais pas avant 1999, et le fait alors à l'extérieur de la force de maintien de la paix des Nations Unies, et en grande partie pour entraîner une nouvelle armée sierra-léonienne.

Deux exemples tangibles témoignent du repli des puissances européennes de l'abandon volontaire de la responsabilité aux différents gouvernements africains. L'un d'eux est l'ECOMOG — la force de paix de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'ouest (CEDEAO) au Libéria et au Sierra Leone, et l'autre est la Mission inter-africaine de surveillance des accords de Bangui (MISAB) en République centrafricaine. Ces opérations d'imposition de la paix prônent l'expansion de l'action collective régionale dans les États en difficulté, mais le succès qu'elles obtiennent est limité. La MISAB stabilise Bangui en adoptant des mesures fermes à l'endroit des soldats rebelles. Elle est transformée en mission des Nations Unies au début de 1998, même si elle ne parvient pas, en bout de ligne, à instaurer une paix durable. En 2001, une tentative de coup d'État est contrecarrée par les troupes libyennes et les soldats de l'armée rebelle congolaise, le Mouvement de libération du Congo. Muammar Quaddafi, de la Libye, devient le principal responsable de la sécurité à Bangui, en remplacement de la France. Les difficultés de la ECOMOG et ses échecs ultérieurs au Libéria et au Sierra Leone sont le résultat de la brutalité de ses adversaires et de sa propre incompétence⁹⁰.

Mais ce ne sont pas tant le succès ou l'échec de ces interventions qui sont importants dans le cadre de la présente analyse, que la tendance dont ils témoignent. Il n'existe pas de rapports écrits sur l'activité commerciale

des soldats de la MISAB, mais le commerce de bas niveau et le pillage dont se rendent coupables les troupes de la ECOMOG sont fort bien documentés. Le fait que ces solutions africaines à des problèmes africains reçoivent la sanction et la confiance des Nations Unies et des grandes puissances mondiales marque l'arrivée d'une nouvelle tendance, celle de l'ingérence militaire des pays africains plus forts dans les affaires de leurs voisins plus faibles. Le résultat est la normalisation du déploiement militaire extérieur en Afrique.

La commercialisation du déploiement militaire en RDC

Dans les années 1990, la réduction de l'aide étrangère aux gouvernements corrompus et non démocratiques, de même que les exigences concomitantes de la libéralisation économique et politique, minent la capacité des dirigeants d'alimenter leurs réseaux paternalistes. Ces phénomènes accélèrent l'implosion des États en difficulté, favorisant la montée de seigneurs de guerre rivaux et, en certains cas, l'effondrement des pays. Les États plus forts sont soumis à des pressions semblables, ce qui se traduit par un renforcement des systèmes de favoritisme quasi féodaux et une réduction de la sécurité interne, une situation encore aggravée par l'afflux de réfugiés et d'armes légères en provenance des pays voisins en difficulté. Le Zimbabwe est un exemple typique.

Lorsqu'il n'existe pas de ressources nationales ou que celles-ci ne peuvent être illicitement mobilisées, le comportement prédateur transfrontières, camouflé sous des préoccupations politiques et militaires légitimes, offre une solution de rechange. C'est ainsi que le Rwanda et l'Ouganda sont devenus de remarquables exportateurs des minéraux trouvés dans la région orientale de la RDC, des minéraux qui

n'existent pas dans ces pays, ou qui n'y sont extraits qu'en petites quantités : les diamants, l'or et le colombo-tantalum (coltan).

Le Rwanda et l'Ouganda (et le Burundi)

Le Rwanda, l'Ouganda et le Burundi ont justifié leur agression dans l'est de la RDC en la qualifiant d'action militaire d'autodéfense contre des rebelles qui cherchent à déstabiliser leurs pays*. Afin de combattre ces belligérants et valider les opérations militaires en RDC, le Rwanda et l'Ouganda soutiennent leurs propres factions rebelles congolaises. Kigali et Kampala affirment que ces groupes sont des mouvements légitimes et financièrement indépendants qui représentent la volonté du peuple congolais de s'opposer au régime de Kinshasa. Mais ces mouvements rebelles n'ont pas de motivation idéologique. Ils poursuivent des fins financières et sont dirigés par des hommes forts antérieurement associés à Laurent Kabila ou par des hommes d'affaires entrepreneurs tels que Jean-Pierre Bemba dont le père était un homme d'affaires important sous le régime Mobutu et un ministre à l'époque de Laurent Kabila. Ils fournissent une couverture quasi légale aux armées ougandaise et rwandaise dont le déploiement en RDC est en fait fondé en grande partie sur des critères commerciaux. En 1999 et 2000, la distinction entre l'argent et la sécurité devient particulièrement évidente après les combats entre les armées ougandaise et rwandaise pour prendre le contrôle de Kisangani et de l'important commerce de diamants à l'intérieur de la ville.

Entre septembre 1998 et août 1999, les armées intruses se livrent massivement au pillage, épuisant ainsi les réserves stratégiques de ressources dans les régions où elles sont déployées; cette période est suivie d'une phase d'extraction systématique des minerais⁹¹. Cette première phase de pillage est résumée ainsi par un Groupe d'experts des Nations Unies : « Des soldats burundais, rwandais, ougandais ou membres du

* Le Rassemblement congolais pour la démocratie (RCD) est le premier mouvement rebelle; il prend naissance en août 1998 et obtient l'appui du Rwanda et de l'Ouganda. L'Ouganda offre alors son soutien à un nouveau groupe formé dans le nord de la RDC, le Mouvement de libération du Congo (MLC). En 1999, les tensions augmentent soudainement au sein du RCD, car l'Ouganda a décidé d'appuyer un groupe, le RCD-Kisangani, connu par la suite sous le nom de RCD-Mouvement de Libération (ML), tandis que le Rwanda accorde son soutien à un groupe beaucoup plus important, RCD-Goma. Au début de 2001, le RCD-ML et le MLC se fusionnent pour former le Front de libération du Congo (FLC), qui est soutenu par l'Ouganda, même si ce partenariat n'existe plus aujourd'hui. Le RCD-National est un groupuscule de création plus récente. Les affrontements entre l'Ouganda et le Rwanda à Kisangani contribuent à créer et exacerber ces divisions.

Rassemblement congolais pour la démocratie (RCD), dirigés par un officier, visitent des fermes, des entrepôts, des manufactures et des banques, et demandent aux gestionnaires d'ouvrir les coffres et les portes. Les soldats reçoivent alors l'ordre de s'emparer des produits convoités et de les charger dans les véhicules »⁹². La phase de pillage « éclipse » celle des activités d'extraction méthodiques, mais c'est seulement après avoir fait main basse sur tous les produits faciles à obtenir que les envahisseurs passent au stade de l'exploitation active⁹³. Un aspect important de cette exploitation est la complicité de Kampala et Kigali dans l'utilisation des structures administratives pour nommer des gouverneurs régionaux et des autorités locales ayant pour mandat de commander l'exploitation à grande échelle des minerais et autres produits de base⁹⁴. C'est ainsi que ces deux pays exportent des biens qu'ils n'ont pas chez eux ou alors en très petites quantités, c'est-à-dire des diamants, du niobium et de l'or.

Le Rwanda et l'Ouganda ont tous les deux des préoccupations légitimes en matière de sécurité dans l'est de la RDC, d'autant plus que les auteurs du génocide au Rwanda sont encore en liberté. Mais les deux pays tentent maintenant de justifier leur pillage, affirmant que les biens et ressources de l'est de la RDC ont de tout temps transité par l'Ouganda et le Rwanda. Le phénomène ne s'explique que par l'effondrement de l'État congolais, et par le fait que les Forces de défense populaires de l'Ouganda (FDPO) et l'Armée patriotique rwandaise (APR) ont coupé l'est de la RDC de Kinshasa, réservant l'accès à cette vaste région aux seules sociétés dont les activités d'exploitation passent par Kampala ou Kigali. Un exemple frappant de cette situation est celui de Sanjivan Ruprah, qui a déjà extrait des diamants de concessions situées en RDC et au Libéria. Avant le début de la guerre, il collabore avec des Rwandais par le truchement de Kinshasa. Tout au moins jusque dans les premiers mois de 2002, il est détenteur d'une concession de diamants à Banalia, au nord de Kisangani⁹⁵. Le 18 février 2002, peu après l'arrestation de Ruprah en Belgique, son avocat émet un communiqué expliquant que son client est accusé d'avoir « utilisé de faux passeports », d'avoir « aidé des

organisations criminelles » et d'avoir « organisé des activités de contrefaçon »⁹⁶. Selon le communiqué émis par son avocat, Ruprah est présumé avoir été en contact avec trois revendeurs de diamants qui achètent « les diamants congolais de Paul Kagame [le président rwandais] ». Par l'entremise de sa défunte épouse, Ruprah entretenait des relations avec Adophe Onusumba, le chef des rebelles du RCD-Goma. Dans les rapports du Groupe d'experts du Conseil de sécurité des Nations Unies, le nom de Ruprah revient très souvent et est associé aux armes, aux diamants et à la violation de sanctions au Libéria⁹⁷.

Le Rwanda et l'Ouganda utilisent des méthodes de pillage différentes en RDC. Les activités d'exploitation de l'Ouganda sont menées « principalement par des hauts commandants de l'armée, qui exercent une emprise sur certains collaborateurs et dirigeants des mouvements rebelles ». Ce fait « est connu de l'establishment à Kampala »⁹⁸ et plusieurs de ces commandants avouent être proches du président Museveni. Les activités commerciales du Rwanda dans l'est du Congo sont plus structurées, dont celles de l'Armée patriotique rwandaise sont étroitement liées au gouvernement du Front patriotique du Rwanda (FPR) à Kigali ainsi qu'aux différentes banques rwandaises et aux sociétés d'exploitation des ressources, dirigées par l'élite civile et militaire. Tout cela crée une « structure pyramidale et intégrée » dont la discipline rigoureuse permet un pillage « plus systématique, plus efficace et plus organisée »⁹⁹ du Congo. La présence commerciale du Rwanda dans l'est du Congo en vient à définir toute la stratégie militaire de Kigali. Ainsi, l'Organisation de la sécurité extérieure du Rwanda établit, au Congo, un comptoir qui, dit-on, reçoit directement de l'argent des revendeurs de diamants¹⁰⁰. L'APR est devenue la représentante commerciale du FPR au Congo, par l'entremise de plusieurs sociétés dont la Tristar, la Rwanda Metals et la Grands Lacs Metals¹⁰¹. Ces deux dernières s'intéressent au coltan et leurs activités permettent à l'APR de gagner au moins 250 millions de dollars sur une période de 18 mois, argent qui sert à « créer un milieu favorable à la poursuite de l'exploitation »¹⁰².

Les soldats et milices renégats se sont divisés en alliances plus petites et plus temporaires qui combattent, aux côtés d'anciens ennemis et contre leurs alliés de jadis. Des divisions entre commandants et entre membres

Tableau 14. Exportations officielles de minéraux du RCD-Goma en 2000

Nom du comptoir	Ressource	En \$ US
Panju	Or	11 000 117
Shenimed	Or	10 265 801
Congo-com	Or	49 911
Belco-Diamant	Diamants	2 702 686
N Frères	Diamants	37 250
Super-Stars	Diamants	38 000
Zahraa Diamond	Diamants	2 127 421
Maysaa	Diamants	1 676 806
Sahar Diamond	Diamants	1 050 056
Victoria Diamond	Diamants	6 000
Ntale	Coltan	92 400
Mbanzabugabo	Coltan	97 800
Socomi	Coltan	1 320 000
Singoma-Mwanza-Shenimed	Coltan	579 000
MDM	Coltan	394 457
Muyeye	Coltan	786 110
Sogermi-Congo	Coltan	125 210
Vanga-Enterprise	Coltan	9 450
Hitimana	Coltan	37 548
AFP	Coltan	12 000
Kaferege	Coltan	77 000
Total	Tous	32 485 023

Source : Statistiques obtenues du Département des terres, des mines et de l'énergie du RCD-Goma, à Goma, en mars 2001, au sujet des exportations officielles. Les statistiques concernant le coltan sont pour l'année 2000, jusqu'au 31 octobre, époque à laquelle le monopole de Somigl est instauré à cause de la sous-déclaration des exportations et de la fraude fiscale. En certains cas, les valeurs attribuées aux diamants par les comptoirs sont très inférieures à la réalité.

d'ethnies différentes existent même au sein de l'APR et des FDPO, ce qui signifie qu'il n'y a plus vraiment de front unifié. Les affrontements d'août 1999 et de mars et mai 2000 entre les FDPO et l'APR, pour le contrôle de Kisangani, la principale ville des diamants de l'est de la RDC, témoignent de l'impasse grandissante entre ces deux anciens partenaires qui avaient pourtant uni leurs forces avant la guerre dans l'espoir de faire tomber Mobutu. La brouille entre Kigali et Kampala, mise en évidence par leurs affrontements militaires dans l'est du Congo, s'explique par différentes raisons liées à l'hégémonie régionale, à l'incapacité de s'entendre sur la méthode la plus efficace pour poursuivre la guerre contre Kabila, et au partage des prises de guerre provenant du territoire riche en minéraux de la RDC. Les officiers des deux armées tentent de contrôler le commerce des diamants à Kinsangani. Le contrôle de l'économie locale des diamants consiste principalement à délivrer des permis à des comptoirs de diamants, qui paient des taxes aux groupes armés qui assurent leur protection. Le Groupe d'experts des Nations Unies sur l'exploitation des ressources de la RDC a découvert que le ministère rwandais des Relations extérieures, par l'intermédiaire de son comptoir congolais, recevait de l'argent des comptoirs de diamants — des droits correspondant à environ 5 p. 100 de la valeur des pierres précieuses¹⁰³. Ce système change, dit-on, lorsque le RCD-Goma demande sa part des profits. Le second Groupe d'experts des Nations Unies indique dans son rapport que des droits d'exportation de 10 p. 100 sont versés au bureau du Congo et que des droits de 5 p. 100 sont imposés par l'administration rebelle¹⁰⁴.

Le tableau 14 contient une liste des exportations officielles de minéraux du RCD-Goma et indique le niveau d'exploitation ainsi que le nombre approximatif de revendeurs qui sont actifs sur le territoire contrôlé par ce groupe de rebelles, avec l'appui du Rwanda.

Ces statistiques ne correspondent qu'à une partie infime des exportations de minéraux du territoire contrôlé par le RCD-Goma. Ce qui n'est pas sous-évalué n'est tout simplement pas déclaré par les comptoirs. Cela vaut tout particulièrement pour les diamants, le produit le plus facile à sortir en fraude des zones rebelles.

Il est difficile d'établir avec certitude la valeur réelle des diamants qui parviennent à Kinsangani, en provenance des zones minières environnantes. Cette valeur atteint probablement quelque 70 millions de dollars US en 1999, mais les affrontements entre les occupants rwandais et ougandais — d'abord en 1999, et de façon plus virulente en 2000 — ont pour effet de diviser les champs diamantifères. Les Ougandais contrôlent les diamants des régions situées au nord de Kinsangani et plus loin, tandis que les Rwandais restent à Kinsangani et ses environs immédiats. Les diamants en provenance des villes rwandaises occupées de Lodja et de Lusambo, près de Mbuji-Mayi, transitent par Goma plutôt que par Kinsangani. Cette route est spécialement importante durant la période des réformes monétaires de Laurent Kabila, qui interdisent les ventes de diamants en devises étrangères. Les intermédiaires se contentent de vendre leurs diamants dans les zones contrôlées par les rebelles, où les comptoirs paient en dollars US.

Les groupes de rebelles tentent également de trouver leurs propres marchés et partenaires étrangers. Tout en collaborant avec des sociétés œuvrant à l'extérieur de l'Ouganda et du Rwanda, ils sont souvent à la recherche de marchés internationaux plus rentables, surtout pour les diamants. Cette tendance s'accroît lorsque la géographie militaire de l'est du Congo devient imprécise. Jean-Pierre Bemba, chef du Mouvement de libération du Congo (MLC), contrôle entre un et trois millions de dollars de diamants par mois. À l'époque de la rédaction du présent rapport, il accepte, au cours des négociations en Afrique du Sud, de devenir premier ministre du gouvernement. Son point d'accès le plus facile au marché international des diamants est situé sur le versant opposé du fleuve Ubangui, en République centrafricaine. Les multiples groupuscules des mouvements rebelles contrôlent un volume inconnu de diamants qui peuvent emprunter un certain nombre de filières.

En RDC, l'économie de guerre des groupes rebelles repose sur diverses ressources humaines et naturelles. La forte montée du prix du coltan en 2000 facilite grandement l'effort de guerre du RCD-Goma, et un monopole de l'exportation de ce précieux minéral voit

le jour. Lorsque le prix du coltan s'effondre brusquement au début de 2001, les rebelles font face à des contraintes financières¹⁰⁵. Le RCD-Goma cherche alors de nouvelles façons d'exploiter son territoire, ce qui englobe l'extorsion de fonds aux organisations humanitaires¹⁰⁶.

Le Zimbabwe

Les premières activités militaires du Zimbabwe au Mozambique, le rôle qu'il joue dans la première guerre du Congo en 1996-1997, les problématiques intérieures concernant la rémunération des anciens combattants, et une crise de la monnaie étrangère sont autant d'éléments qui aident à mettre en contexte le rôle ultérieur de la Zimbabwe Defence Force (ZDF) en RDC. La présence du Zimbabwe au Mozambique, entre 1985 et 1993, visait principalement à protéger les routes commerciales attaquées par les rebelles de la Resistencia Nacional Moçambicana (RENAMO)¹⁰⁷. Le déploiement militaire se traduit par des ponctions considérables dans l'économie du Zimbabwe, accaparant jusqu'à 70 p. 100 du budget de la défense durant ces huit années. La ZDF ne participe pas à la principale activité commerciale hors norme¹⁰⁸, mais lorsqu'elle quitte le Mozambique, des sociétés sud-africaines viennent s'y installer. Cette « occasion manquée » aide à expliquer que des activités commerciales officielles sont mises sur pied à la faveur du déploiement militaire en RDC après 1998. De plus, le Zimbabwe prête main forte à Kabila avant l'exclusion de Mobutu; il semble que cette aide ait compris un soutien financier et une aide militaire de cinq millions de dollars US ainsi qu'une transaction de 53 millions de dollars US conclue, immédiatement avant la chute de Kinshasa, entre les Zimbabwe Defence Industries (ZDI) et Kabila pour la fourniture de matériel militaire et de produits de base¹⁰⁹.

L'allocation budgétaire pour le déploiement au Congo réduit la viabilité financière de l'État zimbabwéen; à titre d'exemple, le Zimbabwe a de plus en plus de difficulté à acheter de l'électricité des autres pays et accuse d'importants arriérés dans ses paiements. Toutefois, le pays « double ses importations d'électricité du barrage hydroélectrique Inga, en RDC, et convainc la RDC d'accepter des dollars zimbabwéens au lieu

de devises étrangères en guise de paiement »¹¹⁰. Dans le même ordre d'idées, le secteur minier du Zimbabwe, qui est en difficulté, peut se renouveler quelque peu grâce aux minéraux importés du Congo, et les mines de cuivre de Mhangura, qui utilisent du cuivre de la RDC, reprennent leurs lucratives activités de fonderie¹¹¹.

Les activités commerciales du Zimbabwe en RDC, dont on entend le plus parler, sont immanquablement associées à l'élite militaire et civile de Harare. Le Zimbabwe African National Union-Patriotic Front (ZANU-PF), le parti au pouvoir au Zimbabwe, possède deux sociétés, la M & S Syndicate et la Zidco Holdings, et la seconde a établi une société bancaire à Kinshasa¹¹². Il semble que des représentants du ZANU-PF réussissent à convaincre Laurent Kabila d'octroyer un important contrat d'extraction de cobalt à une entreprise zimbabwéenne, Ridgepoint International, à la fin de 1998.¹¹³ Il s'agit d'un contrat très inhabituel puisqu'il consiste à transférer des actifs à Ridgepoint sans compensation pour la société minière congolaise parapublique, Gécamines. En bout de ligne, la transaction échoue, mais la publication des détails de celle-ci prouve que le ZANU-PF possède effectivement des intérêts financiers dans les ressources de la RDC. Un commandant supérieur du ZDF aurait réalisé des gains financiers importants grâce aux contrats conclus entre Laurent Kabila et ZDI. L'un des principaux contributeurs privés d'un marché de 50 millions de dollars US, octroyé à ZDI pour approvisionner l'armée de Kabila et la ZDF, est l'entreprise de camionnage du général, Zvinashe Transport, dont les services sont retenus en sous-traitance par une filiale, Swift Investments¹¹⁴.

Toutefois, ces activités commerciales hors norme ne sont pas nécessairement aussi caractéristiques de la présence militaire du Zimbabwe que l'extraction organisée de diamants à laquelle se livre la société zimbabwéenne, Operation Sovereign Legitimacy (Osleg). Cette société, créée en 1999, a pour mandat d'acquiescer « les ressources nécessaires pour protéger et défendre, et fournir un appui logistique et général au

développement d'entreprises commerciales afin d'explorer, étudier, exploiter et commercialiser les minéraux, le bois d'œuvre et autres ressources appartenant à la RDC »¹¹⁵. Les dirigeants de l'Osleg sont le général zimbabwéen Zvinashe et Job Whabira, secrétaire permanent au ministère de la Défense, ainsi que les directeurs de deux sociétés parapubliques d'exploitation minière¹¹⁶. Le but avoué est d'assurer l'autonomie financière du déploiement de la ZDF afin que celui-ci pèse moins lourdement sur l'économie du Zimbabwe. Le ministre zimbabwéen de la Défense, Moven Mohachi, fait observer que son gouvernement « juge cette option fort acceptable. Au lieu de s'adresser au Trésor public pour obtenir davantage de ressources, qui ne sont pas disponibles, notre armée au Congo met sur pied des projets viables pour générer les recettes dont elle a besoin »¹¹⁷. L'Osleg s'associe à la Comiex (la Compagnie mixte d'import-export), une société congolaise qui est en relation avec des proches de Laurent Kabila, afin de créer, sous le nom de Cosleg, une coentreprise spécialisée dans les pierres précieuses, dont le chiffre d'affaires s'élève à plusieurs millions de dollars par mois.

Selon le groupe d'experts de l'ONU sur le Congo, au début de 2000, Cosleg a créé Sengamines avec Oryx Zimcon afin d'entreprendre l'extraction de diamants sur une concession appartenant auparavant à la MIBA. Ce partenariat a évolué après une inscription avortée à la cote officielle et les actionnaires visibles sont présentement Oryx Natural Resources, le gouvernement du Congo et la MIBA — bien que l'on ne peut exclure la possibilité que les intérêts zimbabwéens soient présents à travers les actions du gouvernement congolais. La complexité des rapports d'Oryx avec ses partenaires a protégé la société de la plupart de ses détracteurs; celle-ci a d'ailleurs survécu à différentes accusations, allant même jusqu'à se mériter des excuses complètes de la BBC pour une d'entre elles.

La Namibie

Pendant plus de deux ans, la Namibie — à l’opposé du Zimbabwe — nie systématiquement avoir exploité les ressources de la RDC, et ce en dépit des allégations des médias. Mais au début de 2001, le gouvernement Windhoek finit par avouer avoir dirigé une opération de recherche de diamants à Muji Munene, dans la région de Tshikapa, dans la province du Kasai Occidental de la RDC¹¹⁸. La relation entre cette opération et le ministère namibien de la Défense donne à penser que le déploiement des troupes de Windhoek en RDC a beaucoup à voir avec cette entreprise commerciale et s’explique en partie par celle-ci.

La mine est louée par « August 26 Holding Congo », une entreprise commune des gouvernements namibien et congolais, enregistrée à Kinshasa. La société est une filiale de la August 26 Holding Congo, créée en vertu de la *Defense Act of 1990* de la Namibie, à titre d’organisme parapublic relevant du ministère de la Défense¹¹⁹. Le gouvernement namibien est avare de renseignements sur l’entreprise minière de Tsikapa, et le ministre de la Défense Nghimtina évoque le « secret militaire » pour refuser par la suite de faire des commentaires sur une société enregistrée en RDC, ce qui est une façon commode de masquer la réalité¹²⁰. Le ministère de la Défense fait ensuite observer qu’il n’y a pas eu d’exploitation minière (par opposition à prospection) depuis le début de 2001. Les droits de la concession sont attribués en 1999 pour une période de cinq ans¹²¹.

Un autre lien entre la Namibie, la RDC et les diamants est rendu public lorsque l’on apprend que trois Namibiens seraient détenus en RDC pour avoir tenté de conclure une vente de diamants au milieu de 1999. Le journal le *Namibian* rapporte que ces trois hommes sont N. Kashume (ancien directeur de Kalahari Holdings), D. Shimwino (directeur des Namibian Protection Services — une filiale de Kalahari, et membre du conseil d’administration de la August 26) et P. Naudili (un gestionnaire de Namib Contract

Haulage — également une filiale de Kalahari)¹²². Le dénominateur commun, Kalahari Holdings, est une entreprise privée qui est, paraît-il, dirigée par le parti au pouvoir en Namibie, la South West Africa Peoples Organisation (SWAPO), et possède un portefeuille diversifié d’intérêts commerciaux. Le conglomérat possède de nombreuses filiales et prétend avoir été « actionnaire dans l’exploitation de diamants alluviaux » en Angola, par l’entremise de la société Capic Nordeste de Angola¹²³. Selon le *Namibian*, les trois hommes avaient pour mission d’aller acheter des diamants bruts pour Glahari, une autre filiale de Kalahari, et n’ont été libérés qu’à la suite d’une intervention personnelle de San Nujoma, le président namibien — une allégation énergiquement démentie par Nujoma¹²⁴.

L’Angola

Contrairement à Harare et Windhoek, le gouvernement de l’Angola sait que la sécurité du pays est réellement liée à l’issue de la guerre en RDC. L’Angola a cherché à protéger l’enclave pétrolière de Cabinda et à isoler les bases arrière utilisées par les rebelles (l’UNITA et les séparatistes de Cabinda). Luanda a soutenu Laurent Kabila dans sa marche sur Kinshasa en 1996 et 1997, paradoxalement avec les armées de l’Ouganda et du Rwanda, dans le but d’éliminer le plus fidèle partisan de l’UNITA, Mobutu Sese Seko. L’appui que donne à Savambi le président Lissouba, de la République du Congo (Brazzaville), surtout après la chute de Mobutu, conduit à une intervention décisive de l’Angola dans les affrontements des milices du pays en 1997, donnant ainsi une victoire rapide à l’ancien dictateur, Dennis Sassou-Nguesso.

L’élimination de Mobutu et de Lissouba donne à penser que l’UNITA n’aura plus libre accès aux importations d’armes et de produits de base, de même qu’aux réseaux d’exportation de diamants. Certaines grandes filières d’importation d’armes sont modifiées, mais l’accès des rebelles au marché international des diamants reste pratiquement inchangé, et les mêmes

réseaux commerciaux sont maintenus en place — tout comme les réseaux apolitiques de contrebande de diamants, qui passent par Luanda. Les rapports entre Luanda et Kabila se sont considérablement refroidis, mais l'assaut avorté de Kigali contre Kinshasa incite l'Angola à fournir un soutien militaire direct à Kabila. À ce jour, les opérations commerciales de l'Angola en RDC sont limitées et le gouvernement n'exige pas ouvertement de compensation financière pour le déploiement de ses troupes en RDC.

Cependant, une initiative économique visible est celle de la société pétrolière nationale de l'Angola, la *Sociedade Nacional de Combustiveis de Angola* (Sonangol), qui conclut un accord de coentreprise avec le régime de Kinshasa, créant ainsi Sonangol-Congo en octobre 1998. C'est la troisième association de Sonangol avec une société étrangère (la première avec une société portugaise, en 1994, et la deuxième avec une entreprise de São Tomé, en 1997). Dans ces deux premiers cas, Sonangol est actionnaire minoritaire, tandis que 60 p. 100 des actions de Sonangol-Congo sont détenues par Sonangol, et le reste, c'est-à-dire 40 p. 100, appartient au gouvernement de la RDC (par l'entremise de la société Comiex)¹²⁵ — ce qui est peut-être révélateur du rôle de premier plan que joue l'Angola, qui assure la protection militaire du régime Kabila à compter de 1998. La société Sonangol-Congo se propose de faire de l'exploration pétrolière en collaboration avec le gouvernement congolais, et de développer le marché pétrolier intérieur de la RDC, dont la Sonangol sera l'un des principaux fournisseurs. Sonangol-Congo est peut-être le résultat des efforts déployés par Luanda pour obtenir une participation majoritaire dans le secteur pétrolier de la RDC, sous le couvert d'une coopération bilatérale. La domination du secteur pétrolier en RDC peut aider l'Angola à bien se positionner pour décrocher des concessions de pétrole en eau profonde dans le golfe de Guinée.

Les diamants représentent un autre aspect du déploiement angolais en RDC. Le gouvernement angolais a,

dit-on, négocié avec Kinshasa concernant l'exploration et de l'exploitation conjointes des gisements de diamants situés à la frontière des deux pays. Selon le *African Mining Intelligence*, l'Angola a également cherché à se faire rembourser par Kinshasa des diamants en provenance de l'Angola, mais vendus par la RDC dans des villes telles que Kahemba et Tembo, où le marché local des diamants est presque entièrement dominé par des diamants illicites angolais¹²⁶. La source de renseignements fait également observer que le gouvernement angolais a cherché à établir des collaborations dans des domaines tels que le contrôle des activités de contrebande de diamants.

Conclusions

Les soldats maraudeurs ne sont pas un phénomène nouveau en RDC. La nouveauté, en 1997, c'est que ces soldats sont des troupes régulières des armées de pays voisins. Le pillage militaire n'est pas nouveau non plus en RDC. Mais il n'y a jamais eu antérieurement d'exemples aussi flagrants d'armées africaines déployées outre-frontières pour piller les ressources naturelles d'un État voisin. Ce n'est pas ce qu'annonçait le slogan « Des solutions africaines aux problèmes africains ». En fait, le phénomène ne fait qu'ajouter de nouveaux problèmes aux anciens. Au lieu d'être « l'option noble » décrite par le ministre de la Défense du Zimbabwe, ce comportement est l'équivalent, au pire, d'une agression internationale, et, au mieux, du bon vieux pillage.

En l'absence de sécurité, les diamants ne serviront jamais à améliorer le sort des populations de l'Afrique centrale. Dans cette région, l'équilibre militaire actuel a une profonde influence sur le commerce de diamants de la RDC, et les activités commerciales des pays déployés en RDC fournit une indication de l'avenir de la région. La guerre actuelle met au jour les intérêts commerciaux de la plupart des armées étrangères déployées pour soutenir ou combattre le régime de Kinshasa, sans parler de leurs relations avec les nombreux groupes rebelles, les forces non étatiques et les milices.

La souveraineté des États détermine le *légalité de droit* du pillage, mais le caractère criminel *de fait* d'une acquisition de ressources grâce à un déploiement militaire s'applique à tous les camps engagés dans le conflit. D'autant plus que les transactions commerciales que cherchent à conclure les alliés de Kinshasa manquent de transparence et que Laurent Kabila est lui-même un rebelle qui s'est transformé en dirigeant légitime du jour au lendemain, par la force des armes et non à la suite d'une lutte électorale. Le fait de diriger la capitale nationale confère sans doute une certaine souveraineté et légitimité, mais cela n'excuse pas les dirigeants africains qui pillent leurs propres pays. Le caractère démocratique limité ou non existant des institutions dans tous les pays impliqués dans le conflit met le problème en évidence, car chacun fait profiter ses propres minorités d'élite des richesses pillées sur le territoire de la RDC.

Les considérations de sécurité et les pactes de défense régionaux semblent justifier l'ingérence extérieure, mais les rétributions financières transforment les objectifs. Les considérations commerciales prennent le dessus sur les mandats militaires. Les critères habituels de retrait, tels que le retour à la stabilité ou la réalisation d'objectifs stratégiques de politique étrangère, deviennent également hors de propos lorsque l'armée occupante participe à une activité commerciale à long terme. Au demeurant, si les forces armées se financent essentiellement elles-mêmes, les contraintes financières du déploiement deviennent marginales.

Les conséquences théoriques du commercialisme militaire vont plus loin que la manipulation de

l'acquisition de ressources en RDC. La transformation des relations entre civils et militaires dans les États envahisseurs et celle de l'éthique militaire peuvent avoir d'importants effets régionaux. La propension des États plus forts à intervenir dans le conflit d'un pays voisin, de même que la nature et la durée de ces interventions, pourraient être influencées dans les années à venir par la réussite commerciale des protagonistes de la guerre actuelle en RDC. De nombreux militaires africains affichent un comportement de prédateur à l'intérieur de leur propre pays, accostant et terrorisant les civils aussi bien en temps de paix qu'en période de conflit interne. Le commerce pratiqué par les officiers supérieurs donne l'exemple aux officiers subalternes et d'autres rangs. Les officiers de rang inférieur sont également influencés par la participation directe dans les entreprises privées, telles que les sociétés d'exploitation des mines de diamants et de coltan. Au fil du temps, les activités commerciales peuvent se transformer en comportement militaire autorenforcé et l'opportunisme d'entreprise peut devenir l'objectif des forces armées. Au fur et à mesure que la rétribution financière devient une fonction clé du déploiement de troupes, la stratégie militaire traditionnelle perd de son importance.

C'est peut-être lorsque la guerre prend fin et que les soldats retournent chez eux qu'apparaissent les conséquences les plus dangereuses du commercialisme militaire extérieur. Les gouvernements sont alors aux prises avec des soldats et des officiers qui sont insatisfaits de leur modeste rémunération et qui ont moins d'occasions de gagner un salaire d'appoint et de se livrer au pillage.

VII. Problèmes de définition des diamants de guerre

Les diamants de guerre sont généralement assimilés aux diamants qui servent à financer, en Afrique, des guerres contre des gouvernements légitimes, mais pas nécessairement démocratiques. Le Processus de Kimberley a examiné plusieurs définitions des diamants de guerre et a finalement retenu celle-ci :

Les diamants de guerre sont des diamants utilisés par les mouvements rebelles ou leurs alliés pour financer des conflits visant à miner des gouvernements légitimes, tels que décrits dans les résolutions correspondantes du Conseil de sécurité des Nations Unies, pour autant que celles-ci soient encore en vigueur, ou dans toute autre résolution du Conseil de sécurité qui pourrait être adoptée dans l'avenir, et tels qu'acceptés et reconnus par la résolution 55/56 de l'Assemblée générale des Nations Unies, ou par des résolutions semblables que l'Assemblée générale pourrait adopter dans les années à venir¹²⁷.

À ce jour, le Conseil de sécurité a imposé des sanctions uniquement sur les diamants en provenance du Libéria ainsi que sur les diamants de l'Angola et du Sierra Leone qui ne sont pas certifiés par les autorités gouvernementales. Une autre définition proposée par l'Assemblée générale des Nations Unies en décembre 2000 reconnaît que les diamants de guerre proviennent de territoires contrôlés par les rebelles, sans égard aux sanctions imposées par les Nations Unies : « ... étant entendu que les diamants de guerre sont des diamants bruts qui sont utilisés par les mouvements rebelles pour financer leurs activités militaires, ce qui comprend des tentatives de miner ou renverser des gouvernements légitimes ». Le renvoi aux « gouvernements légitimes » dans ces définitions peut être interprété de différentes façons et, dans les circonstances qui prévalent en Afrique centrale, il peut être extrêmement difficile d'établir une distinction entre les diamants de guerre et les autres.

En Angola et en RDC, la production artisanale est classifiée par celui qui contrôle les mineurs ainsi que

par celui qui achète les diamants. En Angola, les *garimpeiros* qui extraient des diamants dans les régions contrôlées par l'UNITA produisent des diamants de guerre, alors que les *garimpeiros* qui travaillent dans les territoires contrôlés par le gouvernement produisent des diamants légitimes. Parce que la plupart des *garimpeiros* n'ont pas de permis d'exploitation, et parce que les zones sous l'influence des FAA et l'UNITA fluctuent, ou ne sont parfois séparées que par une rivière, la distinction entre les « bons » et les « mauvais » *garimpeiros* est hautement problématique. Les *garimpeiros* qui exercent leur métier exclusivement sur les territoires contrôlés par les FAA peuvent être forcés de payer des droits de protection ou des taxes à l'UNITA lorsque les rebelles envahissent la localité à la recherche de biens à piller. Dans une certaine mesure, le produit de leur travail sert alors à financer l'UNITA. Dans le même ordre d'idées, les *garimpeiros* qui extraient des diamants sous la tutelle de l'UNITA peuvent se retrouver en territoire gouvernemental après une offensive des FAA et ont alors la possibilité d'écouler leurs diamants via les réseaux officiels. Des intermédiaires peuvent vendre les diamants — légitimes ou pas — par l'entremise de l'Ascorp ou de réseaux illicites à Luanda ou en RDC.

Les accords de paix de 2002 en Angola pourraient changer ce qui est considéré comme des « bons » et des « mauvais » diamants. Si l'UNITA s'abstient de toute activité militaire et continue d'être l'opposition officielle au régime du MPLA, il ne devrait plus y avoir de diamants de guerre en Angola. Si l'UNITA ou des groupes dissidents retournent à une opposition armée, leurs exportations seront de nouveau définies par le conflit en cours.

Le commerce des diamants de la RDC fait surgir des scénarios semblables. Des négociants congolais achètent des diamants angolais illicites dans le nord de l'Angola ou le sud de la RDC. Ces diamants sont ensuite vendus à de plus gros négociants ou à des exportateurs (les comptoirs) et sont mêlés à des diamants congolais

Tableau 15. Importations belges de diamants provenant du Rwanda, de l'Ouganda et de la Tanzanie, entre 1998 et 2001

Rwanda	Carats	Valeur en \$ US
1998	166	16 000
1999	2 500	439 000
2000	30 973	1 888 000
2001	9 970	1 245 000
Ouganda		
1998	11 303	1 440 000
1999	11 024	1 813 000
2000	9 387	1 263 000
2001	23 957	2 539 000
Tanzanie		
1998	3 091	1 188 000
1999	6 879	2 500 000
2000	26 732	11 328 000
2001	16 570	4 487 000

Source : HRD, Anvers

ou à d'autres diamants angolais avant d'être officiellement exportés ou sortis en contrebande de la RDC. De grandes distances semblent séparer les parties belligérantes en RDC, mais les diamants des groupes rebelles congolais peuvent être facilement amalgamés à production artisanale légitime de la RDC.

Les réseaux commerciaux superposés, dans lesquels les diamants se déplacent simultanément dans des directions différentes entre les territoires contrôlés par le gouvernement et ceux contrôlés par les rebelles, ne permettent pas de déterminer l'origine exacte des exportations officielles de Kinshasa. En Angola, les diamants peuvent être extraits par des « creuseurs », dans des zones de conflit sous l'influence d'un certain nombre de groupes armés. En RDC, le commerce des diamants n'est pas aussi militarisé qu'en Angola, ce qui signifie que pendant que les FAA et l'UNITA manigancent pour maîtriser les *garimpeiros*, des groupes rebelles congolais contrôlent

des endroits stratégiques afin de profiter de l'économie parallèle et taxer d'importants intermédiaires et acheteurs étrangers, dans les villes où ils viennent s'approvisionner.

Les sections antérieures du présent document expliquent comment les diamants illicites et les diamants de guerre sont introduits en République centrafricaine et à Brazzaville, et en sortent, impunément. Les importateurs belges sont renommés pour leurs fausses déclarations quant à l'origine et à la provenance des diamants, mais les statistiques commerciales belges contiennent des renseignements intéressants sur des échanges commerciaux dans lesquels abondent les diamants illicites et les diamants de guerre. Les statistiques très variables sur l'importation de diamants provenant du Rwanda et de l'Ouganda (qui ne possèdent pas de diamants en propre) et les statistiques aberrantes sur les diamants importés de Tanzanie permettent de comprendre comment a évolué le trafic des diamants illicites et des diamants de guerre, selon les changements survenus dans l'équilibre des pouvoirs dans la région.

Conclusions

Les diamants de guerre ne peuvent être définis uniquement en fonction du contenu des résolutions des Nations Unies. Ces résolutions sont utiles, mais n'abordent pas, même de loin, la mort et la violence, la corruption, la criminalité et la destruction qu'a engendrés le commerce des diamants en Afrique centrale.

Les aspects mal définis des zones de guerre africaines ne sont pas des « simulations » isolées, improbables ou anecdotiques. Ces aspects correspondent aux réalités des conflits où l'occupation territoriale est fluide et sporadique, où la « légitimité » du gouvernement est remise en question — parfois pour de bonnes raisons — et où les intérêts commerciaux peuvent même unir les officiers des armées ennemies. Mais avant tout et par-dessus tout, il existe une zone très obscure entre les diamants de guerre et le commerce beaucoup plus important des diamants illicites. Le volumineux trafic illicite, longtemps toléré par l'industrie des diamants légitimes et les gouvernements partout dans le monde, fournit la couverture sous laquelle circulent les diamants de guerre, beaucoup plus pernicieux.

VIII. Conclusions et recommandations : un vol professionnel et scandaleux

La mauvaise gouvernance, la guerre et la souffrance humaine sont des fléaux qui ont ravagé l'Afrique centrale au XX^e siècle et qui sévissent encore au XXI^e siècle. Le premier défi, en ce qui concerne les diamants, est de s'assurer qu'ils fassent moins et non davantage de dommages. Les gouvernements doivent prendre les choses en main et assumer la responsabilité de la saine gestion de leur industrie du diamant, de façon équitable et transparente. Certains estiment que le fait de donner plus d'emprise sur le commerce des diamants à un mauvais gouvernement prive tout simplement des mineurs artisans innocents et leurs familles d'un revenu qu'ils ne pourraient peut-être pas se procurer autrement. L'autre solution, cependant — un laisser-aller où les diamants franchissent impunément les frontières, attirant dans leur sillage les fraudeurs du fisc, les blanchisseurs d'argent, les trafiquants d'armes et les briseurs de sanctions — n'est pas une solution viable.

La solution n'est *pas* de laisser-faire, mais bien de s'attaquer au problème plus fondamental, celui de la qualité de la gouvernance en Afrique centrale. Cela consiste en partie à faire en sorte que les gouvernements aient accès aux recettes équitables et légitimes qu'ils peuvent tirer des ressources de leur pays, y compris les diamants. La solution réside également dans une saine gestion de ces ressources diamantifères et dans le versement d'une compensation équitable à ceux qui en font l'extraction. La solution définitive à la mauvaise gouvernance dans les pays riches en diamants n'est *pas* d'encourager (ou de permettre) la contrebande vers les autres pays, mais de refuser aux « mauvais pays » l'accès à l'ensemble du marché mondial des diamants. C'est ce que le Conseil de sécurité a fait de manière symbolique en 2001 lorsqu'il a interdit l'accès des soi-disant diamants libériens au marché international. Mais en attendant que soit mis en place un système mondial de réglementation des diamants, les seigneurs de la guerre

et les voleurs peuvent encore faire passer leurs diamants en Europe, en Amérique du Nord, en Asie et au Moyen-Orient par l'entremise de filières illicites et d'autres pays.

Le commerce des diamants de guerre et des diamants illicites est en partie lié aux problèmes de la gouvernance en Afrique. Mais il est également indissociable de la gestion des importations de diamants dans les pays riches ainsi que de la gestion et de la réglementation de l'industrie du diamant elle-même. Les gouvernements et l'industrie du diamant doivent s'attaquer aux problèmes plus énergiquement et avec davantage de transparence. Ils doivent être prêts à exclure définitivement de ce commerce les personnes pour qui la fraude, le vol, la conspiration, la contrebande, la violation des sanctions, et même l'utilisation d'armes à feu et la guerre totale, font maintenant partie du cours normal des affaires.

Définitions

Les aspects mal définis des zones de guerre africaines représentent les réalités des conflits où l'occupation territoriale est fluide et sporadique, où la légitimité du gouvernement est remise en question et où les intérêts commerciaux en viennent à surpasser tous les autres. Mais avant tout et par-dessus tout, il existe une zone très obscure entre les diamants de guerre et le commerce beaucoup plus important des diamants illicites. Le volumineux trafic illicite, longtemps toléré par l'industrie légitime du diamant et les gouvernements partout dans le monde, fournit une couverture au commerce des diamants de guerre.

Les diamants de guerre ne peuvent être définis uniquement en fonction du contenu des résolutions des Nations Unies. Ces résolutions sont utiles, mais n'abordent pas, pas même de loin, la mort et la violence, la corruption, la criminalité et la destruction qu'a engendrées le commerce des diamants en Afrique centrale.

Transparence

Le manque d'information et de transparence, même dans le commerce légal des diamants en Afrique centrale (et à peu près partout ailleurs), transforme le trafic des diamants illicites et des diamants de guerre en jeu d'enfant. Des recherches beaucoup plus poussées sur les personnes, les sociétés et les réseaux impliqués dans le commerce légitime des diamants, ainsi que sur les tendances de la production locale des grandes sociétés minières, aideront à mieux comprendre l'économie régionale des diamants. En l'absence d'une compréhension de base des réalités et de bonnes statistiques, il sera très difficile d'identifier les personnes et les groupes qui participent au commerce illicite des diamants. Il faut se réjouir du travail accompli par les différents groupes d'experts des Nations Unies, par la commission sénatoriale d'enquête belge sur l'exploitation de l'Afrique centrale (en particulier du Congo) et des initiatives policières régionales mises en avant en collaboration avec Interpol, et souhaiter qu'il se poursuive.

Le Processus de Kimberley

L'une des façons de composer à la fois avec le côté de l'offre et avec le côté de la demande consiste à mettre en place un système mondial de certification des diamants en bonne et due forme. Le Processus de Kimberley propose la création d'un tel système. Celui-ci vise à assurer, en premier lieu, que tous les diamants bruts qui circulent entre les pays soient accompagnés d'un certificat d'origine émis par un gouvernement. Mais une telle mesure est loin d'être suffisante.

- Le système repose en partie sur l'existence de statistiques. Depuis des années déjà, l'industrie du diamant souffre de l'absence de statistiques ou encore de la présence de statistiques inexactes ou fausses. La confusion que les gouvernements et l'industrie ont créée, de manière parfois accidentelle mais souvent délibérée, a rendu non seulement possible mais extrêmement facile la dissimulation d'énormes transactions impliquant des diamants illicites et des diamants de guerre. En vertu du Processus de Kimberley, lorsqu'un pays voisin de la

RDC exporte plus de diamants bruts qu'il est réputé en produire, des mesures peuvent et doivent être prises. Il en est de même pour tous les pays qui font le commerce des diamants.

- Le second enjeu concerne les contrôles dans les pays exportateurs et importateurs. Les normes minimales proposées par le Processus de Kimberley exigent une surveillance efficace des gouvernements. Des mesures précises ont été élaborées, mais leur efficacité correspondra à celle des systèmes de surveillance proposés par le Processus de Kimberley ainsi qu'à celle des mesures de dissuasion employées pour prévenir la non-conformité. Ces mesures doivent être claires et automatiques. Si un pays est incapable de gérer ses ressources et son industrie diamantifères, il doit être exclu du marché mondial légitime des diamants. Et le même sort doit être réservé à une société qui ne peut faire la preuve que les diamants qu'elle vend ou qu'elle achète sont « propres ».

Ces sanctions ne peuvent être limitées aux seuls pays ou producteurs africains. En vertu du Processus de Kimberley, les pays qui possèdent des industries œuvrant dans les domaines du commerce, de la taille et du polissage des diamants, tels que la Belgique, l'Inde et Israël, seront obligés de garantir que les diamants bruts sont manipulés d'une certaine façon. Ces industries devront se soumettre à des vérifications visant à établir que la production des diamantaires correspond aux diamants bruts reçus. Aucune de ces mesures ne peut être mise en place avec un certain degré d'assurance ou de crédibilité en l'absence d'un système international d'inspection inhérent au mécanisme général. Les inspections internationales doivent être effectuées par des professionnels indépendants qui peuvent certifier que les contrôles mis en place par l'industrie et les gouvernements respectent les normes minimales convenues.

- Et le troisième enjeu concerne les sanctions pour ceux qui ne se conforment pas aux règles établies. La sanction ultime doit être une restriction de l'accès au marché international des diamants. La conséquence naturelle de cette restriction en Afrique centrale — la contrebande — peut être neutralisée par une

surveillance attentive des exportations en provenance des pays voisins, par une bonne analyse des statistiques commerciales internationales et en emprisonnant les personnes prise en flagrant délit de possession de diamants introduits en fraude. La contrebande est contraire à la loi dans tous les pays, y compris en Belgique, en Israël, aux États-Unis, en Grande-Bretagne et dans les autres principaux pays importateurs de diamants. Et le vol aussi. Et pourtant les diamants introduits en fraude, les diamants volés et les diamants de guerre continuent de traverser les frontières impunément, comme si les diamants étaient différents des autres biens qui sont régulièrement interceptés et saisis. Il est difficile d'identifier plus qu'une poignée de marchands de diamants qui ont été arrêtés quelque part en Europe ou en Amérique du Nord, au cours des dernières années, pour contrebande de diamants ou évasion fiscale. Aucun n'a été arrêté pour violation des sanctions imposées par les Nations Unies. Les négociants qui commettent ces crimes ne sont pas éconduits par l'industrie du diamant, contrairement à ceux qui roulent des confrères diamantaires ou des banques de diamants — des crimes qui sont pris très au sérieux par l'ensemble de l'industrie. Et pourtant, chaque année, des diamants de l'Afrique centrale valant des centaines de millions de dollars échappent aux contrôles frontaliers, aux impôts et à la surveillance, en route pour les centres mondiaux de taille, de polissage et de commerce.

L'Accord du Processus de Kimberley de mars 2002 a réuni plus de 35 gouvernements et l'Union européenne. Cet accord comporte des mesures satisfaisantes à l'égard de toutes ces questions sauf une : la surveillance indépendante périodique de tous les systèmes de contrôle nationaux. En l'absence d'une telle mesure, le système, qui doit entrer en vigueur à la fin de 2002, ne sera ni crédible ni efficace. Cette question devra être de nouveau abordée par le Processus de Kimberley lui-même, par l'Assemblée générale des Nations Unies, qui en a traité à deux reprises et, si nécessaire, par le Conseil de sécurité qui, à ce jour, a mis sur pied quatre groupes d'experts afin d'obtenir des conseils sur les diamants et les guerres.

La République démocratique du Congo

Le Conseil de sécurité des Nations Unies doit traiter l'affaire des diamants de la RDC de la même façon qu'il a traité celle des diamants angolais et sierra-léoniens. Il doit exiger que tous les États restreignent l'importation directe ou indirecte de diamants bruts provenant de la RDC, sauf ceux contrôlés par le gouvernement de la RDC, à l'aide d'un système de certification conforme aux dispositions issues du Processus de Kimberley.

Le gouvernement de la RDC doit nommer un évaluateur de diamants indépendant, internationalement accepté.

Dès que le gouvernement de la RDC aura apporté les modifications voulues à ses systèmes et à ses lois, le processus de Kimberley devra constituer une mission d'examen indépendante ayant pour mandat de s'assurer que la RDC respecte les normes minimales qu'il a lui-même édictées.

La République du Congo

La République du Congo est devenue un carrefour important pour le trafic des diamants illicites et des diamants de guerre. Tout comme la Gambie, un autre centre de trafic des diamants illicites, ce pays échappe depuis trop longtemps à la vigilance et au blâme de la communauté internationale. Le Conseil de sécurité des Nations Unies doit s'occuper de cette affaire de toute urgence et imposer un embargo sur tous les diamants exportés par la République du Congo, en attendant que puisse être réalisée une vérification internationale approfondie et crédible de l'origine et de la légalité des diamants exportés depuis Brazzaville.

La République centrafricaine

Chaque année, la République centrafricaine sert de passage (ou son nom sert de couverture) à des diamants illicites et des diamants de guerre valant des dizaines de millions de dollars. Pour que son nom et

**Tableau 16. Importations en Belgique de diamants bruts provenant de certains pays non producteur
(en millions de dollars US)**

Pays	1997	1998	1999	2000	2001
Ouganda	0	1,3	1,8	1,3	2,5
Rwanda	0,7	0,2	0,5	1,9	1,2
Zambie	Moins de 100 000 \$ pour toutes les années réunies				13,6
Congo-B	454,6	41,5	14,4	116,6	223,8
Gambie	131,4	103,4	58	19,1	6,2
Émirats arabes unis	2,5	5,5	14,9	108,1	149,5
Hong Kong	90	46,4	71	170,6	170,4

* Total jusqu'en août seulement.

Source : HRD, Diamond Intelligence Briefs et autres. Hong Kong est également devenu un important exportateur de diamants bruts vers l'Israël.

son territoire cessent d'être utilisés pour le trafic des diamants illicites, il faut absolument que ce pays adhère le plus rapidement possible au Processus de Kimberley. Cette démarche doit s'accompagner d'un examen international crédible visant à s'assurer que la République centrafricaine respecte les règles établies.

Les diamants provenant d'autres pays non producteurs

Les groupes d'experts des Nations Unies ont examiné le lien entre les ressources et les conflits en RDC. Ils ont découvert que des armées étrangères participaient activement au pillage des ressources, notamment au vol de diamants. Le Conseil de sécurité n'a pas encore pris de mesure efficace pour régler ce problème. Il est donc permis, et cela est plutôt troublant, de s'interroger sur sa volonté d'agir. Le Conseil de sécurité doit de toute urgence mettre fin au commerce des diamants provenant de pays africains qui ne les extraient pas à l'intérieur de leurs propres frontières, à moins que ces pays ne puissent prouver *hors de tout doute* que les diamants ont été obtenus légalement. Cette interdiction doit s'appliquer à la Gambie, à l'Ouganda, au Rwanda, à la Zambie et au Burundi.

Des importations aberrantes, en Belgique, de diamants provenant de la Tanzanie, des Émirats arabes unis et de Hong Kong doivent faire l'objet d'enquêtes plus poussées, tout comme le commerce zimbabwéen de diamants. Ces dernières années, Hong Kong est également devenu un important fournisseur de diamants bruts à Israël.

De plus, le Conseil de sécurité doit donner son aval au système de certification proposé par les participants au Processus de Kimberley, mais il doit également insister pour que celui-ci contienne des mesures sévères et non équivoques pour la surveillance périodique et indépendante de tous les mécanismes de contrôle nationaux.

Les organismes donateurs

Les programmes d'aide bilatéraux et multilatéraux à l'intention des pays qui font le commerce de diamants volés doivent de toute urgence être revus à la baisse ou suspendus.

Les institutions multilatérales telles que le FMI et la Banque mondiale doivent revoir leurs programmes dans tous les pays producteurs de diamants afin d'aider

ces derniers à mettre sur pied des réformes qui les aideront à mieux se conformer aux normes issues du Processus de Kimberley.

Les aventures militaires étrangères en RDC

Les soldats en maraude ne sont pas un phénomène nouveau en RDC. Ce qui est nouveau depuis 1997, c'est que les soldats sont des troupes régulières des armées des pays voisins. Le pillage par les militaires n'est pas non plus quelque chose de nouveau en RDC. Mais il n'y a jamais eu auparavant d'exemples aussi flagrants d'armées africaines se déployant outre-frontières pour piller les ressources naturelles d'un État voisin. Ce n'est pas ce que prévoyait le slogan « Des solutions africaines aux problèmes africains ». En fait, le phénomène ne fait qu'ajouter de nouveaux problèmes aux anciens.

En l'absence de sécurité, les diamants ne serviront jamais à améliorer le sort des populations de l'Afrique centrale. L'équilibre actuel des forces militaires dans la région a profondément influencé le commerce des diamants de la RDC, et les activités commerciales des pays déployés en RDC fournissent une indication de l'avenir de la région. La guerre actuelle met au jour les intérêts commerciaux de la plupart des armées étrangères déployées pour soutenir ou combattre le régime de Kinshasa, sans parler de leurs relations avec les nombreux groupes rebelles, les forces non étatiques et les milices.

Détermination des étapes

Ces recommandations soulèvent la question de la détermination des étapes. Tel que déjà mentionné, il ne faut surtout pas donner davantage de ressources à de mauvais gouvernements. Il ne s'agit pas non plus de décréter un embargo sur les diamants d'un endroit pour encourager la contrebande ailleurs. Par conséquent, les étapes logiques pourraient être les suivantes :

- examen et amélioration des dispositions du Processus de Kimberley en vue d'assurer une surveillance périodique indépendante de toutes les mesures de contrôle nationales;
- examen international rigoureux des industries du diamant de la République centrafricaine, du Zimbabwe et de la Tanzanie pour vérifier qu'elles se conforment au Processus de Kimberley;
- examen par les organismes donateurs des mesures et programmes susceptibles de favoriser le respect des normes minimales du Processus de Kimberley ou d'aider les pays à s'y conformer;
- interdiction de faire le commerce de diamants bruts provenant des pays non producteurs nommés dans ce rapport et dans les rapports des groupes d'experts des Nations Unies : la République du Congo, le Rwanda, l'Ouganda, la Zambie, le Burundi, la Gambie, le Togo, le Burkina Faso;
- mise en application simultanée des normes minimales du Processus de Kimberley dans tous les autres pays de production et de commerce.

Les diamants de guerre ne sont pas seulement un problème régional, leurs conséquences sont internationales. En l'absence d'une approche globale et simultanée — comme celle prévue par les participants au Processus de Kimberley — d'inspections adéquates et de réels moyens de dissuasion des comportements illicites, les solutions fragmentaires seront inefficaces.



Les Nations Unies et d'autres organismes ont exploré différentes solutions aux problèmes de la RDC et de ses voisins. Une étude comme celle-ci ne peut que déplorer le faible taux de réussite de ces initiatives et réclamer une action internationale concertée pour mettre fin aux problèmes. Dans un tel contexte, il peut

être utile de rappeler le préambule de la Charte des Nations Unies, signée en 1945 :

Nous, peuples des Nations Unies, résolus

- à préserver les générations futures de la guerre...
- à proclamer à nouveau notre foi dans les droits fondamentaux de l'homme, dans la dignité et la valeur de la personne humaine, dans l'égalité de droits des hommes et des femmes, ainsi que des nations, grandes et petites,
- à créer les conditions nécessaires au maintien de la justice et du respect des obligations nées des traités et autres sources du droit international,
- à favoriser le progrès social et instaurer de meilleures conditions de vie dans une liberté plus grande,
- et à ces fins, à pratiquer la tolérance, à vivre en paix l'un avec l'autre dans un esprit de bon voisinage
- à unir nos forces pour maintenir la paix et la sécurité internationales
- à accepter des principes et instituer des méthodes garantissant qu'il ne sera pas fait usage de la force des armes, sauf dans l'intérêt commun,
- à recourir aux institutions internationales pour favoriser le progrès économique et social de tous les peuples,

avons décidé d'associer nos efforts pour réaliser ces desseins.

En fait, aucun de ces objectifs n'a été atteint en République démocratique du Congo et peu d'entre eux l'ont été dans les pays voisins.



En février 2002, les membres de la bande qui s'étaient introduite par effraction dans le Millennium Dome de Londres 16 mois plus tôt — dans le but de voler des diamants De Beers d'une valeur de 300 millions de dollars — ont écopé de peines d'emprisonnement allant jusqu'à 18 ans. Le juge qui a prononcé leurs sentences a qualifié le hold-up d'abominable et de professionnel. Les médias ont rapporté que, s'il avait réussi, ce vol aurait été le plus important de tous les temps. Pas tout à fait.

Un vol de diamants silencieux et plus abominable — plus important que celui qui avait été conçu pour le Millennium Dome — et tout aussi professionnel, a lieu chaque année en Afrique centrale et il est rarement rapporté. Des centaines de milliers de personnes ont perdu la vie en raison de ce vol. Des millions de gens sont privés de services gouvernementaux dont ils auraient peut-être bénéficié si les diamants avaient été vendus par le biais des voies légales et si on avait pu en tirer des impôts. Aucun juge ne se prononce; aucun auteur de vol n'est emprisonné; aucun diamantaire n'est puni; aucune fiancée n'est privée d'une bague de fiançailles.

Annexe statistique

Tableau 17. RDC : Production de la Société minière de Bakwanga (MIBA) et production artisanale entre 1983 et 2000

Année	Production de la MIBA			Production artisanale		
	Carats	\$ US	\$ US/ carat	Carats	\$ US	\$ US/ carat
1983	5 538 110	47 789 332	8,63	6 174 620	91 129 628	14,76
1984	6 566 807	56 662 573	8,63	11 562 880	159 852 768	13,82
1985	6 619 142	54 089 605	8,17	12 998 029	145 362 062	11,18
1986	7 910 900	64 996 879	8,22	14 541 128	160 211 379	11,02
1987	7 719 927	66 393 062	8,60	11 600 792	129 327 369	11,15
1988	7 999 902	72 391 218	9,05	10 226 870	206 235 257	20,17
1989	8 911 220	91 796 991	10,30	8 740 985	159 057 133	18,20
1990	9 650 479	102 573 619	10,63	9 770 072	155 125 266	15,88
1991	7 215 970	76 981 768	10,67	10 598 159	135 212 089	12,76
1992	4 345 016	46 319 911	10,66	8 934 164	185 091 516	20,71
1993	4 710 324	52 175 187	11,08	10 616 768	259 782 433	24,47
1994	4 878 410	53 321 776	10,93	11 376 742	243 178 171	21,38
1995	5 507 050	62 690 410	11,38	16 344 807	314 783 138	19,26
1996	6 506 815	75 924 114	11,67	15 436 905	312 973 482	21,27
1997	6 167 811	78 096 666	12,66	15 580 462	308 059 805	19,77
1998	6 831 000	93 963 800	13,76	19 252 000	356 839 000	18,53
1999	4 788 000	97 261 900	20,31	15 327 000	192 635 000	12,57
2000	4 640 000	76 603 665	17,98	11 366 000	162 800 000	14,32

Sources : Chiffres provenant de différents rapports sur les diamants de la RDC, notamment du Condensé d'informations statistiques 31/2001 de la Banque centrale du Congo, et des rapports annuels 1998 et 1999 de l'Observatoire de la transparence de la gouvernance (OGT) et du Centre national d'expertise. Il existe des écarts importants dans les statistiques fournies par les différentes sources, donnant à penser que le volume et la valeur des exportations officielles fluctuent selon l'organisme gouvernemental consulté.

Tableau 18. Exportations de diamants des comptoirs de la RDC, Août 2001 - Février 2002

Comptoir	Août		Septembre		Octobre		Novembre		Décembre		Janvier		Février								
	Cts. (000)	\$ US (m)	Cts. (000)	\$ US (m)	Cts. (000)	\$ US (m)	Cts. (000)	\$ US (m)	Cts. (000)	\$ US (m)	Cts. (000)	\$ US (m)	Cts. (000)	\$ US (m)							
Ashley	141	27,43	167	3	17,88	191	1,5	7,96	36	1,4	39,43	193	1,5	7,62	111	1,9	17,17	96	2,5	26,46	
IDI-Congo	362	17,83	96	2,1	21,95	56	1,3	24,02	11	0,6	54,78	122	0,7	5,61	105	0,9	8,59	8	0,6	75,39	
Mazal Gem	195	2,2	11,10	139	1,6	11,75	193	1,5	7,6	132	1,6	12,38	40	1,2	28,33	67	1,0	15,48	150	1,5	9,75
MBC	37	0,5	12,87	21	4	18,30	5	0,1	25,11	10	0,2	16,25	7	0,1	17,00	0,4	,05	120			
Millenium	158	1,8	11,26	352	1,7	4,93	265	1,9	7,12	452	1,5	3,25	222	0,8	3,57	290	1,8	6,13	183	1,3	7,14
Primogem	332	3,7	11,01	359	5,3	14,77	278	6,7	23,9	430	8,3	19,27	311	5,1	17,59	332	6,7	20,25	260	6,1	23,64
Tofen-Congo	99	3,6	36,64	45	3	67,00	134	5,8	43,41	227	7,6	33,57	103	4,7	45,96	138	5,2	38,04	104	4,6	43,65
Top Int,	49	1,9	37,62	31	1,4	44,02	15	0,4	28,13	65	0,6	9,34	17	,08	4,97	35	0,2	5,22			
Intradia						8	0,6	70,41	5	0,4	89,48	5	0,3	54,72	10	0,6	60,42	6	0,5	86,39	
Empire						11	0,1	4,83	13	0,3	23,49	2	,09	52,74	12	0,4	35,26	8	0,3	38,89	
Total	1375	23,9	17,39	1210	15,3	18,5	1157	19,9	17,18	1383	22,6	16,32	1024	14,9	14,56	1102	18,9	17,14	816	17,4	21,44

Notes

Divers documents d'information utiles ont été préparés de concert avec ce rapport, notamment des travaux par Pierre Lumbi de l'OGT (Kinshasa), Moïse Nkongolo de la SOCPAM (Kinshasa), Maître Prosper Alungu (Kinshasa), et René Ngongo et Cyrille Adebu de l'OCEAN (Kisangani). Les points de vue exprimés dans ce rapport sont toutefois uniquement ceux de l'auteur.

- ¹ www.adiamondisforever.com/jewelry/famous_star.html, 7 janvier 2001. Le site web est commandité par la De Beers' Diamond Trading Company.
- ² Vasagar, Jeevan, « The Making of the Millennium Star », *The Guardian*, Londres, 8 novembre 2000.
- ³ <http://news.bbc.co.uk>, 23 décembre 2000.
- ⁴ La RDC s'est classée au 142^e rang des 162 pays figurant dans l'Indicateur du développement humain 2000 du PNUD, PNUD, *Rapport mondial sur le développement humain 2000*, De Boeck Université.
- ⁵ Marysse, Stefaan, Témoignage devant la commission d'enquête du Sénat de la Belgique sur l'extraction des ressources dans les Grands Lacs, 14 décembre 2001.
- ⁶ Matshafu bin Swedi, Gaby, manuscrit, prochaine édition de « Le Diamant en République démocratique du Congo », septembre 2001.
- ⁷ La contrebande de diamants a nui à la MIBA et c'est un débouché stable pour la production parallèle. La contrebande des diamants produits par les mineurs artisans fait assurément grimper cette proportion puisque les vols à la MIBA ne sont de toute évidence pas de la même quantité.
- ⁸ Diana Hubbard, « Zaire B Economy », *Africa South of the Sahara*, 1996, p. 1024, Europa Publications.
- ⁹ « Zaire: EIU News Analysis B country update », *Economist Intelligence Unit*, 1995, extrait de *Reuters Business Briefing*, le 8 mars 1995.
- ¹⁰ « Zaire: Official diamond export figures reflect stronger world market conditions and limited benefits of economic recovery programme », *Gas Daily Risk Monitor*, 24 octobre 1986, extrait de *Reuters Business Briefing*.
- ¹¹ Wrong, Michela, « Zaire: Copper B Gecamines unlikely to meet 50,000 T target », *Reuters News Service*, 13 avril 1994.
- ¹² *Ibid.*
- ¹³ « Zaire: Belgian companies decide on their future », *Tendances*, 28 janvier 1993, extrait de *Reuters Business Briefing*.
- ¹⁴ *Economist Intelligence Unit*, RDC, troisième trimestre de 1998; production en 1997.
- ¹⁵ *Ibid.*, Country Profile 2001 et premier trimestre de l'EIU 2000.
- ¹⁶ Données fournies par Gaby Matshafu bin Swedi, « Le Diamant en République Démocratique du Congo », MBS, Kinshasa, août 1999, tiré d'une brochure de la MIBA, FIKIN 1999, et du Centre National d'Expertise.
- ¹⁷ Reno, William, « Sovereignty and Personal Rule in Zaire », <http://web.africa.ufl.edu/asq/v1/3/4.htm>, accessed 20 August 2001.
- ¹⁸ *Ibid.*
- ¹⁹ *Ibid.*
- ²⁰ Dowden, Richard, « Zaire: Mobutu puts his country on the market », *The Independent*, 16 March 1994, from *Reuters Business Briefing*.
- ²¹ Reno, *op cit.*
- ²² *Ibid.*

- ²³ Coakley, George J., « The Mineral Industry of Congo (Kinshasa) », United States Geological Survey, Mineral Information, 1997, www.minerals.usgs.gov/minerals/pubs/country/africa.html
- ²⁴ *Economist Intelligence Unit*, DRC, quatrième trimestre 1996, Zaïre.
- ²⁵ *Ibid.*, quatrième trimestre 1999.
- ²⁶ Dietrich, Christian, *Central Africa Minerals and Arms Research Bulletin*, deuxième numéro, juin 2001, www.diamondstudies.com
- ²⁷ « Diamants : Les *comptoirs* en désaccord avec le gouvernement », *Economica* (Kinshasa), 1^{er} avril 2002, www.digitalcongo.net.
- ²⁸ Sources : Banque centrale du Congo (BCC), *Condensé d'Informations Statistiques*, numéro 31/2001, p. 39, « Évolution de la balance commerciale ». Les exportations officielles de diamants pour 1996 et 1997 ont été extrapolées à partir des calculs du total des exportations de diamants de la BCC (en se servant de la somme des exportations officielles et d'une fraude estimée à 120 p. 100 du secteur officiel). Les exportations officielles de diamants pour 1997–2000 ont été calculées à l'aide d'un rapport du Centre National d'Expertise (CNE), cité dans le *Condensé d'Informations Statistiques* de la BCC, numéro 31/2, p. 40. Les exportations frauduleuses de diamants ont ensuite été estimées à 120 p. 100 des exportations officielles, comme le propose la BCC. Veuillez remarquer que le calcul par l'auteur des exportations totales de diamants varie de celui donné par la BCC plus loin dans le rapport. Apparemment, la BCC a utilisé d'autres données que celles fournies par le CNE, la source utilisée pour la valeur des exportations officielles.
- ²⁹ Berger, Sharon, « Congo signs \$700m. agreement with IDI Diamonds », *Jerusalem Post*, 2 août 2000.
- ³⁰ Dietrich, *op cit.*
- ³¹ Le Groupe d'experts des Nations Unies sur l'Angola a produit de nombreux rapports concernant la contrebande avec la RDC et la République du Congo. Pour consulter le plus récent, voir le document S/2001/363 du Conseil de sécurité des Nations Unies, le 18 avril 2001, p. 26.
- ³² Les statistiques proviennent du gouvernement de la Belgique. Voir aussi *Le cœur du problème : la Sierra Leone, les diamants et la sécurité humaine*, par Ian Smillie, Lansana Gberie et Ralph Hazleton, Partenariat Afrique Canada, Ottawa, 2000, et Rapport du Conseil de sécurité de l'ONU sur la Sierra Leone, S/2000/1195, décembre 2000.
- ³³ « Note introductive sur le secteur minier centrafricain », ministère des Mines, de l'Énergie et de l'Hydraulique, Bangui, octobre 2001.
- ³⁴ *Ibid.*
- ³⁵ Michaud, Paul, « What will happen to Bokassa? », *New African*, janvier 1987, p. 35.
- ³⁶ Hubbard, Diana, *Central African Republic Economy, Africa South of the Sahara 1996*, Europa Publications Limited.
- ³⁷ Conférence des Nations Unies sur les pays les moins développés, présentation du pays de la République centrafricaine, p.7, Paris, 1^{er} septembre 1981.
- ³⁸ Arnold, Guy, « Central African Republic: Fighting to Survive or Surviving to Fight? », *New African*, octobre 1982.
- ³⁹ *Washington Post*, « Bokassa cites Giscard ties in a bid to influence vote », 5 septembre 1981.
- ⁴⁰ Dawson, Steve, « Central African Republic: United Reef B United Reef reaps revenues from its Bamingui diamonds », *Northern Miner*, le 25 septembre 1995.
- ⁴¹ Selon une source qui a participé au projet.

- ⁴² Trois sources appartenant à l'industrie du diamant, dont deux ont déjà extrait des diamants en RCA et une a déjà exploité un comptoir à Bangui, prétendent que ni la CADCO ni la CAMCO n'ont exporté de diamants officiellement, puisque ces deux sociétés étaient en contact avec les plus hauts fonctionnaires du gouvernement.
- ⁴³ Pallister, David, « Hain accuses five of smuggling for UNITA », *Daily Mail and Guardian*, le 18 février 2000.
- ⁴⁴ *Economist Intelligence Unit*, République centrafricaine, premier trimestre de 1998.
- ⁴⁵ *Ibid.*, troisième trimestre de 1998.
- ⁴⁶ « Central African Republic: Bangui diamond bourse trades over 2,250 carats », *Reuters News Service*, le 9 avril 1996.
- ⁴⁷ À la fin de 1997, des poursuites sont intentées contre les six comptoirs de diamants. L'État réclame plus de 16 millions de dollars US aux représentants des sociétés en cause et leur impose des peines d'emprisonnement. En juillet 1995, le président Patassé proclame par décret que les exportateurs de diamants doivent payer des droits de 8 p. 100 sur leurs exportations et il impose des droits minimums de deux millions de dollars US à chaque comptoir; des sanctions pécuniaires sont prévues pour ceux qui ne se conforment pas à ces obligations. Ces règles n'ont pas été observées ou respectées, et ce n'est qu'en 1997 que le gouvernement porte des accusations contre les sociétés qui ont contrevenu aux règlements édictés. Ces sociétés sont la Société d'achat de diamants et d'or (SADIOR), la Société de diamants (SODIAM), la Couronne, et la Société centrafricaine de diamants et d'or (SOCADIOR). Le directeur de la Couronne est alors Pablo Dorado, consul d'Espagne à Bangui, et la Sodiam est dirigée par Vassos Anagnostellis, consul de Grèce. (« Consuls prosecuted for non-payment of fines in Centrafrican », *AFP Europe*, le 15 novembre 1997). Ces quatre sociétés gagnent finalement leur cause contre le gouvernement en 1998, mais la poursuite a des conséquences pour le ministre des Mines et de l'Énergie.
- ⁴⁸ Jones, Lucy, « Tranquility and trade pump life back into Africa's heart », *Guardian Weekly*, le 21 mars 2002.
- ⁴⁹ Addenda au rapport du Groupe d'experts sur l'exploitation illégale des ressources naturelles et autres richesses de la République démocratique du Congo, S/2001/1072, le 13 novembre 2001.
- ⁵⁰ Rapport du Groupe d'experts sur les violations des sanctions du Conseil de sécurité contre l'UNITA, S/2000/203, le 10 mars 2000.
- ⁵¹ Entrevue de l'IPIS avec Dirk Draulans, Knack, à Bruxelles, en juin 2001. Au début de 2001, Draulans a photographié Bout à Gbadolite où sont situés les quartiers généraux du Mouvement de libération du Congo.
- ⁵² Rapport du Groupe d'experts sur le Libéria, S/2001/1015, le 26 octobre 2001.
- ⁵³ Afsane et al., « L'insaisissable Victor Bout », *Le Monde*, Paris, le 26 mars 2002.
- ⁵⁴ Selon *Rapport News* (4 mars 2002), Bout a nié avoir quel que lien que ce soit avec l'Al-Qaïda, au cours d'une entrevue qu'il a accordée à la radio, à Moscou, le 28 février 2002.
- ⁵⁵ Entrevue avec Johan Peleman, expert en aviation au service des Nations Unies et directeur de l'International Peace Information Service.
- ⁵⁶ « Free-for-all at gem auctions », *Africa Analysis*, le 3 septembre 1999.
- ⁵⁷ Entretien privé avec l'Instance de surveillance des Nations Unies en Angola, un exportateur de diamants de la République centrafricaine et un membre de l'Ascorp.
- ⁵⁸ « A Rough Trade », *Global Witness*, London, 1998, p. 3
- ⁵⁹ Hodges, Tony, *Angola from Afro-Stalinism to Petro-Diamond Capitalism*, James Currey, 2001, p.162.

- ⁶⁰ Kaplan, I., *Angola: A Country Study*, The American University, Washington, 1979, p. 222.
- ⁶¹ *Africa South of the Sahara, 1996, op cit*, Angola.
- ⁶² *Ibid.*
- ⁶³ 'Endiama Wins, « Significant Premium for Diamonds », *Financial Times*, 29 novembre 1988, extrait du *Reuters Business Briefing*.
- ⁶⁴ *Ibid.*
- ⁶⁵ « Diamond Losses — Endiama Loses over \$100M in 1990 due to Smuggling », *Africa Economic Digest*, 9 septembre 1991, extrait du *Reuters Business Briefing*.
- ⁶⁶ Hodges, *op. cit.*, p.161.
- ⁶⁷ www.endiama-angola.com/Historia%20da%20Empresa.html, 5 mars 2002.
- ⁶⁸ Peterson, S., « Angola: Diamonds Help Finance Continuing Civil War », *Sunday Telegraph*, London, 25 février 1990, extrait du *Reuters Business Briefing*.
- ⁶⁹ Longs entretiens avec d'anciens acheteurs des diamants de l'UNITA au cours des années 1990, avant l'imposition de sanctions par les Nations Unies.
- ⁷⁰ Paragraphes 53-54, Additif au rapport final de l'Instance de surveillance des sanctions contre l'UNITA, S/2001/363, le 11 avril 2001.
- ⁷¹ Dietrich, Christian, « Inventory of formal diamond mining in Angola », *Angola's War Economy: The Role of Oil and Diamonds*, Jakkie Cilliers et Christian Dietrich (dir.), Institute for Security Studies, Pretoria, septembre 2000, p. 151.
- ⁷² Paragraphes 53 et 54, Addenda au rapport final de l'Instance de surveillance des sanctions contre l'UNITA, S/2001/363, 11 avril 2001.
- ⁷³ Rapport financier 2000 de l'Ascorp.
- ⁷⁴ Dietrich, Christian, « Power struggles in the diamond fields », *Angola's War Economy: The Role of Oil and Diamonds, op. cit.*, p.189.
- ⁷⁵ Voir Vincent Hugeux et Vincent Nouzille, « Diamants couleur sang », *L'Express*, 7 décembre 2000, www.lexpress.presse.fr, 5 février 2001; et « Namco Raises US\$9.4 Million of Financing and Secures a Strategic Investment of US\$15 Million », *PR Newswire*, Londres, 26 mars 2001.
- ⁷⁶ Hugeux et Nouzille, *op. cit.*
- ⁷⁷ Melman, Yossi, « Angola has a new emperor », *Ha'aretz Daily Newspaper*, 30 mars 2001, www3.haaretz.co.il, 8 mai 2001.
- ⁷⁸ *Ibid.*
- ⁷⁹ « Blanchiment d'argent et mafia russe », *Le Parisien*, 23 mars 2001, <http://archives.leparisien.com>, 7 mai 2001. Voir également « La renégociation de la dette de l'Angola envers la Russie ouvre une autre piste », *Le Monde*, France, 9 avril 2001, www.lemonde.fr, 5 juin 2001; et Gay Leshem, « I Only Wanted to Work With Powerful Jews (Like Dani Yatom) », *Yediot Aharonot*, supplément sur Leshabat, Tel Aviv, 21 janvier 2000, p. 4-6.
- ⁸⁰ Leshem, *op. cit.*
- ⁸¹ Pallister, David, et Henley, Jon, « British Warrant Issued in French Arms Row », *The Guardian*, 26 mars 2001, www.globalpolicy.org/security/sanction/angola/2001/0326corr.html, 8 juin 2001.
- ⁸² Pour plus de détails sur cette histoire et d'autres, voir « All the President's Men: The Devastating Story of Oil and Banking in Angola's Privatized War », *Global Witness*, Londres, 2002.
- ⁸³ « Can Controls Work? A Review of the Angolan Diamond Control System », *Global Witness*, Londres, décembre 2001, p. 6.

- ⁸⁴ Statistiques fournies par les gouvernements de la Belgique et du Libéria.
- ⁸⁵ *Economist Intelligence Unit*, DRC, troisième trimestre de 2000.
- ⁸⁶ *Economist Intelligence Unit*, DRC, quatrième trimestre 2000.
- ⁸⁷ Cette section est inspirée d'articles déjà publiés par l'auteur : « The commercialisation of military deployment in Africa », *African Security Review*, 9.1, Institute for Security Studies, www.iss.co.za, 2000; et « Commercialisme militaire sans éthique et sans frontières », *L'Afrique des Grands Lacs Annuaire 2000-2001*, Harmattan Press, Paris.
- ⁸⁸ Voir par exemple, Chapleau, P. et Misser, F., *Mercenaires S.A.*, Desclée De Brouwer, Paris, 1998.
- ⁸⁹ Dietrich, Christian, « The commercialisation of military deployment in Africa », *African Security Review*, 9.1, Institute for Security Studies, www.iss.co.za, 2000. Pour une analyse des activités des sociétés Executive Outcomes et DiamondWorks au Sierra Leone, voir Smillie, Ian, Gberie, Lansana et Hazleton Ralph, *Au cœur du problème : La Sierra Leone, les diamants et la sécurité humaine*, Partenariat Afrique Canada, Ottawa, 2000.
- ⁹⁰ Voir par exemple Reno, William, *Warlord Politics and African States*, Lynne Rienner, Boulder, 1998.
- ⁹¹ Groupe d'experts des Nations Unies sur l'exploitation illégale des ressources naturelles et autres richesses de la République démocratique du Congo, S/2001/357, 12 avril 2001, paragraphe 46.
- ⁹² *Ibid.*, paragraphe 32.
- ⁹³ *Ibid.*, paragraphe 46.
- ⁹⁴ *Ibid.*
- ⁹⁵ Entrevue de l'IPIS avec Sanjivan Ruprah, février 2002, Anvers.
- ⁹⁶ Communiqué émis par l'avocat de Sanjivan Ruprah, De Temmerman, 18 février 2002, Belgique.
- ⁹⁷ Voir Conseil de sécurité des Nations Unies, S/2000/1195, 20 décembre 2000, et S/2001/1015, 26 octobre 2001.
- ⁹⁸ *Ibid.*, paragraphe 85.
- ⁹⁹ *Ibid.*, paragraphe 86.
- ¹⁰⁰ *Ibid.*, paragraphe 126.
- ¹⁰¹ *Ibid.*, paragraphe 129.
- ¹⁰² *Ibid.*, paragraphe 130.
- ¹⁰³ *Ibid.*, paragraphe 127.
- ¹⁰⁴ Paragraphe 46, Addenda au rapport final du Groupe d'experts des Nations Unies sur l'exploitation illégale des ressources naturelles et autres richesses de la République démocratique du Congo, 13 novembre 2001, S/2001/1072.
- ¹⁰⁵ Pour une analyse du marché du coltan dans l'est de la RDC, voir Jeroen Cuvelier et Tim Raeymaekers, *Supporting the War Economy in the DRC: European Companies and the Coltan Trade*, IPIS, janvier 2002.
- ¹⁰⁶ Par exemple, ils ont imposé une taxe de 5 p. 100 sur le prix de commerce des médicaments expédiés par une ONG dans l'est du Congo et exigé 100 000 \$ US « d'impôts rétroactifs » sur les salaires versés aux travailleurs étrangers d'une autre ONG. Source : *Notes from the field: Congo*, Refugees International, 4 septembre 2001, www.reliefweb.int.
- ¹⁰⁷ Nyambuya, M., « National defense: The experience of the Zimbabwe Defense Force », *African Security Review*, 5(3), 1996, www.iss.co.za, 26 novembre 1999.
- ¹⁰⁸ Baynham, S., « Zimbabwe: Pax Africana », *African Security Review*, 4(3), www.iss.co.za, 26 novembre 1999.

- ¹⁰⁹ Block, Robert, « Zimbabwe's Elite Turn Strike in Nearby Congo into a Quest for Riches », *Wall Street Journal*, 12 octobre 1998.
- ¹¹⁰ « Zimbabwe is plundering DRC riches », *Sapa-AFP*, 14 mars 2000, www.dispatch.co.za, 12 mai 2001.
- ¹¹¹ « Zimbabwe capitalizes on DR Congo war through copper deal », *Agence France Presse*, 28 septembre 1999, www.newslines.dialog.com, 24 novembre 1999.
- ¹¹² « Inside Zimbabwe Inc. », Helen Suzman Foundation, Focus, n° 19, septembre 2000, www.hsf.org.za/focus19/focus19refozanu.html, 12 mai 2001.
- ¹¹³ Herbert, R., « Kabila mining deal seen as 'payment' for Mugabe forces », *The Sunday Independent*, 8 novembre 1998.
- ¹¹⁴ Hartnack, M., « Private firm to aid Kabila's war », *Business Day*, 27 septembre 1999.
- ¹¹⁵ Addenda au rapport final du Groupe d'experts des Nations Unies sur l'exploitation illégale des ressources naturelles et autres richesses de la République démocratique du Congo, S/2001/1072, 13 novembre 2001, paragraphe 79.
- ¹¹⁶ Maletsky, Christof, « Nam interested in DRC minerals », *The Namibian*, 25 octobre 1999.
- ¹¹⁷ Barber, S., « Stars and stripes — US finds diamond issue a hard stone to cut in Congo market », *Business Day*, 13 octobre 1999, www.newslines.dialog.com, 3 décembre 1999; citation du ministre de la défense zimbabwéen, Moven Mahachi.
- ¹¹⁸ Amupadhi, Tangeni, « Govt fesses up on DRC gem mine », *The Namibian*, 23 février 2001, www.namibian.com, 12 mars 2001.
- ¹¹⁹ *Ibid.*
- ¹²⁰ Hamata, Max, « Govt's got a secret », *The Namibian*, 2 mars 2001, www.namibian.com.na, 6 mars 2001.
- ¹²¹ Amupadhi, Tangeni, « Defense defends DRC mine », *op. cit.*
- ¹²² Amupadhi, T., « DRC gem deal bombs », *The Namibian*, 23 juillet 1999, www.namibian.com.na, tel que consulté le 4 septembre 2000.
- ¹²³ *The Namibia Trade Directory*, section de 1998 sur la société Kalahari Holdings, www.trade.iafrica.com.na, tel que consulté le 20 mars 2000.
- ¹²⁴ Amupadhi, Tangeni, « Suspended boss to sue SWAPO business empire », *The Namibian*, 24 septembre 1999, www.the.namibian.com.na, tel que consulté le 29 mars 2000.
- ¹²⁵ Rapport du Groupe d'experts, *op. cit.*, paragraphe 171.
- ¹²⁶ « Angola/Congo-K: Luanda Calls for Compensation », *Africa Mining Intelligence*, 6 février 2002, Indigo Press.
- ¹²⁷ Document de travail du Processus de Kimberley, *Essential Elements*, version 1, mars 2002.

Acronymes et abréviations

ADF	Allied Democratic Force	IDI	International Diamond Industries
AFDL	Alliance des forces démocratiques pour la libération du Congo-Zaïre	MBC	Minerals Business Company
ALiR	Armée de libération du Rwanda	MIBA	La Société Minière de Bakwanga
Alrosa	Almazi Rossii Sakha	MISAB	Mission inter-africaine de surveillance des accords de Bangui
AMF	America Mineral Fields	MLC	Mouvement de libération du Congo
APR	Armée patriotique rwandaise	MPLA	Movimento Popular de Libertação de Angola
Ascorp	Angola Selling Corporation	NALU	National Army for the Liberation of Uganda
BCC	Banque Centrale du Congo	OKIMO	Office des Mines d'Or de Kilo-Moto
BCMP	Bourse congolaise des matières précieuses	Osleg	Operation Sovereign Legitimacy
Britmond	British Diamond	PMC	Private Military Company
CADCO	Central Africa Diamond Company	RC	République du Congo
CAMCO	Central Africa Mining Company	RCA	République centrafricaine
CNE	Centre National d'Expertise	RCD-Goma	Rassemblement congolais pour la démocratie-Goma
Comiex	Compagnie Mixte d'Import-Export	RCD-ML	Rassemblement congolais pour la démocratie - Mouvement de libération
DSL	Defense Systems Limited	RDC	République démocratique du Congo
DW	DiamondWorks	RENAMO	Resistencia Nacional Moçambicana
ECOMOG	Groupe de contrôle de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest	Sedico	Société d'évaluation de diamants au Congo
Endiama	Empresa Nacional de Diamantes de Angola	Sediza	Société d'évaluation de diamants au Zaïre
EO	Executive Outcomes	SOMINKI	Société Minière et Industrielle du Kivu
FAA	Forças Armadas Angolanas	SWAPO	South West Africa Peoples Organisation
FAR	Forces Armées Rwandaises	THI	Trans Hex International
FAZ	Forces armées zairoises	UNITA	União Nacional para a Independência Total de Angola
FDD	Forces pour la défense de la démocratie	UR	United Reef
FECODI	Fédération congolaise des diamantaires	ZANU-PF	Zimbabwe African National Union-Patriotic Front
FMLN	Frente Nacional para a Libertação de Angola	ZDF	Zimbabwe Defence Force
FPR	Front patriotique rwandais	ZDI	Zimbabwe Defence Industries
HRD	Hoge Raad voor Diamant (Conseil supérieur du diamant)		
IDAS	International Defense and Security		

le projet sur les
diamants
et la **sécurité**
humaine

Partenariat Afrique Canada • International Peace Information Service • Network Movement for Justice and Development

Monnaie Forte : L'économie criminalisée des diamants dans la République démocratique du Congo et les pays voisins

par Christian Dietrich
Directeur de collection : Ian Smillie

© Partenariat Afrique Canada, juin 2002

ISBN 1-894888-08-1

Conception graphique: SUM Incorporated
Traduction de l'anglais: Com'Ça Communications

Le Projet veut remercier Wim Van Cappellan et Reporters Press Agency pour la permission de reproduire les photos dans ce rapport.

Partenariat Afrique Canada
323, rue Chapel
Ottawa (ON) K1N 7Z2 Canada
www.partenariatafriquecanada.org

International Peace Information Service
<http://users.skynet.be/ipis/mainuk.htm>

Network Movement for Justice and Development
www.nmjd.f2s.com

Also available in English

Le projet sur les diamants et la sécurité humaine est appuyé par le Program on Global Security and Sustainability de la John D. and Catherine T MacArthur Foundation, l'Agence canadienne de développement international, le Department for International Development de Grande-Bretagne, l'Organisation catholique canadienne pour le développement et la paix, le Centre de recherches pour le développement international, le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international du Canada, le Fonds pour la justice sociale des Travailleurs canadiens de l'automobile, Inter Pares, CUSO, Terre sans frontières, le Centre canadien d'étude et de coopération internationales et plusieurs autres organismes.

Autres documents hors série:

- N° 1 Déstabiliser la Guinée: les diamants, Charles Taylor et la possibilité d'une catastrophe humanitaire de plus grande envergure
- N° 2 Un éclat dans la glace: Bénéfices, protection et réglementation dans l'industrie canadienne du diamant
- N° 3 Les diamants: Éternels ou providentiels? L'impact économique des diamants en Afrique australe